

- Un éditorial de Paul Sauriol: la réforme constitutionnelle et les méthodes d'amendement (Page 4)
- Un bloc-notes de Claude Ryan: les caisses électorales occultes et le Nouveau parti démocratique (Page 4)
- Le ministre Pierre Laporte presse les commissions scolaires de s'occuper des immigrants (Page 3)

la météo

Généralement ensoleillé et chaud. Averses. Maximum de 80.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL. LXI - NO 220

Montréal, mardi 22 septembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclus): 15 CENTS

Les EU renforcent leur dispositif en Méditerranée

Hussein lance un appel aux 4 Grands

La situation se détériore en Jordanie malgré le cessez-le-feu proclamé à Amman par le roi Hussein hier, alors que, selon les correspondants militaires israéliens, environ deux cents chars syriens, environ avec les fedayine l'importante ville d'Irbid et tout le nord du pays, (consulter notre carte p.9) provoquant l'inquiétude du roi et des officiers supérieurs jordaniens.

Dans une nouvelle allocution radiodiffusée, Hussein a accusé le gouvernement syrien d'avoir déclenché une agression afin de favoriser une nouvelle expansion d'Israël aux dépens de la Jordanie. Le commandement de l'Armée de libération palestinienne s'est élevé contre cette interprétation des faits attribuant à d'autres les opérations qu'il affirme mener lui-même, tandis que les autorités syriennes ont démenti catégoriquement les accusations d'intervention, qu'elles

considèrent comme "une préparation à une intervention militaire américaine dans la région."

Damas affirme que ce sont les contingents palestiniens stationnés en Syrie qui ont rejoint le front nord en Jordanie et accuse à son tour les blindés jordaniens d'avoir effectué une incursion sur son territoire et capturé neuf membres de son armée.

Le roi Hussein, d'autre part, a pris

contact avec les représentants des quatre grands à Amman au cours des deux derniers jours, afin de leur demander d'entreprendre une action conjointe à la suite de l'entrée des forces syriennes en Jordanie. Les forces syriennes, dont les effectifs seraient supérieurs à une division, tiendraient une ligne de plus de douze milles au nord-ouest du royaume.

Le Fath a annoncé par ailleurs que l'aviation israélienne a bombardé des bases

de commandos palestiniens situées dans la vallée centrale du Jourdain, ce qu'un porte-parole de l'armée israélienne a démenti énergiquement. Le Comité central de la résistance a cependant fait état, sur les ondes de Radio-Bagdad, de parachutage de ravitaillement et de munitions aux troupes jordaniennes par les "hélicoptères sionistes" opérant sous la protection de Mirage, dans la région de Jérash.

Des consultations à un très haut niveau ont eu lieu hier à Jérusalem sur la crise jordanienne et les résultats seront sans doute soumis à Mme Meir rentrée le même jour des Etats-Unis. Le ministre de la police, M. Shlomo Hillel, a toutefois déclaré qu'Israël ne devrait intervenir que si sa sécurité était mise en danger par les événements.

La Grande-Bretagne, qui a demandé

Voir page 6: Hussein

Bas Saint-Laurent-Gaspésie

Pierre De Bané réclame une régie mixte pour réaliser le Plan

par Gilles Lesage

QUEBEC — Seule une société de la Couronne ou une régie mixte (gouvernement du Québec-entreprise privée) serait en mesure de réaliser le Plan d'aménagement du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Telle est la conclusion à laquelle en est arrivé Me Pierre De Bané, député fédéral de Matane, à la suite d'une tournée à travers son comté, et dont il a fait part à la presse parlementaire de Québec, hier.

Le député qui a agi comme catalyseur des revendications des citoyens des paroisses marginales et qui, cette fois, "conseille" ses commettants qui ont imaginé pour 40 paroisses la solution des fermes forestières, explique que les structures actuelles ne peuvent fonctionner comme elles le devraient. Ce sont des fonctionnaires des divers ministères qui sont chargés de l'exécution des divers programmes du plan. Et la formule, à l'essai depuis 1968, est un échec, à son avis. Tout le monde est

responsable et personne ne l'est. Ce qu'il faut, donc, c'est un maître-d'œuvre, une compagnie ou une régie du genre de celle qui a réalisé l'Exposition universelle de 1967 à Montréal. Cet organisme aurait un mandat spécifique et les budgets requis pour le réaliser.

Comme les gouvernements d'Ottawa et de Québec sont en voie de renégocier l'entente générale de 1968, M. De Bané espère que son idée sera retenue. Autrement, dit-il, ce sera encore l'échec, et le plan ne sera jamais exécuté.

S'il en a contre les fonctionnaires du Québec, le député libéral en a encore plus contre ceux d'Ottawa que l'on ne voit nulle part, dit-il, et qui n'ont pas le temps de sortir de leurs bureaux. Il a fait état de leur inexistence ou de leur passivité dans le territoire-pilote.

La réunion-monstre de ce soir vise à sensibiliser les gouvernements et à leur soumettre le projet conçu localement. "Et si rien n'est fait d'ici un mois, il y en aura un plus grosse, a déclaré le député aux journalistes. Il est convaincu que l'implantation de fermes forestières est la seule mesure apte à redonner vie à une quarantaine de paroisses. Et la mise en marche de ce programme, ainsi que de tous les autres prévus au plan du BAEQ, devrait être confiée à une régie, étant donné que les gouvernements ont démontré leur incapacité de les réaliser.

La création de fermes forestières constitue la solution de survie imaginée par les citoyens de 25 à 40 paroisses gaspésiennes laissées pour compte dans le Plan d'aménagement, et depuis lors par les gouvernements.

Cette solution, les premiers intéressés la soumettront ce soir à leurs députés et aux autorités gouvernementales au cours d'une réunion monstre.

Voir page 6: De Bané

À moins d'un coup de barre...

Santé et éducation absorberaient la totalité du PNB

OTTAWA (d'après la PC) — Le Conseil économique du Canada a lancé un appel hier aux gouvernements du pays et aux citoyens pour qu'ils freinent la montée des dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'enseignement et s'efforcent d'atteindre à une plus grande efficacité dans la production de ces services.

Les récents taux de croissance des dépenses pour les soins médicaux et pour l'éducation ne peuvent plus continuer, soutient le Conseil dans son septième exposé annuel.

Une utilisation plus efficace des ressources dans ces secteurs devient donc une préoccupation urgente au Canada car, précise le CEC, "si les taux de croissance des dépenses des cinq dernières années devaient s'appliquer à long terme, ces deux seuls secteurs d'activité absorberaient la totalité du produit national potentiel avant l'an 2000".

On se souvient que l'an dernier, les commentaires du Conseil économique sur le rendement de l'économie avaient été

Voir page 2: Santé-éducation

faits saillants

Les Canadiens doivent freiner les taux de croissance des dépenses destinées aux soins de santé et à l'éducation.

Si ces taux de croissance de dépenses ne sont pas diminués, les soins de santé et l'éducation absorberont la totalité du produit national potentiel avant l'an 2000.

Un moyen efficace de réduire le taux de croissance des dépenses aux soins de santé serait de développer les différentes "formules d'équipe".

Le nombre de médecins sera probablement insuffisant en 1975 et celui des dentistes le sera certainement.

Les fonds destinés à l'éducation représentent actuellement le pourcentage le plus important des dépenses publiques totales.

Efficacité et économie des moyens doivent être les critères des dépenses dans l'éducation.

La principale préoccupation de la politique commerciale dans les années 1970 doit être la recherche de coûts plus bas, de productivité élevée et de capacité de concurrence accrue dans l'industrie manufacturière.

Le commerce de gros et de détail représente actuellement environ un sixième de l'emploi total et environ un septième de la production totale de l'économie canadienne.

Le Canada doit s'opposer à tout recours à des politiques commerciales protectionnistes de la part des Etats-Unis ou de l'Europe.

Si le Royaume-Uni se joint au Marché commun, le Canada devra envisager la suppression des tarifs douaniers préférentiels qui s'appliquent à certains produits britanniques.

Toute expansion importante des industries extractives durant les années 1970 continuera de dépendre des investissements massifs de ces industries.



M. J. R. Smith



Le maréchal Tito, président de la Yougoslavie (Téléphoto AP)

Tito veut céder sa place à une présidence 'collective'

ZAGREB, Yougoslavie (AFP) — Le maréchal Tito a annoncé hier, qu'une réforme visant à instituer une "présidence collective" de la Yougoslavie serait prochainement réalisée.

Cet organisme collectif, où les six Républiques fédérales yougoslaves seraient représentées sur un pied d'égalité, prendrait en charge une partie des fonctions du gouvernement, qui deviendraient l'exécutant des décisions de cette présidence.

Le chef de l'Etat yougoslave parlait

à Zagreb, capitale de la Croatie, devant les dirigeants et les militants communistes croates.

Il s'agira en fait d'instituer à la tête de l'Etat une direction collective similaire à celle qui, depuis mars 1969, préside aux destinées de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Celle-ci est dirigée par un bureau exécutif qui comprend, sous la présidence du maréchal Tito, deux membres pour chacune des Républiques fédérées et un pour cha-

Voir page 6: Maréchal Tito

La pollution

Le colloque de Montréal, un expédient électoral?

M. Christian de Laet, secrétaire général du Conseil canadien des richesses naturelles, a déclaré hier que le symposium sur la pollution qui s'est ouvert hier sous les auspices de la Ville de Montréal, n'est qu'un expédient pour redorer le blason de la politique sociale des autorités municipales.

Dans une interview accordée à la Canadian Press, M. de Laet s'est dit d'avis que les entreprises spectaculaires de la Ville et, parallèlement, la négligence de la Ville dans le domaine du bien-être social ont creusé un fossé de confiance

aux yeux du citoyen moyen.

Rappelons que le maire Drapeau, qui sollicite un nouveau mandat le 25 octobre, a annoncé le 27 août ce symposium de trois jours sur la pollution qui se tient en même temps qu'un sympo-

Voir page 6: Pollution

■ Autres informations sur le symposium organisé par l'administration Drapeau-Saulnier (Page 2)

Un étrange congrès-happening à Bruxelles

2) À mi-chemin entre Woodstock et la tradition

par Gérald LeBlanc, collaboration spéciale

Le Conseil des Eglises (Council of Churches) et l'Association des architectes d'édifices religieux organisaient en 1967 un congrès portant sur la relation entre les arts et la religion. Ce congrès rassembla un groupe de professionnels, sociologues, psychologues, architectes et théologiens, au majestueux Hilton de New York. La tenue de ce congrès coïncida avec un des étés les plus marqués par les "riots" dans les ghettos noirs. Le congrès en tint compte et c'est à l'intérieur de ce contexte qu'on étudia la relation de l'art à la religion. Une des conclusions très nettes qu'on peut lire dans le volume du congrès, (Révolution, Place aux symboles) est que l'âge des églises monuments est révolu et qu'il faut revenir à une forme plus simple et plus engagée d'art religieux.

A la demande de François Houtart, so-

ciologue belge de la religion de réputation internationale, on a décidé de tenir le prochain congrès à Bruxelles en 1970. L'aspect révolution et conflit étant venu s'ajouter à ceux d'art et de religion, le congrès de Bruxelles devait porter sur les expressions créatrices d'une société en conflit. On forma un comité chargé d'organiser le congrès. François Houtart fut nommé secrétaire de ce comité et c'est lui qui en assura l'orientation et l'organisation. Il chercha à contacter tous les groupes bruxellois intéressés et engagés dans le thème proposé et finalement, c'est le Mass Moving, un groupe d'animation populaire qui, avec le chanoine Houtart, prit en main la destinée de cette rencontre. Le Mass Moving, comme son nom l'indique, veut renouer les masses et leur faire prendre conscience des problèmes actuels. Il le fait sans égard aux métho-

des; à témoin, il compte à son actif un "happening" assez singulier: couler du béton sur une automobile en n'y laissant découverts que les deux phares de l'avant.

Les organisateurs du congrès visaient un double but. Ils voulaient d'abord essayer de trouver un fil conducteur, une vue globale de tous les conflits rencontrés par l'homme contemporain vivant dans une société en mutation profonde, passant d'une forme de culture à une autre. Pour ce faire, ils voulaient mettre en contact tous les gens intéressés et engagés dans ce passage et ainsi briser les cloisons séparées les différentes spécialités, les différentes formes d'expression, les savants et les artistes, les spécialistes et les non-spécialistes. Dans une conférence de presse donnée à l'ouverture du congrès, Houtart exprimait ainsi les intentions de la

rencontre: "Le thème est large et certains peuvent se demander pourquoi aborder tant de questions? Or c'est bien cela que nous avons voulu: poser le problème des conflits et de leurs expressions symboliques de manière globale et réunir ensemble des gens d'univers très différents qui n'ont pas l'habitude de dialoguer."

"Il attendra au congrès d'aborder de front ces problèmes. Ils peuvent et doivent être posés au départ des divers points d'intérêt qui nous rassemblent: l'architecture ou la presse, le théâtre ou la science politique, la religion ou l'éducation permanente. ... Nous vivons aussi une créativité et des expressions symboliques, non dans une simple transgression festive, mais comme une manière d'exprimer ce qui nous tient à

Voir page 6: Happening

au gré du temps

Informatique

A ceux qui ont du mal à comprendre le fonctionnement prodigieux d'un ordinateur, il suffit de raconter cette histoire. Elle utilise le système binaire fondé sur les seuls chiffres 0 et 1 et prouve que l'homme logique est capable de faire du traitement de données séquentiel et transitif.

Voici l'histoire: elle est celle d'un individu dont le pays est au seuil d'une guerre et qui se dit: De deux choses l'une, je serai mobilisé ou non; si non, pas de problème; si oui, je serai envoyé au combat ou non; si non, pas de problème; si oui, je risquerai d'être blessé; si non, pas de problème; si oui, ma blessure sera dangereuse, si non pas de problème. Si oui, je mourrai; alors plus de problème. Si non, tout va bien, pas de problème. Fin du traitement!

On dit que les grands ensembles électroniques multipliant à l'infini nos possibilités mentales habituelles, font de l'homme un "être prolongé".

Il semble que nous avons devancé la machine et que nous vivons plutôt le temps de l'ordinateur prolongé.

Louis-Martin TARD

Au colloque de la ville de Montréal

Les mesures anti-pollution n'ont été jusqu'ici que des palliatifs

par Pierre Richard

La lutte contre la pollution de l'air n'est qu'au stade de la recherche et les quelques mesures adoptées jusqu'à maintenant, principalement au niveau municipal (qui semble en avance sur les gouvernements provincial et fédéral) pour enrayer ce fléau ne sont que des palliatifs.

C'est ce qui ressort de la première journée d'un symposium de trois jours, organisé par les autorités de la ville de Montréal, sur la pollution de l'air et sur le bruit, symposium qui groupe une cinquantaine de participants des divers services de la ville de Montréal, et de plusieurs ministères des gouvernements du Québec et d'Ottawa.

Lors de la séance inaugurale, hier matin, les porte-parole des trois paliers de gouvernement ont fait état de leurs réalisations respectives et de leurs projets quant à la lutte contre la pollution de l'air; cette première séance a été publique tandis que les discussions de l'après-midi se sont déroulées à huis clos.

Aujourd'hui, les discussions se poursuivent, toujours en l'absence des journalistes, sur le même sujet. Demain, dernière journée du symposium, les délégués aborderont le problème du bruit dans les grandes villes, nouvelle forme de pollution qui peut mettre en danger la santé de l'homme. Le colloque se déroule sous la présidence du maire Jean Drapeau.

Les mesures adoptées à ce jour pour lutter contre la pollution peuvent se résumer comme suit:

- détermination d'une concentration maximale permise dans l'air de certains contaminants, notamment l'anhydride sulfureux et les particules aérosolées (règlement municipal 4007);
- surveillance des installations industrielles, des chaudières à vapeur, des incinérateurs, etc;
- mise en place de plusieurs postes d'échantillonnage par les trois niveaux de gouvernement et analyse des échantillons prélevés;
- législation fédérale, en mars dernier, en vue de réglementer les éma-

nations de tous les véhicules motorisés importés au Canada ou exportés, envoyés ou transportés d'une province à l'autre;

● annonce d'une législation fédérale prévoyant des allocations à l'égard des investissements de capital touchant les structures et l'équipement acquis principalement pour prévenir ou réduire la pollution atmosphérique.

Grâce à diverses dispositions adoptées par la ville de Montréal, on peut noter une diminution sensible depuis dix ans des poussières retombeées; cette diminution est de l'ordre de 31 tonnes par mille carré par mois; le taux de retombeée des poussières était en 1969, de 16 tonnes par mille carré par mois, alors que 10 ans plus tôt, il était de 47 tonnes. L'application du plus récent règlement (4007) permettra une réduction de l'ordre de 60% de la concentration d'anhydride sulfureux dans l'air d'ici 1972, de même qu'une réduction sensible des particules en suspens dans l'air. Cependant, note M. Guérard du Service de Santé de Montréal, malgré ces améliorations, "d'ici une dizaine d'années, les niveaux de pollution de l'air à Montréal seront redevenus ce qu'ils étaient". "Il faut donc mettre l'accent sur la recherche de solutions définitives", affirme-t-il dans la conclusion de l'exposé qu'il a présenté à la première séance.

Quant à M. Walter Brabant, également du Service de santé de la ville, il a fait une énumération des diverses questions qui demeurent en suspens et auxquelles il faudrait répondre dans les plus brefs délais: "Faut-il se limiter à l'anhydride sulfureux et aux particules en suspension dont la détermination est relativement facile, faut-il s'attaquer aux autres polluants dont l'analyse est beaucoup plus complexe? Y a-t-il accumulation de certains contaminants dans l'organisme? Quelle est l'influence de la pollution sur la visibilité? Quelle est la nature des aérosols qui créent le "smog" montréalais? Quelle influence la géographie de Montréal a-t-elle sur la micrométéorologie en relation avec le degré de pollution? Jusqu'à quel point les avions contribuent-ils à la pollution de l'air au-dessus de Montréal? En cas de conditions climatologiques défavorables comme celles de Londres en 1952 ou celles de New York au mois d'août dernier, quelles sont les mesures d'urgence qui peuvent être appliquées?"

Une des principales questions discutées par les experts des trois paliers de gouvernement est celle de la pollution causée par les véhicules motorisés; Montréal insiste pour que les gouvernements fédéral et provincial légifèrent et mettent en application la première loi récemment adoptée par le gouvernement fédéral. Parallèlement à ce symposium, un autre colloque se tient à Montebello où se réunissent les sections québécoise et ontarienne de l'Association canadienne pour l'assainissement de l'air; au cours de cette réunion, la compagnie Du Pont a présenté un système visant à réduire les émissions de gaz s'échappant des automobiles.

Québec et Ottawa se préparent à légiférer

Les gouvernements du Québec et du Canada s'apprentent à adopter des législations globales sur l'environnement et sur la salubrité de l'air.

Le chef de la délégation du Québec au symposium sur la pollution qui se déroule actuellement à l'Hôtel de ville de Montréal, M. Jean A. Roy, a déclaré que le gouvernement provincial a l'intention d'adopter une politique globale de l'environnement qui inclurait les éléments que devait contenir un projet de loi sur la pollution atmosphérique qui avait été inscrit au feuillet de la session prorogée à cause des élections du 29 avril.

Cette législation sur l'environnement prévoit la création d'un organisme unique au Québec devant s'occuper de la lutte contre la pollution, "ceci dans le but d'éviter la duplication des efforts, remédier à l'inconsistance de l'exécution des politiques et à l'absence de vue d'ensemble du problème du milieu". La

mise en place d'une telle politique et d'un tel organisme central semble créer des tiraillements entre le gouvernement provincial et les autorités de la ville de Montréal; en effet, la planification et la recherche seraient centralisées au niveau provincial tandis que l'exécution et la mise en application seraient laissées aux municipalités ou communautés urbaines.

M. Roy a confié au Devoir que Québec tentait de rattraper le retard qu'il accuse par rapport à la ville de Montréal; par cette législation et grâce à cet organisme, le gouvernement provincial tenterait de s'inscrire à l'avant-garde de la lutte contre la pollution.

Alors que le gouvernement du Québec annonce qu'il va légiférer sur l'environnement, celui d'Ottawa étudiera dès la prochaine session un projet de loi sur la salubrité de l'air qui, selon le chef de la délégation canadienne au symposium, le sous-ministre de la santé, M. J. Maurice Leclair, sera "très complet". Faut-il prévoir une lutte constitutionnelle entre les deux gouvernements? Les chefs des deux délégations rejettent cette éventualité car le problème est si vaste que la collaboration de tous est requise.

Bien que la réunion se définisse comme une rencontre entre experts et praticiens, comme l'a souligné le maire Drapeau dans son allocution de bienvenue, on peut prévoir que les questions de juridiction, bannies des discussions officielles, feront l'objet de rencontres dans les coulisses.

LES PARENTS

Suite de la page 3 n'avait reçu que 50 p.c. des manuels de français et d'anglais, 80 p.c. des manuels de mathématiques et 35 dactylos sur 70. De plus, il n'y a toujours ni chaises ni bureaux dans les locaux d'histoire et de géographie, pas d'équipement pour l'éducation physique, pas de mobilier pour les locaux de musique et il n'y a qu'une partie seulement des instruments. Un atelier seulement sur 13 peut fonctionner et les bureaux des professeurs ne sont pas installés.

L'ANGLAIS chez L.P.S.

COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

* Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures

LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

MODÈLE 71



Élégance et économie **RENAULT 10**

Choix unique en ville

chez

RENAULT CANADA

Succursale Détail

6875, Côte de Liesse

735-1331

Robert Bourassa

Le marketing peut servir la cause du secteur public

par Pierre-L. O'Neill

Soulignant le rôle important du "marketing" dans les succès de plusieurs grandes entreprises privées québécoises, M. Robert Bourassa a exprimé l'avis, hier, que cette nouvelle science pourra bientôt servir la cause du secteur public.

Le premier ministre du Québec participait à Montréal, au lancement d'un ouvrage intitulé: "Marketing, un défi pour les Québécois", réalisé conjointement par les éditions du Commerce et les éditions du Jour.

Les auteurs de cet ouvrage s'appuient dans une large mesure sur l'expérience et les témoignages d'entreprises qui ont connu un succès spectaculaire au cours des dernières années, notamment: le club de baseball les Expos de Montréal; la St-Lawrence Manufacturing qui exploite une usine de lames de patins et exporte 90% de sa production et, enfin la société Bombardier reconnue mondialement pour la fabrication de ses motoneiges.

Selon M. Bourassa, la croissance rapide de ces trois entreprises démontre que les Canadiens français n'ont aucune raison de nourrir des complexes d'infériorité. "C'est

malgré une sévère compétition, a-t-il souligné, que la science du "marketing" conjuguée à beaucoup d'ingéniosité et d'esprit de travail, leur a permis d'atteindre des résultats aussi considérables et concluants".

L'ouvrage présente le "marketing" comme philosophie de l'entreprise, un mode de gestion qui doit forcer les administrateurs à concentrer leurs efforts sur la satisfaction du consommateur.

On a voulu regrouper les efforts souvent dispersés de plusieurs personnes et groupes pour présenter au public une description simple de cette science nouvelle qu'est le "marketing".

Réalisée en collaboration avec des entreprises québécoises et des universitaires, cette publication tend à démontrer que la réalité du monde du "marketing" est maintenant parmi nous pour y demeurer. On y retrouve certaines notions fondamentales, un rappel des expériences d'entreprises connues, une étude qui fait le point sur la conception du "marketing" par nos entrepreneurs et, finalement, un lexique des principaux termes utilisés.

lettres au Devoir

Une émission de mauvais goût

Société Radio-Canada, Le photo-roman présenté au canal 2, dimanche le 13 septembre courant, à 8.30 heures, par Marcel Dubé sous la réalisation de Louis-Georges Carrier a de quoi soulever l'indignation de parents qui ont assisté à cette représentation au milieu de leur famille.

C'est à se demander si on nous prend pour des imbéciles pour nous présenter ce genre de spectacle à une heure où toute la famille se retrouve ordinairement pour assister à un programme instructif, éducatif, culturel ou tout au moins divertissant.

Ce genre de drame passionnel où le vice le plus dégradant et l'é-

rotisme aussi osé que possible se donnent libre cours n'est certes pas fait pour un divertissement familial.

Non seulement le drame que l'on veut nous faire revivre avec les acteurs est de nature à indignier les parents qui se retrouvent devant l'écran avec leurs enfants, mais aussi le fait de nous présenter cet épisode dramatique avec les attitudes que cela comporte chez les artistes soulève l'indignation jusqu'à l'écoeurement. Comme s'il fallait tout montrer à la télévision sous prétexte que cela existe, que cela est vrai et réel...

Louis-Philippe JONCAS
Saint-Vincent de Paul,
15-9-1970

suites de la première page

SANTÉ-ÉDUCATION

interprétés par plusieurs comme un désaveu de l'approche du gouvernement face aux problèmes de l'heure, dont notamment la lutte contre l'inflation. Un peu plus tard, la dernière-née des institutions gouvernementales, la commission des prix et des revenus, venait en opposition avec des recommandations du Conseil.

Dans son rapport d'une centaine de pages, intitulé: "Les diverses formes de la croissance", le CEC traite de cinq groupes d'industries et de services, à savoir, outre les soins de santé et l'enseignement supérieur, les industries extractives minières, les industries manufacturières, le commerce de gros et de détail.

Depuis quelque temps déjà, note le CEC, les soins de santé représentent l'un des secteurs d'activité économique parmi les plus vastes et dont la croissance est parmi les plus élevées. En outre, souligne-t-il, leur financement est passé graduellement du secteur privé au secteur public, ce qui attire encore davantage l'attention du public sur la hausse des coûts des soins de santé.

Or, précise le rapport, d'autres hausses marquées doivent être attendues au cours des années 1970. En 1955, les dépenses pour soins de santé étaient d'environ \$60 par habitant au Canada, en 1967, elles atteignaient près de \$170, et, même si l'on se réfère à des hypothèses modérées, elles pourraient atteindre, selon le CEC, le double de ce chiffre en 1975.

Cela veut dire que, de toute l'augmentation de revenu de l'économie canadienne au cours de la période de 1967 à 1975, le douzième serait absorbé par les soins de santé.

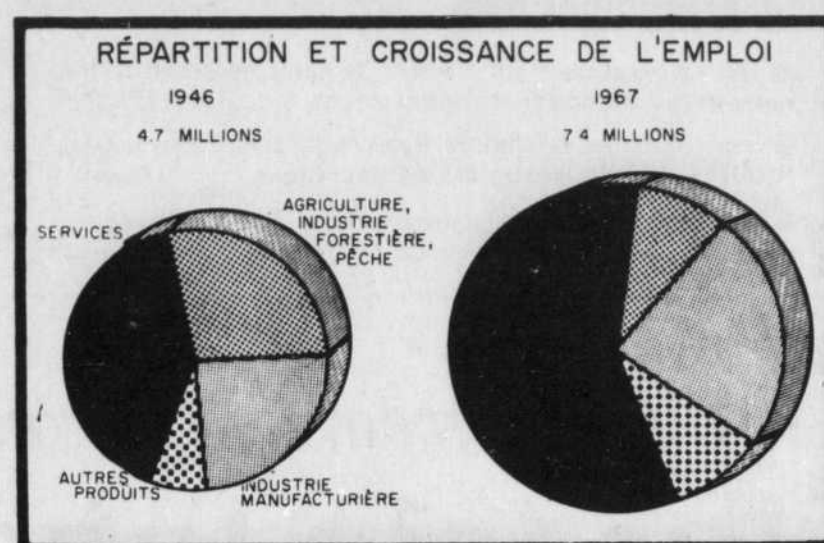
Les dépenses pour ces soins de santé seront de l'ordre de \$8 milliards en 1975, prévoit le CEC. Ce qui fait que la dépense moyenne par habitant aura passé de \$170 en 1967 à environ \$345. Les chiffres correspondants aux États-Unis étaient de \$240 et seront de \$430.

Le rapport révèle que la demande du personnel dans les secteurs de la santé augmente rapidement et les salaires représentent environ 80 pour cent des dépenses faites dans ces secteurs. Le CEC prédit qu'en 1975 le nombre de médecins sera probablement insuffisant et celui des dentistes sera certainement insuffisant au Canada.

Le rapport révèle que la hausse des dépenses destinées aux soins de santé est due à:

1. l'augmentation de la quantité des services dispensés;
2. l'amélioration de la qualité de ces services;
3. la hausse des salaires dans ce secteur.

Le CEC estime que l'on pourrait réduire les coûts par une meilleure utilisation des ressources disponibles en évitant le gaspillage du temps des per-



L'évolution du Canada vers une économie "de services" est illustrée dans ce graphique du Conseil économique du Canada. A l'heure actuelle, les industries de services, comme le commerce de détail et de gros, les communications, le transport, l'administration gouvernementale, les banques et la finance, l'assurance, l'immeuble, les institutions d'enseignement, les hôpitaux et une foule d'autres services tels ceux des avocats, des comptables, des réparateurs et des coiffeurs, fournissent quelque 60 p.c. des emplois au Canada, contre 40 p.c. seulement en 1946. La part du secteur des biens a fléchi en conséquence.

sonnes à haute qualification professionnelle. On devrait confier certaines tâches à des personnes moins qualifiées et moins rémunérées chaque fois qu'il est possible de le faire sans réduire la qualité des services dispensés.

Le Conseil suggère que l'on développe les différentes "formules d'équipe" qui sont moins chères et qui groupent, en proportions variables, des omnipraticiens, des spécialistes, du personnel paramédical, des infirmières, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres personnes qualifiées.

Des modifications aux règles régissant le droit de pratique, permettant au personnel paramédical d'accomplir des tâches de routine sous surveillance de professionnels reconnus, seraient de nature, selon le Conseil, à favoriser une meilleure utilisation des ressources.

On pourrait aussi promouvoir une meilleure coordination régionale des services, l'application de plus de soins de santé préventifs, l'utilisation plus efficace des installations et de l'équipement et avoir recours à des méthodes améliorées de gestion dans les hôpitaux et autres centres de soins de santé.

Il devient impératif, dit le CEC, que des efforts généralisés, systématiques et intensifs soient déployés en vue d'accroître l'efficacité des dépenses à l'éducation au Canada.

Ce secteur est la plus grande "industrie" au pays, note-t-on dans le rapport, puisque près d'un tiers de la population y est impliqué à temps plein.

Le CEC estime que des économies importantes pourraient être réalisées par une analyse plus stricte des dimensions moyennes des classes et de la charge d'enseignement, par une évaluation plus serrée de l'éventail des programmes et des cours offerts, par le rationnement des moyens technologiques coûteux et par une coordination accrue entre les universités et les autres institutions d'enseignement post-secondaire.

Dans un autre domaine, le Conseil souligne qu'il y a de bonnes raisons économiques pour ne pas être entièrement satisfait de certains résultats obtenus par la politique commerciale canadienne, particulièrement en ce qui a trait à la protection de certaines industries manufacturières dont les coûts sont élevés et dont le degré de spécialisation est faible.

"La principale préoccupation de la politique commerciale dans les années 1970 devra être, dit le CEC, la recherche de coûts plus bas, de productivité élevée et

de capacité de concurrence accrue dans l'industrie manufacturière."

Selon le Conseil, des révisions plus fréquentes des tarifs douaniers canadiens devraient être faites pour accroître l'efficacité des industries. D'autre part, des réductions unilatérales des droits de douane devraient être envisagées dans tout programme bien équilibré de lutte contre l'inflation, si des augmentations systématiques et induites élevées des coûts et des prix industriels se produisent au cours des années 1970.

Le Canada devrait, de plus, s'opposer à tout protectionnisme de la part des États-Unis ou de l'Europe.

Enfin, si le Royaume-Uni se joint au Marché commun, le Canada devra envisager la suppression des tarifs douaniers préférentiels qui s'appliquent à certains produits britanniques et la réduction des droits de douane appliqués à ces produits en vertu de la clause de la nation la plus favorisée.

Le taux d'expansion des industries manufacturières au cours des années 1970 dépendra, selon le CEC, de nombreux facteurs, notamment des résultats que l'on obtiendra en matière de productivité, du développement du commerce extérieur et de l'évolution des prix relatifs.

"L'accent devra être mis encore plus sur l'accroissement de la productivité, note le CEC, si le taux de change du dollar canadien demeure supérieur à ce qu'il a été pendant les années 1960."

On précise dans le rapport que le commerce de gros et de détail représente actuellement environ un sixième de l'emploi total et environ un septième de la production totale de l'économie canadienne.

Le CEC conclut que les possibilités d'accroître la productivité dans le secteur du commerce dépend de la capacité du secteur de réaliser des changements dans l'organisation et de développer des nouvelles méthodes de distribution.

propos

"La part de l'Amérique latine dans les investissements américains directs à l'étranger est tombée de 37,7% en 1950 à 18,1% en 1966."

Rapport analytique de l'OCDE, Ecarts technologiques et comparaisons entre pays membres, Paris 1970.



LOTO-QUÉBEC PRÉSENTE
LA FORTUNE
UN SUPER-SPECTACLE COULEUR



GINETTE RENO

MARC GELINAS

JENNY ROCK

- ★ 3 GRANDES VEDETTES
- ★ 3 SKETCHES (8 comédiens) Jean-Pierre Masson, Gilles Pellerin, Madeleine Touchette, Clodette Deslormier, Suzanne Valérie, Marc Favreau, Jean Brousseau, Yvon Leroux.
- ★ 2 GRANDS ANIMATEURS Lizette Gervais et Guy Provost
- ★ DES INTERVIEWS de gagnants de loteries antérieures
- ★ DIRECTION MUSICALE Jean Larose

Une émission Spéciale produite par CFTM-TV et réalisée par J.P.L. Production

Votre poste

| | | |
|--------------------------|--------------|-------------------------|
| CFTM-TV, Montréal | 22 septembre | 9:00 h. - 10:00 h. p.m. |
| CFTM-TV, Québec | 22 septembre | 9:00 h. - 10:00 h. p.m. |
| CJPM-TV, Chicoutimi | 22 septembre | 9:00 h. - 10:00 h. p.m. |
| CKTM-TV, Trois-Rivières | 23 septembre | 5:30 h. - 6:30 h. p.m. |
| CJBR-TV, Rimouki | 23 septembre | 6:30 h. - 7:30 h. p.m. |
| CHAU-TV, Carleton | 23 septembre | 7:00 h. - 8:00 h. p.m. |
| CKBL-TV, Matane | 23 septembre | 7:00 h. - 8:00 h. p.m. |
| CKRT-TV, Rivière-du-Loup | 23 septembre | 7:00 h. - 8:00 h. p.m. |
| CKRN-TV, Rouyn | 23 septembre | 6:30 h. - 7:30 h. p.m. |
| CHLT-TV, Sherbrooke | 23 septembre | 6:30 h. - 7:30 h. p.m. |

Les parents s'inquiètent

1,400 élèves sans école à Pointe-Saint-Charles

par Jean-Luc Duguay

Deux semaines après la rentrée, aucun cours n'a encore été donné à la nouvelle école polyvalente de Pointe-Saint-Charles, un quartier défavorisé du sud-ouest de Montréal, et des parents attribuent le retard à l'inefficacité administrative de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

La construction de l'école Charles-Lemoyne, au coût prévu de \$3 millions, est terminée depuis le 28 août mais l'institution n'est pas encore pourvue des manuels et de l'équipement nécessaires à son fonctionnement.

L'école, qui accueillera quelque 1.400 élèves, est la seule école secondaire de Pointe-Saint-Charles. Jusqu'à cette année, les jeunes du quartier devaient suivre les cours du secondaire dans le quartier voisin de Saint-Henri. Des cours de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années étaient cependant donnés dans un édifice loué par la CECM.

Les parents du comité consultatif de l'école, qui donnaient hier, une conférence de presse, s'inquiètent des répercussions de ce retard sur l'année scolaire de leurs enfants. Ils craignent également que la situation n'amène certains jeunes à abandonner tout simplement leurs études.

À la CECM, on dit travailler jour et nuit pour équiper l'école dans les plus brefs délais. M. Jules Leclerc, sous-directeur général, délégué aux immeubles et à l'équipement, explique le retard à ouvrir l'institution par "l'imminence des travaux auxquels la CECM devait faire face en ce début d'année scolaire".

La construction de cinq écoles polyvalentes, dit-il, ne s'est terminée que quelques jours avant la rentrée, notamment à cause de la grève de la construction, et chaque école représente \$1 million d'équipement. De plus, la CECM a dû cette année transformer 54 écoles secondaires en options graduées.

"On a trop voulu faire en même temps", de dire M. Leclerc, qui espère que l'école Charles-Lemoyne recevra au cours de la semaine assez d'équipement pour pouvoir fonctionner, au moins partiellement, lundi prochain.

Le principal de l'école, M. Jean-Jacques Mondoux, exprime le même vœu. Entre-temps, il convoque chaque jour des élèves à l'école afin de les initier au jeu compliqué des horaires propre à une école polyvalente. Quant aux 88 professeurs, ils se réunissent pour planifier leurs cours et tiennent des assemblées syndicales, comme il est normal au début d'une nouvelle année.

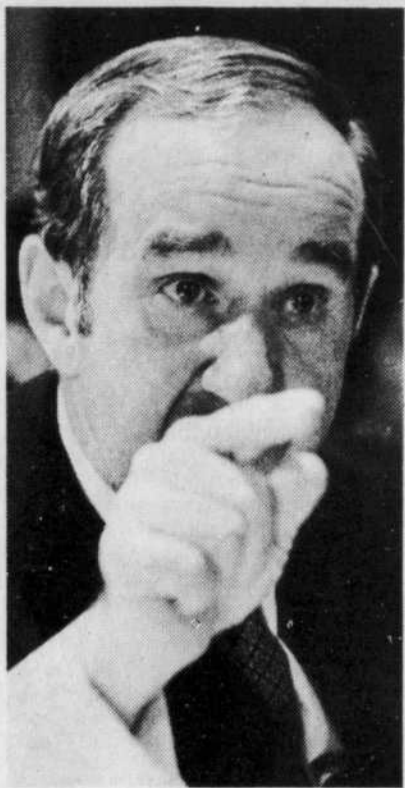
Les parents, eux, tentent vainement d'obtenir des explications de la CECM et ne savent plus à quelle porte frapper pour se faire entendre.

Ils ont l'intention aujourd'hui de se rendre à l'édifice de la rue Sherbrooke afin d'y être "reçus", et si les cours ne reprennent pas lundi, ils organiseront une manifestation de tout le quartier devant l'école.

Outre que le retard risque, s'il se prolonge, de compromettre l'année scolaire de leurs enfants disent-ils, il peut également avoir des effets particulièrement néfastes dans un quartier défavorisé comme Pointe-Saint-Charles où les jeunes se font volontiers prier pour aller en classe. Les parents craignent que certains élèves, comme cela a été le cas pendant la grève des professeurs, n'abandonnent les études.

Quinze jours après la rentrée, l'école

Suite à la page 2



Pierre Laporte

Laporte presse les commissions de s'intéresser aux immigrants

par André Charbonneau

Le ministère de l'immigration du Québec cherchera à convaincre les commissions scolaires de s'occuper davantage des immigrants en encourageant, notamment, la création de classes d'accueil afin d'assurer l'intégration de ces derniers au groupe francophone. Cette mesure fait partie du programme d'incitation que le ministère tente présentement de mettre sur pied.

Au cours d'une conférence de presse donnée à la Place Ville-Marie, M. Pierre Laporte a de nouveau affirmé, qu'après Saint-Léonard il demeure de plus en plus convaincu que les mesures coercitives ne donnent rien.

Le ministre de l'immigration du Québec a toutefois reconnu que la volonté du gouvernement d'intégrer les immigrants au groupe francophone en respectant leur liberté de choix, sera en partie paralysée aussi longtemps que le français ne deviendra pas la langue de travail. Ainsi, même si le travail du ministère à l'étranger a permis de toucher 98% des immigrants venus l'an dernier au Québec, seulement 20% d'entre eux ont choisi le français comme langue d'usage. M. Laporte croit que la politique que son gouvernement annoncera incessamment au sujet de la langue de travail corrigera cette situation.

Parlant alors du rôle des commissions scolaires, il souligne que celles-ci hésitent souvent à organiser des classes d'accueil sous prétexte que les dépenses encourues ne sont pas admissibles au budget. Il fait alors remarquer que "nos amis les anglais", ont depuis longtemps trouvé moyen de les y intégrer. En outre, son ministère est prêt à fournir des subventions d'ici le moment où le ministère de l'éducation aura normalisé la situation. La multiplication des camps d'été pour Québécois francophones et néo-canadiens pourrait seulement contribuer à l'intégration des immigrants.

À propos de l'impact de l'immigration sur la vie économique du Québec, M. Laporte a déclaré que des études récentes démontrent incontestablement que le taux d'immigration n'a aucun rapport avec le taux de chômage. Il explique ce fait en disant que les nouveaux arrivants

trouvent habituellement du travail dans des secteurs où il y a pénurie de Québécois qualifiés. Il ajoute qu'on n'encourage pas l'immigration de travailleurs dans les secteurs où il s'avère possible de préparer, par recyclage ou autrement, une main-d'oeuvre québécoise qualifiée.

M. Laporte s'est dit très satisfait des relations entre son ministère et ceux de l'immigration et de la main-d'oeuvre du gouvernement fédéral. Il ajoute: "Nous sommes sur le point de nous entendre avec Ottawa pour que nos fonctionnaires québécois logent leurs bureaux dans les maisons mêmes où le ministère fédéral loge ses propres représentants".

Le ministre a laissé entendre que prochainement il appellera "un chat un chat" c'est-à-dire qu'il démontrera que "le problème de l'immigration n'est pas en Europe mais ici" et qu'il est temps que l'on s'éveille au Québec et que l'on adopte les moyens qui s'imposent pour redresser la situation, y compris les

moyens financiers. Il n'a pas voulu en dire davantage sur ce sujet.

M. Laporte avait convoqué les journalistes pour les informer qu'à partir du 26 septembre, son ministère, de concert avec celui des affaires culturelles, présentera un spectacle multi-folklorique intitulé "Chants et danses du monde". Des représentants québécois de l'Amérique latine, de l'Espagne, du Portugal, de la Chine et de la Pologne feront ainsi une escale à Chicoutimi, Sherbrooke, Drummondville, Hull, Montréal et Québec.

Le but de cette tournée est de favoriser la conservation des coutumes ethniques et d'en faire connaître la richesse aux Québécois autochtones. Le ministère a également publié un cahier à colorier pour les enfants immigrants dans le but de les familiariser avec certains aspects de la vie québécoise, drapeau québécois, assemblée nationale, figures historiques, Manic 5, carnaval de Québec, hockey, métro de Montréal, castor, original, etc. Les légendes sont rédigées en sept langues.

aujourd'hui

À 09h30, au motel des Laurentides, à Beauport, ouverture de l'assemblée générale annuelle de l'Association des gardes-malades et infirmiers auxiliaires du Québec.

À 10h00, à l'hôtel Hilton de Dorval, le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Normand Toupin, participe à la rencontre entre l'Ontario et le Québec pour discuter des problèmes agricoles.

À 12h30, à la salle Bonaventure du Reine Elizabeth, réunion du Kiwanis Club of St. George. M. Douglas E. Fordham Watts, directeur de la recherche, Molson Rousseau & Co. Limited, sera le conférencier.

À 16h45, le navire Ernest Lapointe quittera Trois-Rivières pour une démonstration d'outillage électronique sur le lac Saint-Pierre.

À 14h30, au salon 29 (3ème étage) de la Maison du commerce, 1080, côte du Beaver Hall, M. Charles Perrault, président du Conseil du patronat du Québec, rendra public un mémoire remis à M. Pierre Laporte, à l'encontre de la parité salariale absolue dans le secteur de la construction.

De 14h30 à 22h30, du mardi au samedi inclusivement, les 89 centres récréatifs et ateliers du service des parcs de Montréal, ouvriront au public. (Les centres Marquette, Notre-Dame-de-Grâce, Maisonneuve, Gadbois, St-Denis et St-Charles sont ouverts en plus le lundi aux mêmes heures.)

À 16h30, le ministre des affaires municipales et des travaux publics, M. Maurice Tessier, participe à l'inauguration des travaux sur le chantier de construction du stationnement d'Youville, à Québec, à l'angle des rues Dufferin et Dauphine.

De 17h00 à 19h00, dans les bureaux des Editions H M H, lancement d'un ouvrage de Frank Scott intitulé "Dialogue sur la traduction avec Anne Hébert à propos du Tombeau des Rois".

À 18h00, dans la salle H-762 de l'édifice Hall de l'université Sir George Williams, conférence de M. Arne Gausel sur le sujet suivant: "Brand Switching as a Function of Price Changes, Brand Perception and Other Risk related Variables".

À 22h00, à la salle de l'école St-Francois-Solano, 3580, Dandurand (entrée par la 16^{ème} avenue), le comité d'action politique de Rosemont, affilié au FRAP, choisira ses candidats aux élections municipales du 25 octobre.

De 22h00 à 23h00, à la salle Vendôme du Réveillon, 5000 est, rue Sherbrooke, réunion de l'Association des gardes-bébes du Québec.

À 20h15, au 14 Cedar Avenue (Lakeshore Unitarian Church), Pointe-Claire, débat, avec la participation du public, traitement des eaux usées. Ce débat est présenté par STOP (Society to Overcome Pollution).

À 18h00, au salon Cartier du Berkeley, l'Association of Administrative Assistants or Private Secretaries tient sa première réunion de la saison.

De 17h00 à 19h00, le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, présente les membres de la régie du Grand Théâtre de Québec, boul. Saint-Cyrille, à Québec.

À 20h00, au foyer Rousselot, 5655 est, rue Sherbrooke, assemblée générale annuelle du service des loisirs J.-C. Beaudin pour les handicapés.

À 20h30, le ministre des terres et forêts, M. Kevin Drummond, préside à la première en français au Canada de "Hair", à la Comédie canadienne.

À 21h00, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, inaugure l'exposition du groupe des sept au Musée des Beaux-Arts.

Le consul général des Etats-Unis remettra aujourd'hui au recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Gilles Boulet, 250 volumes traitant de différents aspects de la vie sociale, politique et culturelle des Etats-Unis.

Julien Déziel, O.F.M. MÉDAILLONS d'ancêtres

vingt-huit monographies de fondateurs de nos familles canadiennes, au 17^e siècle. Textes mis en ondes sur le réseau national de Radio-Canada: "Du St-Laurent aux Sources françaises". En vente dans les grandes librairies. Ce premier volume d'une série présente les Archambault, Baril, Campeau, Déziel, Labrèche, Gervais, Houde, Marsolais, Poirier, Simard, Tremblay, Gagnon, Tardif, etc.

Éditions du S.-Laurent
2010 Dorchester O., Montréal, 108
\$2.00 le vol. - plus poste: 15¢

GOUTTIÈRES HO-DO

Installées par, PRIMEAU MÉTAL

Émaillé, Galvanisé, Cuivre, Sans joint.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue 322-4160
Québec et Banlieue 872-9244

Le Placement au Canada

Sept cours sur l'art d'investir offerts au public sous les auspices de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Cette série sera présentée de 8h à 10h sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Ces cours se donneront les mardis, du 13 octobre au 24 novembre 1970.

Ces mêmes cours se donneront les jeudis, du 15 octobre au 26 novembre 1970.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes par cours et le dernier jour d'inscription est le 6 octobre 1970. Les frais sont de \$20 par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de \$15.

Pour tout autre renseignement appeler: Mlle Cyr 861-9431.

Veillez inscrire () personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA pour le mardi () pour le jeudi () S.V.P. indiquer d'un x le soir qui vous convient. Ci-inclus mon chèque de \$ () (\$20 par personne) à l'ordre de LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la(les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom _____
Adresse _____
Téléphone (affaires) _____
Poster à: LE PLACEMENT AU CANADA, Casier postal 61, 800, square Victoria, Montréal 115 (Québec).

LD-22-9-70



- par ses • PERFORMANCES
- SA SÉCURITÉ
- SON ÉLÉGANCE
- SON CONFORT
- SA ROBUSTESSE
- SA TECHNIQUE
- SON PRIX (\$2,595.00)*

LA PEUGEOT 304

RÉPOND AU BESOIN D'UNE ÉPOQUE

EN DÉMONSTRATION AUX

GRANDS GARAGES DU QUÉBEC
306 EST, RUE SAINT-ZOTIQUE TEL.: 273-9105

* ÉQUIPEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES INCLUS SAUF RADIO.

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS COMMERCE

ET AUX ÉDITIONS DU JOUR

MARKETING

- Le premier livre sur le marketing écrit en collaboration pas des spécialistes du Québec.
- L'expérience d'entreprises québécoises qui ont connu le succès grâce au marketing: P.S. Ross & Associés, Bombardier Limitée, Les Expos de Montréal, St-Lawrence Manufacturing Co. Inc., etc.
- Préface de Michel Cloutier, doyen de la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke.

En vente partout à \$3.00 - Distribue par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert



La réforme constitutionnelle et les méthodes d'amendement

La conférence constitutionnelle de la semaine dernière a relancé le débat ancien sur la procédure d'amendement de l'AANB. La nécessité d'une telle procédure est apparue dès la conférence impériale de 1926 qui proclamait l'égalité des dominions du Commonwealth et du Royaume-Uni, et surtout avec le Statut de Westminster de 1931 qui sanctionnait cette égalité et qui décrivait qu'aucune loi du Parlement britannique ne s'appliquerait désormais à un dominion à moins qu'elle ait été adoptée à sa demande.

Même si la constitution de 1867 accordait au Parlement du Canada et aux législatures des provinces le pouvoir d'apporter des changements à certains articles qui les concernaient, aucune autorité législative au Canada n'était autorisée à modifier les dispositions les plus importantes, en particulier les articles 91 et 92 portant sur le partage des compétences entre Ottawa et les provinces.

Depuis 1931, huit amendements à la constitution canadienne ont été apportés par Londres à la demande du Parlement canadien. Dans quatre cas, Ottawa avait obtenu l'assentiment de toutes les provinces, ou au moins de leurs gouvernements car pour certains amendements les législatures provinciales ne furent pas appelées à se prononcer; dans les quatre autres cas, Ottawa ne consulta pas les provinces, notamment pour l'adoption de l'article 91 (1) qui donne au Parlement canadien le droit de modifier certaines parties de la constitution. Ce dernier amendement a été fort contesté et Ottawa a accepté, dès 1950, de le remettre en question si l'on tombait d'accord sur une méthode générale pour modifier la constitution.

Malgré les études et négociations poursuivies depuis près de quarante ans, l'on n'a pas trouvé de terrain d'entente sur la manière d'amender notre constitution, et la formule Fulton-Favreau de 1964 a connu un échec retentissant. Cette proposition a permis au Québec de mieux constater les dangers que peut comporter pour notre province toute méthode qui permettrait des changements constitutionnels ou des délégations de pouvoirs sujets à l'approbation d'une majorité des provinces comportant la majorité de la population du pays.

Dans une lettre à M. Bourassa, que nous avons publiée hier, M. Jacques-Yvan Morin a rappelé les pièges que comportait cette formule Fulton-Favreau, et a suggéré au premier ministre du Québec quelques propositions qui permettraient de rendre plus flexible cette formule en autorisant des ac-

cords directs entre Ottawa et le Québec en vue de délégations de pouvoirs qui assureraient la décentralisation souhaitée par notre province.

Un tel assouplissement irait à l'encontre de l'orientation fondamentale de la formule Fulton-Favreau, car en exigeant, pour une délégation de pouvoir du gouvernement central à une province, l'acceptation d'une telle délégation par au moins quatre provinces, l'on empêchait en pratique toute délégation de pouvoir en faveur du Québec. Avec cette formule, la constitution serait devenue plus souple pour les provinces anglophones, mais plus rigide pour le Québec.

Dans le communiqué final de la conférence constitutionnelle la recherche d'une formule d'amendement paraît plutôt accessoire et anodine; elle n'a pas la priorité dont on a parlé dans les manchettes des journaux. Mais elle semble néanmoins prématurée et inquiétante, et M. Morin a raison d'évoquer le spectre de la formule Fulton-Favreau.

Les premiers ministres ont accepté le principe d'une révision de la constitution et expriment aussi l'avis que les travaux de base effectués par les comités de la conférence au cours des dernières années forment une partie essentielle de cette révision. Mais l'on n'est pas d'accord sur les étapes de cette tâche. Pour certains premiers ministres, on doit d'abord procéder à quelques modifications plus urgentes avant d'effectuer la révision globale, et ils souhaitent qu'on établisse une méthode pour ces premières modifications.

D'autres premiers ministres veulent apparemment aller plus loin; ils estiment qu'on devrait d'abord établir les formules de modification "à la lumière des discussions concernant certaines dispositions bien précises". Il s'agit donc là apparemment d'une procédure d'amendement qui risquerait ensuite d'entraver les changements projetés.

D'autre part, quelques premiers ministres voudraient mettre au point des mécanismes de relations intergouvernementales pour pouvoir faire face aux problèmes complexes qui se posent aujourd'hui. De tels mécanismes paraissent en effet nécessaires, mais si on les établit sans préciser le partage des compétences et sans fixer de façon plus nette les pouvoirs de taxer et de dépenser, cela risque de conduire à des interventions plus accentuées du gouvernement central dans des domaines de compétence provinciale. Une telle centralisation pourrait orienter la révision constitutionnelle vers des objectifs opposés à ceux du Québec.

La conférence a donné au comité des fonctionnaires la directive d'étudier en détail les moyens de modifier la constitution, de faire progresser l'examen du mécanisme de consultation et de poursuivre l'étude de la répartition des compétences.

Quand on parle des "moyens de modifier la constitution" cela peut avoir plusieurs sens. Car pour opérer une réforme constitutionnelle il faut évidemment modifier la constitution actuelle. Mais il s'agit alors des changements mêmes qu'on doit apporter à la constitution, en revisant le partage des pouvoirs, l'attribution des impôts et des responsabilités.

Dans cette perspective, il faudra arriver à des options claires entre les tendances divergentes qui s'affrontent dans notre pays. C'est la nature même de notre fédéralisme qui est en cause. Faut-il centraliser ou décentraliser? Doit-on plutôt rechercher une formule d'association plus nuancée qui permettrait aux diverses régions ou provinces d'établir avec Ottawa les rapports qui leur conviennent sans imposer à toutes les parties du pays la même conception du régime fédéral? Les besoins et les caractères différents des régions peuvent justifier des arrangements divers. La situation particulière du Québec justifie des dispositions distinctes qui ne conviendraient pas à toutes les provinces.

Toutefois, "les moyens de modifier la constitution", et "les formules de modification" peuvent signifier autre chose. Si au lieu d'un accord sur les changements nécessaires au régime fédéral actuel, on entend d'abord fixer la procédure par laquelle ces changements éventuels devront être adoptés, la réforme peut être entravée par des vetos plus ou moins camouflés comme ceux qu'on avait insérés dans la formule Fulton-Favreau.

M. Bourassa a peut-être été pris par surprise quand on l'a invité à donner son acquiescement à la recherche des formules de modification. L'ambiguïté même des termes employés et de leur contexte dans le communiqué de la conférence ne permet guère de connaître le contenu des discussions qui ont porté là-dessus. Le premier ministre du Québec doit se montrer très prudent avant de s'aventurer davantage sur ce terrain glissant, et éviter d'accepter une procédure qui rendrait plus difficile l'obtention de nos demandes légitimes.

Paul SAURIOL



— Votre menace de départ les a mis en pleine forme

La fête et la guerre

Tous les hommes devront y participer

par HARVEY COX

● Bien connu pour sa thèse "The Secular City", Harvey Cox devait prononcer au congrès de Bruxelles sur les "expressions créatrices d'une société en conflit" une allocution sur "La fête et la guerre" dont la lecture fut rendue impossible par un chahut en pleine église des Capucins. L'auteur a accepté qu'il soit publié dans Le Devoir. Les sous-titres sont de la rédaction.

l'espérance humaine et de la promesse divine. Les hommes ont été créés pour vivre ensemble et pour partager le pain et célébrer leur communauté.

Deux principaux ennemis

Aujourd'hui, la guerre et la faim sont les deux principaux ennemis de l'espérance humaine. La guerre atomique pourrait détruire l'homme et son habitat terrestre. La faim est le résultat de la cupidité et de la cruauté des nations riches et de leur incapacité à vivre selon la promesse ludique. La technologie a affreusement augmenté la puissance destructrice potentielle de la guerre, mais elle a également rendu possible pour la première fois dans l'histoire humaine, la suppression de la faim. Désormais, la faim n'est plus un problème technique, mais un problème politique et finalement un problème de foi. Dieu maudit la fausse fête du riche dont le pauvre est exclu. Cette malédiction s'exprime aujourd'hui par la colère et l'impatience du pauvre.

Peut-être jadis la guerre pouvait-elle être isolée et la fête exclusive. Ce temps est révolu. Désormais il nous faut choisir entre une communauté globale autour d'une même table et une guerre qui épaisse en horreur tout ce qu'on peut imaginer.

Lazare et l'anti-fête

Dans la Bible, le pauvre Lazare doit attendre le ciel pour obtenir justice. Ce n'est plus tout-à-fait vrai aujourd'hui, car Lazare ne permettra plus longtemps au riche de poursuivre son obscène anti-fête.

Tous les hommes, a dit Jésus, sont invités, et même moralement obligés à participer à la fête. Si tous les hommes ne sont pas présents, il est vain de parler de fête.

La fête, ou le festival, est un moment que les hommes réservent à la célébration du pain et du vin, ensemble. La fête est aussi vieille que l'homme: on la trouve dans toutes les religions et toutes les cultures; elle ne se définit pas par la quantité de nourriture, mais par la qualité de l'esprit humain avec lequel elle est réalisée. Les animaux peuvent se repaître, seuls les hommes peuvent vivre une fête. La fête révèle un aspect particulier et exclusif de l'humain.

La famine systématique

Hélas, la guerre semble aussi être un phénomène tout aussi spécifiquement humain. A l'exception peut-être des fourmis, les hommes constituent la seule espèce qui se livre à la guerre organisée. Tandis que dans la fête l'homme exprime sa solidarité avec ses semblables (ex: fête de mariage, fêtes à l'occasion de pactes et de conventions, etc), dans la guerre, les hommes s'empoisonnent et se réduisent mutuellement à la famine, de façon systématique. Partager le pain avec "l'ennemi" est un acte de trahison en temps de guerre, tandis que toute indécision envers l'un des participants viole l'esprit de la fête.

La fête et la guerre sont toutes deux des occasions d'exprimer des sentiments qui ne le peuvent être d'une manière habituelle. La fête nous permet d'exprimer notre joie, notre sentiment de communauté, d'intimité, de partage, de solidarité. La guerre permet aux hommes de détruire, de haïr et de tuer. La fête et la guerre révèlent la promesse et la menace de l'homme, ses côtés angéliques et démoniaques. La promesse du christianisme consiste dans la révélation que l'homme n'est pas à jamais condamné à la captivité de son côté démoniaque. En

hébreu, le terme "shalom" implique non seulement l'absence de guerre mais aussi la présence d'une communauté vécue. L'homme n'est pas voué à la guerre, il peut effectivement vivre en solidarité et en paix.

La libération de l'homme

Dans le christianisme, la fête occupe une place symbolique majeure, place qui émane de la célébration de la Pâque, laquelle à son tour est une adaptation de fêtes et de célébrations de nature plus ancienne. La Pâque signifie toutefois la libération de l'homme, non seulement de la tyrannie de la nature, mais aussi de sa sujétion à l'environnement politique et économique. C'est la célébration d'un mouvement de libération nationale. N'oublions jamais que la communion chrétienne s'insère dans ce contexte historique de la libération de l'homme. Ce n'est pas seulement une fête "spirituelle", mais aussi une fête politique.

Le ministère du Christ commence avec une fête de mariage (à Cana) et se termine par une fête de Pâque à Jérusalem. La Cité et la Fête sont les deux principaux symboles "éschatologiques" du christianisme, les deux grandes images de

bloc-notes

Les caisses occultes et le NPD

Lors d'une conférence de presse qu'il donnait un dimanche d'avril 1968, au lendemain du congrès qui le porta à la tête du parti libéral fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, s'était vu interroger brutalement par un journaliste sur la provenance des fonds qui avaient servi au financement de sa campagne électorale.

Après avoir hésité un moment, le nouveau chef fournit quelques vagues indications qui ne précisaient pas grand-chose, sauf que sa campagne n'avait manifestement pas été financée à même des sources populaires. Visiblement gêné, M. Trudeau se pencha vers un adjoint et lui ordonna d'inscrire le financement des dépenses électorales en tête de sa liste de priorités.

Depuis cet engagement, une élection a eu lieu, sous l'empire du système établi. Le Parlement fédéral a même eu le temps de se pencher assez longuement sur la loi électorale canadienne. Du financement des dépenses électorales, il a été peu question, si ce n'est qu'une commission parlementaire étudie la question. Au rythme où vont les choses, le parti libéral de M. Trudeau pourrait très bien engager une nouvelle bataille électorale en continuant de s'appuyer secrètement sur des fonds fournis à 90% par les grandes sociétés commerciales, financières et industrielles.

La mémoire que le NPD vient de soumettre à la Commission parlementaire des dépenses électorales revêt, dans ce contexte de lenteur excessive, une singulière actualité. Le NPD n'entend pas priver les partis et les candidats du droit de solliciter des appuis financiers dans divers milieux; il fait montre, en cela, de plus de réalisme que ceux qui s'imaginent qu'il serait sain et possible de financer toutes les dépenses électorales avec les seuls fonds de l'Etat.

Mais il est un aspect que le NPD voudrait faire disparaître de nos moeurs politiques, et là-dessus on

ne saurait trop appuyer: c'est l'élément de mystère qui s'attache aux contributions électorales en provenance de compagnies et de syndicats. Le NPD propose, à cette fin, que les sociétés commerciales et les syndicats soient tenus par la loi de révéler dans leurs rapports financiers annuels le montant des contributions versées à des partis ou à des candidats. Voilà une suggestion qui s'inscrit dans la logique même du régime juridique sous lequel opèrent compagnies et syndicats. Ces deux types d'organismes jouissent, en vertu de la loi, de pouvoirs considérables. Il n'est que normal, si ces pouvoirs doivent être utilisés à des fins politiques, que leurs membres (ou actionnaires, dans le cas des compagnies) en soient informés complètement.

Dans le cas des sociétés commerciales qui jouissent, en vertu de lois adoptées par le parlement, de privilèges leur conférant à toutes fins utiles une situation de monopole (on pense, par exemple, aux banques, aux sociétés ferroviaires et aériennes, aux compagnies de téléphone, aux stations privées de radio ou de télévision), il faudrait même aller plus loin: les contributions à des partis politiques devraient tout simplement être interdites. Quant aux syndicats, la majorité veillerait déjà à obtenir la sanction de leurs membres avant de verser des contributions à certains partis politiques. Afin de prévenir des abus toujours possibles, ce qui est coutume devrait cependant devenir loi. Et quant à y être, les syndicats devraient prendre l'habitude de publier, eux aussi, des rapports financiers annuels. Etant donné la force qu'il possède désormais, le mouvement syndical pourrait, en effet, commencer à pratiquer dans son propre cas ce qu'il prêche avec raison aux autres.

Claude RYAN

L'expropriation des citoyens

Le gouvernement provincial se prépare à réduire le nombre des municipalités au Québec. Il faut s'en réjouir, car l'éparpillement administratif actuel est un obsta-

cle sérieux à l'aménagement du territoire et au développement des services municipaux. Mais dans le cas des municipalités, peut-être le retard du gouvernement à agir servira-t-il finalement à un réveil véritable de la vie civique et politique à l'échelon local.

Si la réorganisation municipale, en effet, devait se faire dans le sens d'une plus grande centralisation régionale, sans que les citoyens des diverses municipalités puissent, à leur niveau, conserver certains moyens d'action, un mal aurait succédé à un autre, et finalement, la réforme serait un échec politique.

Prenons l'exemple de Montréal. La métropole a été formée à même diverses annexions: Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Delormier, Maisonneuve. Avec les années tout le pouvoir a été concentré à l'hôtel de ville, et dans ces villes devenues des quartiers, les citoyens ont dû mettre sur pied des comités pour se défendre contre certaines pratiques administratives. Si le développement de la métropole s'était accompagné de mécanismes locaux permettant aux citoyens d'infléchir les décisions politiques, les quartiers "défavorisés" n'auraient pas tombé dans un tel abandon. Cette même expropriation politique des citoyens, dans le domaine scolaire, a abouti à des injustices et à des déséquilibres non moins graves.

Il faut donc souhaiter que la réforme municipale sera une occasion pour le gouvernement de centraliser là où il le faut, mais en donnant aux citoyens les moyens de résister aux privilèges et aux injustices que la centralisation ne manque pas d'entraîner sous le couvert des décisions "démocratiques".

J.-C. LECLERC

Les mémoires d'Adhémar Raynault

M. Adhémar Raynault vient de publier ses mémoires. Il convient de lui en savoir gré. L'homme qui fut maire de Montréal, de 1936 à 1938, de 1940 à 1942 et de 1942 à 1944, en plus d'avoir été député provincial de l'Assomption, de 1936 à 1939, se révèle vraiment, comme il le dit, le "témoin d'une époque", un témoin dont on est naturellement porté à prendre la parole.

Ceux qui ont connu M. Raynault, alors qu'il était actif ou politique, n'auront pas de difficulté à le reconnaître dans son récit. Il y est direct, spontané. Il dit, sans détour, ce qu'il pense des événements auxquels il a été mêlé, des hommes avec lesquels il a collaboré ou qu'il a combattus, comme Maurice Duplessis, Paul Gouin, Camilien Houde, Pax Plante et plusieurs autres, dont l'actuel maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Il ne cherche pas à embellir sa propre contribution à l'administration municipale de Montréal. Il fut maire à des époques difficiles d'abord durant la dépression, puis, plus tard, durant la guerre. Pourtant, il s'est efforcé de réaliser plusieurs de ses idées sociales tout, en gouvernant avec prudence. L'homme était visiblement d'une profonde honnêteté, d'une grande indépendance d'esprit et d'un courage certain. Il voulait servir ses compatriotes au meilleur de ses connaissances, non se servir lui-même. Il n'était pas de la catégorie des politiciens traditionnels.

En 1935, M. Raynault s'était joint à l'Action libérale de Paul Gouin. En 1936, il se faisait élire sous la bannière de Duplessis, mais il se méfiait du chef de l'Union nationale et préférait garder ses distances vis-à-vis ce parti pendant les trois ans qu'il siégea à l'Assemblée législative. A ce propos, on notera avec intérêt qu'il dément la partie des mémoires de feu Antonio Barrette où celui-ci affirmait que Duplessis avait consulté ses ministres et députés avant de déclencher les élections provinciales de 1939.

Il ne craint pas non plus de relever des accusations qu'on a portées contre lui durant ses trois administrations. Il corrige, par exemple, certaines affirmations qu'on peut trouver chez l'historien Rumilly ou dans la biographie de Camilien Houde par Charles Renaud. Il paraît bien n'avoir rien à cacher des motifs qu'il ont guidés, des collaborations qu'il a recherchées ou obtenues.

Certains hommes, comme Camilien Houde, Léon Trépanier et Sarto Fournier sont assez durement malmenés dans le livre de M. Raynault. On n'a pas l'impression, toutefois, que l'auteur se laisse emporter par la rancune qu'il aurait pu vouer à ces personnages.

A propos, on trouve dans les mémoires de l'ex-maire de Montréal une question qui est probablement pertinente à l'adresse de M. Jean Drapeau. Il lui demande pourquoi, durant l'enquête Caron sur le vice organisé, il n'a pas cru devoir faire inscrire le nom de Camilien Houde sur la liste des intimés. L'actuel maire de Montréal voudra sans doute répondre à ce point d'interrogation.

Enfin, même si l'auteur n'y est pour rien, puisque le livre devait paraître ce printemps, la publication de ces mémoires à la veille d'une élection municipale servira sûrement à alimenter le débat. En effet, tout en reconnaissant certains bons points à l'administration Drapeau-Saulnier M. Raynault s'applique à en montrer aussi les faiblesses, et on peut être sûr que les adversaires du Parti civique ne manqueront de prendre ces accusations à leur compte.

Vincent PRINCE

(1) "Témoin d'une époque", par Adhémar Raynault, ancien maire de Montréal. Préface Jean Hamelin. Editions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129. Un livre de 237 pages.

lettres au DEVOIR

Religion et violence

En novembre dernier, le 28, sous le titre "Nationalisme et violence" et d'un point de vue surtout théologique, j'ai présenté aux lecteurs du Devoir quelques réflexions en marge du pacifisme dans le concept de la nation. J'aurais préféré en rester là, mais voici que des théologiens, dans des études et des enseignements fort troublants, nous apprennent que si l'Eglise s'engage dans la révolution cela répond à sa mission et que le chrétien doit dorénavant s'engager dans la violence exercée en légitime défense et pour le maintien de la paix. Si les récents comptes rendus du Devoir sont fidèles, concernant une soutenance de thèse et une leçon inaugurale, autant dire que la fin justifie les moyens et que celui qui rejette la violence employée pour obtenir justice est un mauvais chrétien. Avant de m'accoler cette épithète, qu'on permette à un laïque de faire entendre la voix de sa conscience et, pour une fois, de prêcher à des prédicateurs. Ces apôtres modernes étant en faveur de la contestation, puisse celle que voici les servir à souhait.

Si je m'engageais de la façon qu'ils veulent, je n'aurais pas nécessairement l'impression d'être en compagnie d'anarchistes, mais il me serait impossible de comparer ces combattants aux premiers chrétiens qui souffraient le martyre dans le Colysée en chantant les louanges du Seigneur. Ceux-ci, encore galvanisés par le Sermon sur la Montagne et tout imprégnés des préceptes évangéliques, faisaient au Christ le don de leur vie en subissant la violence, non en l'exerçant. Comment, maintenant, reconnaître nos terroristes comme de bons chrétiens?

Assurément, il n'est plus noble objectif que de vouloir libérer l'être humain de toutes les formes de contrainte et d'oppression et créer une société authentiquement chrétienne. Mais, après les Croisades, les guerres de la papauté, l'Inquisition, se peut-il que l'Eglise, sage d'une expérience de deux mille ans, songe sérieusement à faire de nouveau une invitation à la violence? Comment peut-on voir dans les révoltes et les guerres de notre temps des "événements" (qui) sont les signes de l'intervention de Dieu?"

Un appel au combat est facile à des personnes qui sont elles-mêmes exemptées de porter les armes, mais il ne surprend pas outre mesure ceux qui ont gardé le souvenir de la prise d'habit en masse par les collégiens pour éviter la conscription. En tout cas, que de chemin parcouru depuis le Bon Pasteur qui donnait sa vie pour ses brebis!

Si encore on parlait en guerre contre l'athéisme, la chose serait compréhensible; mais non, on vise

un prétendu "statu quo totalitaire". Pourtant, dans l'Eglise, l'autorité ne vient pas précisément d'en bas. Alors, mieux vaut ne pas lancer des pierres quand on habite soi-même une maison de verre. Elle ne peut évidemment s'opposer à l'abolition de la propriété privée, étant donné qu'elle fut la première à adopter la communauté des biens.

Non, la révolution est justifiée, en désespoir de cause, devant la tyrannie, mais pas contre un régime démocratique, soucieux de l'intégrité de la personne humaine, préoccupé du bon ordre de la société, et qui s'appuie à la fois sur une saine morale et sur la liberté religieuse. C'est là où le chrétien, le meilleur climat permettant à l'Eglise de transmettre son message de paix et de préparer les voies à la justice sociale. Après tout, elle n'est pas d'habitude si pressée; que ne se contente-t-elle des moyens plus lents mais plus sûrs de "créer une communauté bien-aimée". Ainsi, elle évitera dans une certaine mesure que ne s'éclaircissent davantage les rangs de ses fils, reliquies et laïques, par le départ de ceux auxquels régnent la violence et qui préfèrent s'en remettre directement au jugement du Dieu d'espérance et d'amour.

Jules GILBERT, m.d.

Montréal, 14-9-71

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361

des idées

des événements

des hommes

De \$1 milliard à \$8 milliards en 20 ans

Comment réduire les dépenses pour la santé sans diminuer la qualité des soins?

Quelques suggestions du Conseil économique du Canada

● Dans son septième exposé annuel rendu public hier, le Conseil économique du Canada consacre deux chapitres à l'augmentation phénoménale des dépenses publiques dans les secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur. Les dépenses pour soins de santé, constate le Conseil, ont augmenté de près de 500% entre 1955 et 1969. De \$4,5 milliards en 1969, le total des dépenses pour soins de santé promet de passer à \$8 milliards en 1975. Aucun gouvernement ne saurait être témoin de pareille augmentation sans chercher à en ralentir le rythme. Comment freiner la hausse des dépenses de santé sans réduire la qualité des soins disponibles pour les citoyens? On lira ci-dessous les suggestions du Conseil économique du Canada à ce sujet.

L'une des causes manifestes de la hausse des dépenses pour soins de santé est l'augmentation de la quantité des services dispensés. Cette augmentation fait suite non seulement à l'accroissement de la population, mais aussi à celui de la demande de soins par habitant. Ce dernier phénomène est attribuable à la hausse des revenus, à l'urbanisation croissante et à l'accélération des progrès technologiques dans les soins de santé.

Une autre source, bien plus difficile à saisir, de la hausse des coûts est l'amélioration de la qualité des soins dispensés. Même si la qualité est difficile à mesurer, en voici quelques indicateurs: diminution de la fréquence des maladies contagieuses (en partie à cause de meilleurs soins préventifs) et de la mortalité infantile; formation plus poussée des médecins, des infirmières et des autres catégories de personnel; plus grandes accessibilités et variété de services de diagnostic et autres. La gamme des services s'est également élargie par la création de nouvelles spécialités dans les domaines médical et connexes, la décou-

verte de nouveaux médicaments et le perfectionnement des installations et de l'équipement.

Une troisième explication de la hausse des coûts des soins de santé réside dans la hausse des prix des facteurs utilisés, en particulier des salaires. Ces derniers représentent en effet environ 80 p. 100 des coûts des soins de santé. Partant d'un niveau relativement bas à la fin de la guerre, les salaires de nombreuses catégories de personnel médical et paramédical ont connu un mouvement de rattrapage sous formes nombreuses. De plus, le nombre d'heures de travail hebdomadaire par équipe a été réduit et les avantages sociaux accrus. La diminution des heures de travail ainsi que d'autres facteurs ont contribué à une augmentation du personnel hospitalier par malade. En outre, plus les autres activités industrielles deviennent productives et plus les salaires y sont élevés, plus le processus de rattrapage est onéreux pour les industries de services à fort coefficient de travail, comme celle des soins de santé.

Partiellement, la hausse des coûts peut aussi être attribuée au manque de motivation et à des raisons d'ordre institutionnel. Dans le domaine des soins de santé, il n'y a guère de stimulants de l'efficacité économique. Le contrôle des soins de santé relève, au premier chef, du médecin et, indirectement, de divers bureaux et organismes. Les capacités administratives, l'efficacité de la gestion et la sensibilité par rapport aux coûts n'ont généralement pas bénéficié d'une haute priorité dans les institutions et services de santé. A cause ou en conséquence de ce fait, le choix des soins à utiliser ou à dispenser a tendance à être dicté en fonction de critères cliniques seulement, laissant peu de place à des critères d'ordre économique. En d'autres termes, le « mécanisme des prix » destiné à stimuler l'utilisation économique des ressources peut s'avérer faible ou faire complètement défaut. Le système est essentiellement un système de coût maximum et favorise surtout le traitement dans les hôpitaux. Les services adéquats mais moins coûteux qui seraient dispensés à l'extérieur des hôpitaux, pour des malades exigeants des soins moins intensifs, ne sont généralement pas couverts par les régimes d'assurance. Comme, de plus, les régimes d'assurance-hospitalisation remboursent les hôpitaux sur la base de leur coût annuel moyen d'une journée d'hospitalisation, les derniers jours de séjour du malade à l'hôpital peuvent apparaître comme financièrement attrayants pour les hôpitaux, car les soins à donner pendant ces jours sont moins intensifs. Dans certains cas, le fonctionnement même du système peut bien avoir contribué à prolonger le séjour de nombreux malades dans les hôpitaux (...)

Une manière de réduire la demande

(...) Nous ne croyons pas que la hausse rapide des coûts des soins de santé devrait être limitée à l'aide de restrictions imposées à l'universalité et à l'étendue de la protection dont jouit la population canadienne dans ce domaine. Nous pensons, au contraire, que l'accessibilité à ces services doit être générale et qu'il ne faut pas ménager les efforts qui assureraient un recours régulier à tous ces services disponibles pour tous les Canadiens. Ceci nous paraît important à la fois pour des raisons économiques, humanitaires et sociales. En effet, un régime trop restrictif peut conduire à des distorsions dans les soins dispensés. Si, par exemple, le régime est trop limitatif, ou si le recours aux soins de santé est insuffisant, les individus auront tendance à retarder leur visite chez le médecin. Il peut en résulter une aggravation sensible de leur état de santé, comme conséquence, des inconvénients personnels, mais aussi des coûts économiques supplémentaires pour la société. Une autre raison qui milite en faveur de la couverture d'une large gamme des soins est celle d'éviter que le régime ne favorise les soins les plus coûteux, par exemple, les soins dispensés par les hôpitaux.

En même temps, cependant, l'administration d'un régime complet de soins de santé doit essayer d'éviter les demandes superflues. A ce sujet, un frein modéré pourrait s'avérer approprié. On pourrait, par exemple, et on le fait déjà dans certaines provinces, exiger des malades un montant

marginal, un "droit d'utilisation", en prévoyant, toutefois, des exemptions pour les individus et les familles à faible revenu.

Les ressources pourraient être mieux utilisées

La tâche la plus urgente, à notre avis, est cependant la réduction des coûts des soins de santé par une meilleure utilisation des ressources disponibles. Nous n'avons pas de plan précis à offrir à ce sujet, mais nous pensons que les suggestions qui suivent méritent d'être examinées avec soin. Nous les avons groupées selon leur implication: les premières visent les régimes généraux de soins de santé et, les secondes, le bon fonctionnement interne des institutions particulières de traitement, notamment des hôpitaux.

Le principal moyen d'économiser les ressources limitées consisterait probablement à éviter le gaspillage du temps des personnes à haute qualification professionnelle, en confiant certaines tâches à des personnes moins qualifiées et moins rémunérées chaque fois qu'il est possible de le faire sans réduire la qualité des services dispensés. Nous croyons qu'il faudrait développer les différents "formules d'équipe" qui sont généralement moins chères et qui groupent, en proportions variables, des omnipraticiens, des spécialistes, du personnel paramédical, des infirmières, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres personnes qualifiées. La formule d'équipe conduirait normalement à une spécialisation accrue, à plus de délégation de pouvoirs et à une plus grande responsabilité collective. Elle a de profondes implications

pour la définition des tâches, l'enseignement et la formation, ainsi que pour la conception traditionnelle du service axée sur le médecin.

(...) Des modifications des règles régissant le droit de pratique, permettant au personnel paramédical d'accomplir des tâches de routine sous la surveillance de professionnels reconnus, seraient de nature à favoriser une meilleure utilisation des ressources. Les écoles de médecine devraient alors enseigner davantage les techniques fondées sur la formule d'équipe, et il faudrait aussi modifier le régime de rémunération, de façon à intensifier le recours aux assistants sociaux, aux psychologues, aux infirmières du service de la santé publique et au personnel paramédical.

Des expériences intéressantes

Des recherches sont actuellement en cours au Canada en vue de trouver des systèmes plus efficaces de soins de santé. On expérimente notamment des formules de pratique collective organisées par les consommateurs. On peut citer à titre d'exemple la clinique communautaire de Saskatoon et les centres de santé collectifs de Sault Ste-Marie et de St. Catharines. Suivant les rapports disponibles, il en résulte une baisse considérable des recours aux hôpitaux. Le programme de soins médicaux de la Fondation Kaiser en Californie, programme qui assure un large éventail de soins et est financièrement

autonome, a permis des économies appréciables. Ce résultat fut obtenu principalement en faisant bénéficier les médecins des économies de coût qu'ils ont permis de réaliser dans les soins médicaux dispensés (1). Bien que des économies aient été réalisées aussi dans les investissements, les achats et les services administratifs, les méthodes et techniques médicales appliquées sont les mêmes qu'ailleurs. Grâce à un ensemble de stimulants qui favorise chaque médecin obtenant des économies de coût, les membres du régime de la Fondation Kaiser ont bénéficié de soins médicaux de haute qualité à un prix bien plus bas que les autres citoyens de la Californie (...)

Le gouvernement ontarien et l'Organisation mondiale de la Santé font actuellement une étude comparative de soins de santé de Sault Ste-Marie et d'un régime analogue établi par une compagnie d'assurance privée; il pourrait en résulter d'utiles connaissances des répercussions de divers modes d'organisation sur l'utilisation, le coût et la qualité des services de santé.

Il faudra aussi pouvoir déterminer les raisons pour lesquelles certains régimes sont plus économiques que d'autres. Il faudra multiplier les équipes composées de professionnels de la santé, de conseillers en administration et de spécialistes en sciences sociales, qui devraient comparer et évaluer les divers régimes de soins de santé, afin qu'elles proposent des régimes perfectionnés adaptés à la situation canadienne.

(...) Une meilleure planification et une meilleure coordination des systèmes de traitements s'imposent pour éviter des déficiences et des chevauchements des services. Il est nécessaire et possible de prévoir plus exactement les besoins en soins de santé, grâce à des horizons de planification plus longs, qui tiennent systématiquement compte d'un ensemble de données sur les tendances démogra-

phiques, l'urbanisation, les revenus et les autres variables socio-économiques qui influencent les modes d'utilisation de ces soins.

La question se résume à assurer au malade des soins aussi économiques que possible selon la gravité de son cas. Cela implique, pour les cas bénins, chroniques, les vieillards, les malades pouvant marcher et les convalescents, l'organisation de services conviviaux mais moins coûteux en dehors des hôpitaux, dans des cliniques de consultation externe, des maisons de convalescence, des foyers pour vieillards ou des maisons privées. Si de tels services étaient disponibles, il serait possible de réserver davantage les locaux et les traitements aux cas aigus et urgents. Une fois passé le stade critique, le malade pourrait être transféré dans une institution moins coûteuse (...)

La planification et la coordination des équipements au niveau régional offrent de grandes possibilités d'amélioration et il y aurait lieu de les accélérer. Un des systèmes régionaux proposés est le système dit de "satellites" axé sur un centre métropolitain et fonctionnant selon le principe des soins gradués aux malades. L'objectif du système est de fournir efficacement la gamme complète de soins de santé aux résidents d'une région. Les cas médicaux moins graves ou moins complexes seraient traités dans des installations "périphériques" moins coûteuses et plus facilement accessibles et, de là, les cas plus graves seraient envoyés aux hôpitaux des centres communautaires ou à un hôpital central de recherche et de formation (...)

Le système de satellites devrait permettre des économies par l'achat en gros des médicaments et des fournitures et le recours à un ordinaire central. Il faudrait, toutefois, tenir compte des besoins spéciaux des hôpitaux chargés d'enseignement et de recherche.

Cheveux...chevelure... nous aimerions savoir



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Les recherches entreprises sur les possibilités de repousse des cheveux remontent à plusieurs siècles. Les Égyptiens et les Grecs s'attaquaient déjà aux problèmes de la calvitie, des centaines d'années avant l'ère chrétienne.

De nos jours ces mêmes recherches continuent, évidemment à un échelon plus scientifique, grâce aux lois qui régissent les laboratoires.

Les possibilités de repousse des cheveux sur un crâne dénudé sont tous jours nulles. Toutefois les causes de la calvitie peuvent être **combattus** et être **"vaincues"**.

Les gens qui acceptent, encore de nos jours, leur triste condition de **futur chauve** et refusent de connaître tout progrès scientifique, nient sans doute aussi les voyages des astronautes autour de la Lune.

Il est cependant à noter que bon nombre de personnes chauves ou en instance de le devenir, utilisent des lotions pour cheveux ou des shampooings miraculeux avec pour résultat que les **miracles** n'ont **jamais lieu**... Pourquoi? Tout simplement parce que les maladies ou infections des cheveux n'existent pas, pas plus que la santé d'un cheveu.

La cause de la chute des cheveux et surtout du non-replacement de ceux-ci sont les **maladies** et in-

fections du cuir chevelu. Ces maladies sont aussi nombreuses que les maladies de la peau, il s'agit d'ailleurs en l'occurrence de la même peau!

La réflexion courante est: **"Les spécialistes, vous savez..."** et cela veut tout dire. Mais si le voisin vous dit de faire ceci ou cela pour vous soigner, cela vous semble avoir beaucoup plus de bons sens. Et pourtant les résultats en sont décevants, sinon catastrophiques dans la plupart des cas.

Sachez qu'un rendez-vous pris au Centre Capillaire PIERRE, suivi d'un examen d'une durée de 90 minutes, ne peut pas vous faire pousser des cheveux là où il n'y en a plus, mais que la **calvitie ne sera plus votre sort.** Sachez que chaque cas est considéré comme un cas particulier et que nos formules sont prévues individuellement.

N'oubliez pas que le progrès s'étend partout, également aux soins de la chevelure. **N'acceptez donc plus cet état qui vous humilie et vous donne des complexes.** Vous seul devez décider du sort de votre chevelure. Prévenir la calvitie, c'est déjà vouloir la guérir.

Les examens sont so rendez-vous et nous serons heureux de vous céder la parole.

DR P. YVES TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. rue SHERBROOKE, angle Barri SUITE 390
288-3823 - 287-7378
Sortie de Métro Sherbrooke - Barri
HEURES: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m. samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

lettres au DEVOIR

Le débat entre le gouvernement et les médecins

Quelques réflexions seulement à propos des trois sujets en litige dans le débat de l'assurance-maladie.

I - LE CONTRÔLE DE L'ACTE MÉDICAL:

A mon avis, il va de soi que seul un organisme médical compétent, majoritairement composé de médecins, peut contrôler l'acte médical. Que le Collège des médecins n'ait pas toujours joué ce rôle, que ses structures soient appelées à connaître certaines modifications et à s'élargir il n'en reste pas moins qu'entre la Régie et lui, mieux vaut le Collège des médecins en ce qui concerne le contrôle de l'acte médical.

Les omnipraticiens voient la chose autrement: surtout en matière de remboursements d'actes médicaux posés, ils ne veulent pas que le Collège soit le dernier juge, et veulent pouvoir en appeler à la Régie. A ces gens qui accusaient les spécialistes d'être aveuglés par les gros sous, on pourrait dire que leur position est équivoque. Pourquoi formuler l'hypothèse suivante qui expliquerait leur divergence d'avec les spécialistes. La querelle spécialistes vs omnipraticiens date de longtemps. Or, depuis quelques années, le Collège des Médecins semble s'être un peu plus tourné vers la qualité de l'acte professionnel, a fait participer plus étroitement que n'importe quelle autre corporation professionnelle les facultés universitaires à ses activités. Par ailleurs, les omnipraticiens, surarmés de travail, ont souvent sacrifié leur auto-éducation continue pour répondre aux besoins et se retrouvent aujourd'hui en retard sur les progrès de la médecine. Ils ne seraient pas sans craindre que le Collège des Médecins n'arrive un jour à exiger, comme cela se fait ailleurs, des examens périodiques (par exemple tous les cinq ans) pour s'assurer du maintien de leur compétence, et, de toute façon à exercer un contrôle plus serré, et même en matière d'éthique professionnelle, la lutte de la FMOQ en faveur du Collège des Médecins est plutôt discrète.

II - LE DÉSANGAGEMENT:

Là-dessus, la position du gouvernement me semble rationnelle. Ceux qui soutiennent que la Régie devrait rembourser les patients ne voulant pas recourir aux soins des médecins intégrés au régime public, devraient en toute logique invoquer ce principe dans tous les domaines, y compris celui de l'éducation. A la rigueur, le gouvernement pourrait peut-être rembourser à un certain taux (50% ou 75%) les frais encourus pour des traitements effectués par des médecins ne participant pas au régime. Mais alors, il faudrait absolument que le taux de remboursement s'effectue selon le barème établi par l'Etat pour tel acte médical, et non pas selon le prix fixé par le médecin désengagé. Mais cela conduirait peut-être à une médecine distincte pour riches et pauvres. En fait, il semble bien que les omnipraticiens aient ici raison, et que si le désengagement

veut être une garantie, une soupape de sûreté contre un système étatique de santé qui pourrait se détériorer, il devrait être collectif. Et dans ce cas, le remboursement n'est pas nécessaire: il n'y a plus de médecins riches et de médecins pauvres, il y a simplement une force collective de pression contre l'Etat.

III - LE SALAIRE:

Point épineux, je l'ai déjà écrit ici: mieux vaut des soins coûteux que pas de soins du tout. L'épouvantail de l'exode des médecins est plus réel qu'on ne le croit. Les offres gouvernementales devaient à la fois s'adapter à la situation québécoise, mais aussi à juguler l'émigration. A court terme, cela équivaudra à des salaires que plusieurs qualifient de scandaleux. Mais la solution véritable ne saurait être qu'à long terme, à partir de la base.

Simultanément, à une gratuité scolaire complète, les jeunes s'engageant dans la voie des professions médicales et paramédicales devront être conscients de l'investissement que leur éducation représente pour l'Etat et devront s'engager à être des travailleurs "salariés"... avec un salaire raisonnable.

Cela supposera, par ailleurs, qu'ils devront avoir une réduction d'heures de travail, ne serait-ce que pour leur permettre de se "tenir à date". Cela supposera également un accroissement des effectifs médicaux: justiciable, l'Amérique tente de répondre aux besoins en aspirant les quelques compétences des pays en voie de développement. Dorénavant, nos facultés de médecine devront produire plus de médecins, édifier leur réputation sur autre chose que leur taux annuel de renvois mais comme elles devront produire aussi de "bons" médecins, c'est finalement le gou-

vernement qui devra se décider à investir davantage pour permettre aux facultés de médecine d'accroître leur "production" sans en amoindrir la qualité. Enfin, une utilisation plus rationnelle de tous les effectifs matériels et humains des domaines médical et paramédical contribuera à la solution. Pour l'instant, le médecin qui a des "heures impossibles", des engagements financiers, le coût des compensations de son épouse, etc, etc, n'est sans doute pas prêt à accepter n'importe quel salaire.

IV - CONCLUSION: VERS UNE GREVE?

D'un point de vue d'éthique professionnelle, la FMSQ ne saurait faire la grève: le moyen est en effet disproportionné à la fin. Lors d'une grève, il y a toujours des morts qui surviennent, et qui auraient pu être évitées par un diagnostic fait au bon moment (qu'on se rappelle la grève des radiologistes). Ceux qui crèvent de faim n'ont pas d'autres moyens de pression que la grève; les médecins en ont d'autres. De toute façon, étant donné la division des médecins à propos du projet de loi, le public réglerait mal à une grève de la FMSQ. Espérons que la menace de grève agitée par les spécialistes n'est qu'une technique, sans quoi elle irait à l'encontre de ce qui est fondamental en médecine: La responsabilité professionnelle.

H. - A. WALLOT,
3ème année

Centre Hospitalier Universitaire
Sherbrooke, Qué.

(1) - Les spécialistes, tenant les omnipraticiens à l'écart, et en particulier loin des hôpitaux, n'ont guère facilité l'apprentissage médical continu dont ces derniers ont besoin comme tout le monde.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

COURS DU SOIR

FORMATION DE SECRÉTAIRES

- Légistes
- Médicales

DEBUT DES COURS
5 octobre 1970

DEPLIANTS SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tel. 876-3030

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

SILHOUETTE JEUNE ET PLEINE FORME...

ou l'exercice physique rendu facile. C'est ce que fait pour vous, le nouvel appareil révolutionnaire "Le Trimmer" tel qu'annoncé à la télévision. Le plus efficace sur le marché, il vous apporte la détente, tout en vous amincissant. Un plan d'exercices bien défini ainsi qu'une charte, pour inscrire vos progrès à mesure que le programme avance, vous est fourni avec l'appareil. Une experte conseillère est à votre disposition tous les jours au quatrième chez Dupuis.

119.50 chacun

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.
DUPUIS - QUATRIÈME - RAYON 920

DUPUIS

suites de la première page

HAPPENING

coeur. C'est ainsi que se fera l'intégration de toutes les activités du congrès, ludiques et politiques à la fois. Enfin les motivations profondes qui nous animent, croyants ou incroyants réunis ensemble, auront aussi leur place dans nos activités.

J'espère avoir réussi à donner un portrait suggestif de ce qui vient de se passer à ce congrès-happening. On pourrait analyser des textes de valeur présentés au cours de ce congrès: "L'histoire humaine et sa symbolique" où François Houtart fait une analyse très pénétrante de la mutation culturelle dont nous sommes témoins: "La fête et la guerre" où Harvey Cox rejoint, de façon neuve et créatrice le coeur du message chrétien; "La nouvelle création poétique de l'Afrique combattante" où Mario de Andrade nous initie à une nouvelle forme de poésie engagée; "Autogestion et culture" où Georges Thill et son équipe nous donnent des éléments importants pour la prise en main de notre société.

Le jugement de Harvey Cox

Il me semble cependant plus important d'évaluer l'événement lui-même du congrès. Comme disent les Français, il fallait le faire et on l'a fait! Durant une semaine, les gens qui croient à la discussion rationnelle et à la réflexion ont côtoyé les faiseurs de "happening" qui préfèrent l'expression corporelle et musicale à la parole qu'ils jugent impuissante pour exprimer ce qui se passe aujourd'hui. On n'a pas voulu nier les différences, mais on les a respectées, et ce qui plus est, on leur a permis de cohabiter et d'entrer en contact. C'était l'une des intentions du congrès et, sur ce point, on peut parler d'un certain succès.

Harvey Cox résumait bien le chemin parcouru quand il affirmait à la fin du congrès: "Ce qui est important, c'est qu'un nouveau style de congrès est apparu, très typique d'une culture de jeunes, mais dénotant pour les anciens. Et ce style qui préserve la spontanéité et garantit tous les possibles se maintiendra à l'avenir, à mi-chemin entre Woodstock et les conférences traditionnelles. Les gens plus âgés demandent encore la séparation des genres de spécialistes, les jeunes la refusent. Pour eux, la politique peut devenir de l'art et vice-versa. Ce sont les relations entre les différents points de la vie que ce congrès a permis de mieux saisir. Ce congrès a contrario, a permis de mieux comprendre que les nombreuses formes de vie, d'éducation et d'art que nous avons acceptées, répriment en fait la réelle créativité des gens. Ce mélange des genres a permis

de nouvelles formes d'expression et de création."

Quant à la recherche d'une vision globale de tous les conflits éclatant dans la société actuelle, il est plus difficile d'évaluer les résultats. Il faut voir ce congrès comme un symbole, un happening, une célébration. C'est le propre du symbole d'exprimer la globalité au dépens du manque de précision dans les détails. En voulant l'analyser rationnellement, on risque de le vider de son sens.

La liturgie et la célébration n'ont jamais changé les structures de la société, mais elles ont souvent changé le coeur des hommes en leur révélant de manière symbolique la totalité de leurs aspirations et en leur donnant un courage nouveau pour se lancer dans l'action. Devant l'impuissance à briser les polarisations et les cloisonnements, devant l'impuissance à relayer les luttes dispersées et dispersantes, le congrès de Bruxelles vient de célébrer la fête de la fraternité et de la libération totale de l'homme et de tous les hommes. La majorité des participants en repartent illuminés et fortifiés.

Etait-ce une évocation dans le jeu ou une célébration génératrice d'une nouvelle vision et d'un nouveau courage? Faut-il situer les Cox, Houtart, etc. avec leur congrès-happening de Bruxelles dans la lignée d'un Isaïe se promenant à travers Jérusalem avec un joug sur les épaules, d'un François d'Assise laissant ses vêtements de soie pour revêtir la bure et chasser les sandales, d'un Gandhi entraînant les foules de l'Inde dans sa marche Happening? Faut-il plutôt le situer dans la lignée des vierges folles qui s'amuse et se retrouvent sans huile quand viendra l'obscurité? A chacun et à l'avenir de le dire!

Sans attendre notre jugement, certains participants sont déjà à l'oeuvre pour la préparation d'un autre congrès-happening qui devrait avoir lieu à Jérusalem dans deux ou trois ans.

DE BANÉ

à Sainte-Paule. Trois comtés sont touchés par la question: Rimouski, Matane et Matapédia.

Le projet a pris forme dans la région même, avec l'appui de l'UCC régionale et de son président, M. Léonard Otis, des curés des paroisses et du député fédéral, M. Pierre De Bané.

L'UCC appuie entièrement le projet, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un mémoire au gouvernement l'an dernier, et son président général, M. Albert Allain, a participé hier à Québec à une séance d'information.

M. Allain a expliqué que la forêt de cette région produit annuellement quatre millions de cordes de bois, et que l'implantation de fermes forestières sur une haute échelle pourrait faire grimper cette production à douze millions. Ce qui signifierait une douzaine d'usines de papier, 20 grandes scieries, 80.000 emplois nouveaux, des salaires annuels de \$350 millions.

Le président général de l'UCC a dit que la population locale a décidé de ne pas se laisser acculer au désespoir et qu'elle est disposée à faire les sacrifices requis (relocalisation, nouvelle répartition des terres) pour que le plan d'aménagement forestier puisse réussir.

L'assurance-maladie: tout au plus dans quelques semaines

par Pierre-L. O'Neill

Il n'est pas question de mois mais tout au plus de semaines, pour franchir toutes les étapes, depuis la médiation, en passant par la commission parlementaire et jusqu'à la mise en oeuvre définitive du plan d'assurance-maladie, a déclaré hier le premier ministre du Québec.

Conférencier devant les membres du club Richelieu-Montréal réunis à l'hôtel Reine-Elizabeth, M. Robert Bourassa commenta ainsi la médiation qui a débuté la semaine dernière sous la présidence du juge Montpetit.

Le chef du gouvernement a clairement indiqué qu'il se soucie peu que la loi adoptée au début de juillet soit différente ou pas de celle des autres pays. "C'est le principe de l'égalité de tous devant le droit à la santé, a-t-il précisé, qui nous a fait opter pour une législation votée d'ailleurs par la très grande majorité des députés de l'Assemblée nationale. C'est l'objectif que nous voulons atteindre sans attendre plus qu'il ne faut. Nous ne pouvons pas admettre qu'il y ait une catégorie de soins pour les privilégiés et une autre pour les moins privilégiés."

Puis répondant aux questions de l'auditoire, le premier ministre a déclaré que le gouvernement se propose de présenter, dès la reprise de la session de l'Assemblée nationale, un projet de loi sur la restructuration scolaire (bill 62), ajoutant que la prochaine session sera consacrée uniquement à l'étude de nouveaux projets de loi.

Par ailleurs, M. Bourassa a déclaré

que son gouvernement envisage présentement l'opportunité d'orienter les fonds de la Société générale de financement (SGF) vers des entreprises plus importantes. Tout en refusant d'être catégorique sur cette éventualité, il a néanmoins laissé entendre que cette nouvelle conception du rôle de la SGF pourrait s'avérer plus rentable. "La rentabilité et la croissance des entreprises sont de plus en plus reliées à leur taille", de souligner le premier ministre.

Le chef du gouvernement a été appelé à traiter d'une dizaine de sujets disparates: il lui a fallu d'écouter un membre du club Richelieu qui espérait que le gouvernement abolisse le droit de grève; il a réitéré la promesse faite pendant la campagne électorale de réduire l'impôt foncier scolaire; il a de nouveau exprimé sa satisfaction quant aux résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale plus finalement a admis, non sans un certain malaise, avoir participé, en 1967, dans le sous-sol de sa résidence, en compagnie de M. René Lévesque, à des discussions sur la thèse souveraineté-association.

Souvent dans le passé, les journalistes ont été les témoins impatients du manque de sérieux qui caractérisait les rencontres des membres du club Richelieu. Même en présence de leur invité, le chef du gouvernement, ils ont voulu confirmer cette réputation et démontrer le niveau de leurs préoccupations par des questions aussi pertinentes que: votre épouse ferait-elle un bon chef d'opposition? jouez-vous au bridge?

en prestations de bien-être social dans la Gaspésie. Si les gouvernements investissent le quart de cette somme dans le réaménagement forestier, la population pourrait travailler dans la dignité, sans subventions et les investissements initiaux rapporteraient largement aux trésors publics.

Pour sa part, le président régional de l'UCC, M. Otis, a dit que des crédits infimes ont été consentis jusqu'ici pour l'implantation de fermes forestières dans le territoire-pilote, et que ces crédits n'ont même pas été dépensés dans leur totalité.

Le plan d'aménagement, a-t-il noté, prévoyait une "vocation" d'industrie laitière pour ce secteur, en quoi il ne tenait pas compte de la situation réelle au Québec et de la concurrence des autres provinces. En fait, dit-il, il y a place dans ce domaine pour 2.000 producteurs; or, il y en a 9.000 à l'heure actuelle. Mais en ce qui concerne le bois, les marchés sont en voie d'expansion, la main-d'oeuvre est compétente, les ressources sont à portée de la main, la population veut agir, bref, tous les éléments sont réunis pour régler un épineux problème: celui de la survie d'une quarantaine de paroisses autrement condamnées à déperir.

L'OVULATION

même en dehors de la période normale féconde. "Si d'autres expériences venaient confirmer les indices que je présente, a-t-il notamment déclaré, cela expliquerait pourquoi des méthodes contraceptives basées sur l'abstinence périodique ont un taux d'échec si élevé."

M. Zarrow a fait état d'expériences menées sur des souris où l'ovulation est normalement automatique comme chez la femme. Or, pour la première fois, il a démontré que l'ovulation peut être provoquée non seulement par les messages hormonaux des ovaires mais aussi par le rythme physiologique quotidien, par les mouvements de la relation sexuelle ou même par la simple présence des mâles dans la même enceinte.

De ces expériences, il faudrait conclure, selon M. Zarrow, que l'ovulation peut probablement se produire en tout temps si l'ovule est prêt à être évacué. Elle ne se produirait cependant que lorsqu'une stimulation adéquate viendrait la déclencher. De cette façon, on explique les différences de longueur entre les divers cycles menstruels. En effet, après l'ovulation, la durée est constante. C'est la période précédant l'ovulation qui varie.

Jusqu'à maintenant, même s'il y a rarement eu plus de cent personnes qui ont assisté aux conférences, les participants semblent satisfaits du symposium. Plusieurs hommes de science ont affirmé avoir fait des rencontres extrêmement intéressantes et les pistes de recherches présentées sont, dit-on, très stimulantes.

MARÉCHAL TITO

cune des deux régions autonomes.

Cette réforme vise, estiment les observateurs, d'une part à apaiser les revendications particulières des républiques, et, d'autre part, à donner au futur système présidentiel collectif une autorité que ne possède pas l'actuel gouvernement fédéral. Ce dernier est en effet obligé de louver constamment entre des exigences souvent contradictoires, et de rendre compte à un parlement composé de cinq chambres.

Le maréchal Tito, qui a 78 ans, a spécifiquement indiqué qu'il s'agit, en donnant à la Yougoslavie un "président collectif", de préparer sa succession sans heurts.

"On a beaucoup écrit, à l'étranger, qu'à ma disparition la Yougoslavie s'effondrerait", a dit le chef de l'Etat yougoslave.

"Chez nous aussi, on a échafaudé beaucoup de combinaisons en prévision de ma succession. Moi-même, d'ailleurs, j'ai pensé que cela pourrait amener une crise très grave... C'est pour que notre communauté socialiste yougoslave n'en vienne pas à une telle crise souhaitée par beaucoup — que nous devons effectuer cette réorganisation."

Le maréchal Tito a précisé que la future "présidence de la Yougoslavie" comprendrait deux ou trois représentants de chaque république, ainsi que des représentants de toutes les principales organisations politiques et sociales, y compris de la Ligue des communistes. Le parlement devra être modifié lui aussi.

Cette réforme, a encore indiqué le maréchal Tito, sera discutée plus en détail à une prochaine réunion des dirigeants du parti.

POLLUTION

sium Ontario-Québec sur la pollution, a Montebello. Celui-ci avait été prévu il y a plusieurs mois.

Tandis que la réunion de Montebello prévoit des résolutions et des recommandations, a dit M. de Laet, celui de Montréal ne peut être qu'un assemblage de vœux pieux qui serviront de prétexte à l'inaction en matière de lutte contre la pollution.

"Pour être de quelque utilité, a-t-il

précisé, une conférence doit présenter des résolutions; il doit y avoir des assemblées publiques où les intéressés peuvent exprimer leurs préoccupations communes."

Il est inacceptable, a encore dit M. de Laet, que dans une ville comme Montréal où 30 pour cent des citoyens sont tributaires de l'assistance sociale, d'énormes sommes d'argent soient consacrées à la satisfaction des besoins de l'élite, par exemple, l'élargissement des rues pour permettre à la minorité de mieux visiter la Ville."

HUSSEIN

hier à Moscou de s'entretenu pour obtenir le retrait des forces syriennes, se tient en contact permanent avec le gouvernement jordanien et, en réponse au roi Hussein, estime que toute action éventuelle des quatre grandes puissances ne saurait être que diplomatique.

Des consultations se sont déroulées toute la journée à l'ONU, en vue de porter la situation au Proche-Orient devant le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale, ce qui ne manquerait pas de satisfaire Paris qui a répété une fois de plus sa position traditionnelle: pas d'intervention unilatérale; ce principe vise notamment les Etats-Unis ou de partage de la région en zones d'influence, mais une action concertée des quatre.

Le principal souci des membres de l'ONU est, semble-t-il, à l'heure actuelle, d'agir vite afin de prévenir une intervention américaine. En effet, le Pentagone a annoncé hier une nouvelle série de mesures militaires (voir nos informations en page 9), comprenant la mise en état d'alerte d'unités d'infanterie et de parachutistes aux Etats-Unis et en Allemagne. Bien que non confirmés officiellement, les plans d'urgence pour l'évacuation des civils américains de Jordanie envisageraient une attaque en force des troupes en provenance d'Allemagne à l'aéroport.

Entre-temps, le représentant à Paris du Croissant-Rouge palestinien a indiqué dans un communiqué que "toutes précautions ont été prises par le Comité central de la résistance palestinienne pour protéger la vie des otages de toutes nationalités."

La population arabe de Cisjordanie est fortement hostile au roi Hussein, depuis les événements sanglants qui se déroulent en Jordanie affirment les milieux proches du gouvernement militaire arabe; des notables ayant prêté allégeance au roi se sont même désolidarisés de lui.

Le ballon est tombé en mer

NEW YORK (AFP) — Le ballon géant transportant trois aéronautes qui espérait traverser l'Atlantique à bord de sa nacelle est tombé dans l'océan à environ 600 milles au sud est de Terre-Neuve, annonça hier soir la garde côtière américaine.

La nouvelle a été confirmée par Peter Dean, le porte-parole des trois aéronautes, l'Américain Rod Anderson, sa femme, l'actrice de télévision Pamela Brown, et Michael Brighton, ingénieur britannique.

On ne sait rien encore du sort des trois aéronautes qui avaient pris l'air dimanche après-midi à Long Island, près de New York.

Les Antipropos de Jean Lévesque



Les relations Canada-USA QUI DIT MIEUX?

Le onze février 1942, Henri Bourassa prononçait un grand discours à la salle du Marché Saint-Jacques de Montréal. Il déclarait alors: "A l'heure actuelle, le gouvernement d'Ottawa est sous la domination de Washington, encore plus que sous celle de Londres... Il y a déjà vingt ans que j'ai prédit que la fin inévitable de la poussée impérialiste anglaise ou Canada serait l'annexion du Canada aux Etats-Unis."

Quinze ans plus tard, le 30 mars 1955, le directeur du quotidien Le Devoir, M. Gérard Filion, écrivait en éditorial: "En fait, le Canada, en se détachant de la Grande-Bretagne, se transforme en une annexe des Etats-Unis. Notre politique étrangère s'élabore à Ottawa mais les décisions importantes se prennent à Washington. Les grosses affaires se passent à Wall Street. New-York décide de nos modes et Hollywood nous impose ses stars. Bref, nous sommes une poussière d'étoile entraînée dans la queue de la comète américaine."

Quelques années passent. M. Jean Marchand est à la CSN, comme président général de ce syndicat. A l'occasion du 40e congrès national de la Confédération des syndicats nationaux en 1962, M. Marchand passe en revue les déficiences de l'économie canadienne. Citons un extrait de son discours.

"Au début du XXe siècle, il y avait au Canada une centaine d'entreprises industrielles contrôlées par les Américains. Aujourd'hui ce nombre atteint au-delà de cinq mille. 55 pour cent de nos manufactures sont entre les mains de nos voisins du Sud... Dans l'industrie de l'huile, le Canada ne contrôle qu'un milliard 200 millions des investissements alors que les Etats-Unis y sont pour trois milliards et demi. Dans l'industrie du caoutchouc, les Américains contrôlent dans la proportion de 90 pour cent; près de cent pour cent dans l'industrie de l'automobile... Le Canada est un jeune pays qui a besoin de capital étranger pour se développer. Mais ce capital ne peut être accepté que dans des conditions qui garantissent l'indépendance du pays."

Quelques chiffres plus récents maintenant. En 1870, le Canada importait 56 pour cent de ses achats de Grande-Bretagne et 32 pour cent des Etats-Unis. En 1965, le Canada importait 7 pour cent de Londres et 70 pour cent des Etats-Unis.

Au chapitre des exportations, même courbes similaires. 1870: 38 pour cent des exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne contre 51 pour cent aux Etats-Unis. 1965, 14 pour cent vers Londres et 57 pour cent vers Washington. En 1964, le principal fournisseur du Canada était notre voisin du sud avec 69 pour cent; trois ans plus tard, en 1966, ce pourcentage touchait 73 pour cent.

Aujourd'hui, 99,9 pour cent des compagnies pétrolières canadiennes sont propriétés étrangères, 97 pour cent dans l'industrie automobile, 90 pour cent dans l'industrie du caoutchouc, 84,9 pour cent pour les industries des métaux (raffinerie et extraction), 82,6 pour cent pour les industries du gaz et du pétrole, 78 pour cent de l'industrie chimique, 77 pour cent pour l'industrie électrique, etc.

Les implications socio-politiques d'une telle situation crévent les yeux. Le gouvernement Diefenbaker a appris à ses dépens ce qu'il en coûtait pour une équipe politique canadienne de vouloir tirer un peu trop sur la corde. Ceci n'empêchait pas le premier ministre Pearson, en 1967, devant une exclamation d'un certain Général, de s'exclamer à son tour que le Canada était un pays libre, en son entier comme en toutes ses parties...

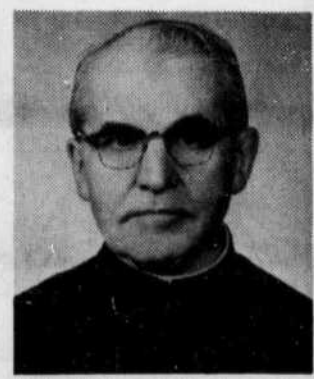
Une dernière citation, logique, s'impose. Celle de M. George Ball, ex-sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, faite en janvier de cette année à Ottawa, devant la commission parlementaire canadienne sur les problèmes reliés aux affaires étrangères et à la défense nationale du Canada. "Je vois déjà nos deux pays passer du concept limité d'un secteur de libre échange... au concept plus sophistiqué d'une union douanière impliquant des tarifs extérieurs communs... En regardant un peu plus loin, on peut facilement imaginer une évolution vers une communauté économique..."

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

DÉCÈS

AUGER Carlton, A Québec, le 21 septembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé, le Dr Carlton Auger, vice-Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, époux de Madeleine Gagné, demeurant au 1323 rue Lemoine à Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 septembre. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Cloutier Ltée No 975 rue Marguerite-Bourgeois à 2 heures 15, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 2.30 heures. Et de là au cimetière Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL Louis à Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 60 ans, est décédé Louis Trudel, époux de Françoise Brodeur. Il laisse dans le deuil outre son épouse, une fille Mme Roger Morin (Louise) un fils Jean, époux de Michèle Brault, trois petits-enfants et son frère J.A. Jerry Trudel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Ugel Bourgie Limitée angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce à 10 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Fondation des Maladies du Coeur du Québec, seraient appréciés (6565 boul. Décarie)



FONTANEL — Le P. Pierre Fontanel, de la Compagnie de Jésus, est décédé samedi dernier le 19 septembre, à la Maison des Jésuites de Saint-Jérôme. Né en 1885 à Sagotier, en France, il est venu au Canada en 1903 pour entrer au noviciat des Jésuites. Il passa quarante ans de sa vie, de 1913 à 1953, à la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal où il fut surtout connu comme directeur de Congrégations Marielles et aumônier de mouvements d'Action Catholique. De 1953 à 1965, il habita la Villa Saint-Martin, à Pierrefonds; à cette époque il était aumônier de l'institut Albert-Prévoist. En 1966, sa santé l'obligea à abandonner tout ministère actif; il se retira alors à l'Immaculée-Conception. Depuis deux ans il était à l'infirmerie de sa communauté à Saint-Jérôme. Les funérailles auront lieu à 10h.45 mardi le 22 septembre 1970, à la Maison des Jésuites, 1385 rue du Cimetière de la communauté au même endroit.

Baseball

HIER
LIGUE NATIONALE
Houston 000 000 000 - 0 4 1
Cincinnati 010 010 01x - 2 9 0
Fotsh, Ray 3, Gladding 8 et Howard; Gullett, Carroll 6, Granger 8, G - Gullett, 4-2, P - Forsch, 1-2.

LIGUE AMERICAINE
1ère partie
Kansas City 002 100 100-4 5 2
Chicago 020 002 13x - 3 8 1
Rokker, Morehead 3e, Montegudo 7e, Burmeier 8e et Kirkpatrick; Horlen, Stange 7e, Wood 7e et Josephson.
G - Wood (9-13), P - Montegudo (1-1), Circuits: Spriggs 1er, Schaal 5e, Melton 30e.

(Bill Melton a établi un nouveau record pour les White Sox en frappant son 30ième circuit de la saison. L'ancienne marque de 29 était détenue par Gus Zernial (1950) et Eddie Robinson (1951).

Kansas City 100 003 040 - 8 9 0
Chicago 000 100 010 - 2 10 0
Butler, York 5 et Rodriguez; Weaver, Crider 6, Murphy 7, Hamilton 8, O'Toole 9 et Kusnyer. G - York, 1-0, P - Weaver, 1-2, CC - Chicago, McKinney, 1er.

Washington 000 011 000 - 2 9 1
New York 112 010 00x - 5 9 2
Gogolewski, Grzenda 5, Riddleberger 7 et Casanova; Peterson et Munson. G - Peterson, 18-11, P - Gogolewski, 2-1, CC - Washington, Epstein 19e, New York, Lyttle 3.

Cleveland 010 000 000 - 1 8 0
Boston 110 000 00x - 2 5 1
Hand, Colbert 7 et Sims; Siebert, Bolin 8 et Montgomery. G - Siebert, 14-8, P - Hand, 6-12, CC - Boston, Yastrzemski, 40e, Petrocelli, 28e.

Détroit 011 000 001 000 - 3 8 0
Baltimore 200 001 000 000 - 4 6 2
Niekro, Timmerman 9 et Hostley, Lamont 9; Lopez, Hall 7, Richert 9, Hardin 11 et Oates. G - Hardin, 5-5, P - Timmerman, 6-7, CC - Baltimore, Powell, 35e.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Restaurant Italien

5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

VOTRE SECRÉTAIRE PREND-ELLE LA DICTÉE EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS?

Le Collège O'Sullivan vous offre un cours qui lui permettra de transcrire plus efficacement dans sa langue seconde.

Le contenu et la terminologie seront préparés selon les exigences de votre compagnie et peuvent être donnés soit dans vos propres bureaux ou être suivis en cours du jour ou du soir donnés au Collège.

Pour plus amples informations composez: 866-1629.

Collège O'Sullivan
1191 rue La Montagne
Montréal

Accrédité par l'Accrediting Commission for Business Schools, Washington, D.C.

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incrovable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz®
Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

Carrefour International du Magasinage

FESTIVAL ITALIEN
24-25-26 septembre

CHANTEUR DE FOLKLORE
Jeudi et vendredi soirs à 7:00 et 8:00. Un chanteur folklorique vous charmera avec ses plus jolies mélodies italiennes.

DANSEURS FOLKLORIQUES
Samedi à 11:15 et 1:30 de l'après-midi. 2 représentations de danses typiquement italiennes.

Un festival qui nous vient du pays du soleil, au Centre d'achats Rockland, la Carrefour International du Magasinage.

ROCKLAND CENTRE D'ACHATS

Au lendemain de l'adoption du bill 295

On craignait une grève des 18,000 employés de Montréal, y compris les policiers

par Guy Deshaies

Le 31 décembre 1968, soit 13 jours après l'adoption à Québec du bill 295, le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, prenait part à une réunion avec l'États-major de la Sûreté du Québec pour envisager une grève éventuelle non seulement des policiers mais des 18,000 employés de la ville de Montréal.

Cette loi permettait à la ville de Montréal de ne plus contribuer aux quatre caisses de retraite des employés de la ville de Montréal.

Le projet avait suscité le mécontentement au sein des syndicats de fonctionnaires, de collets bleus et de policiers de la ville tant et si bien que, dès février 67, les autorités policières s'étaient mises à envisager la possibilité d'une grève des employés de Montréal et surtout des policiers.

On sait qu'il y eut plusieurs réunions à ce sujet, dont quelques-unes avec des représentants de l'armée canadienne, de la Gendarmerie royale et de la Protection civile. A celle du 10 janvier 69, un plan précis avait été établi en vue d'assurer au public montréalais la plus grande sécurité au cas où il y aurait grève des policiers.

Ces précisions ont été apportées hier, à la Commission de police qui enquête sur la conduite des policiers de Montréal le 7 octobre dernier, par le directeur actuel de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin.

Ce dernier était directeur-adjoint en octobre dernier. M. Saint-Aubin n'a pas révélé à la Commission beaucoup de faits nouveaux, si ce n'est sa suggestion aux autorités de la SQ,

le jour de la grève des policiers, d'utiliser les téléphones de police installés dans les rues de Montréal. M. Saint-Aubin, qui s'occupait à l'époque des communications au sein de la police, a dit que les ondes radio étaient brouillées le jour de la grève et qu'il avait été suggéré au directeur-adjoint Dessureault, de la SQ, de demander aux policiers de la SQ de communiquer avec le centre de communications de la police de Montréal grâce aux 628 "téléphones bleus" qui jonchent les rues.

"A ma connaissance, a déclaré M. Saint-Aubin, cette suggestion ne fut pas appliquée".

On sait donc jusqu'à présent que l'éventualité d'une grève des policiers de Montréal était envisagée depuis longtemps et qu'un plan d'action avait été établi le 10 janvier 69 pour

renforts arrivèrent devant les garages de la Murray Hill deux heures après qu'on eut alerté le quartier général de la SQ. M. Simard a raconté la semaine dernière les multiples appels qu'il avait adressés au QG avant d'obtenir ce qu'il demandait, à savoir au moins 50 hommes armés de bâtons et munis de casques protecteurs. Pourquoi ce délai de deux heures? M. DeMiffonis a fait hier toute la lumière sur l'énigme. "Le lieutenant Beaulieu qui commandait les 50 hommes de la réserve, dit-il, ne connaissait pas la ville de Montréal. Il a donc fallu trouver un guide. Puis il a fallu trouver un autobus car avec un convoi de plusieurs autos certains auraient pu se perdre. Et puis, continue M. DeMiffonis, il a fallu que chaque homme signe un reçu pour le casque et le bâton qu'il prenait dans la réserve à casques".

Quant aux hommes qui étaient membres de la brigade anti-émeute de la SQ, ils étaient retournés chez eux, leur journée terminée (sur la patrouille) et leur chef, le lieutenant Roberge, était occupé à autre chose. Dans la même veine, rappelons que le lieutenant Simard avait expliqué à la Commission la semaine dernière qu'un des policiers envoyés à Murray Hill était affublé d'un sac rempli de bombes lacrymogènes attaché à son cou. Mais cet homme ayant déclaré ne pas connaître le manie-

ment de ces engins, le lieutenant Simard lui avait conseillé de s'en défaire sur le champ s'il ne voulait pas être l'infortunée victime d'une explosion inopinée.

Puis on passa aux incidents de la Murray Hill. On sait, d'après les témoignages des policiers qui furent envoyés sur les lieux, et notamment le lieutenant Simard, que les

Route bloquée, chantiers occupés

Les travailleurs de Nicolet réclament la priorité à la main-d'oeuvre locale

Des travailleurs du comté de Nicolet doivent bloquer ce matin la route 3 menant à trois importants chantiers de construction et occuper pendant la journée deux de ces chantiers dans le cadre de ce qui s'annonce comme le début d'une escalade pour obliger le gouvernement et l'entreprise privée à donner la priorité à la main-d'oeuvre locale.

Les chantiers visés par les ouvriers mécontents, dont un bon nombre est en chômage, sont ceux de l'Hydro-Québec, qui construit la centrale thermo-nucléaire de Gentilly, de la société gouvernementale du parc industriel de Bécancour et de la société belge de fabrication de verre Glaverdel.

Les travailleurs, regroupés dans le comité ouvrier de Bécancour, ont l'intention de bloquer la route 3, par laquelle on accède aux chantiers, entre 6h30 et 8h30, et d'occuper ensuite les chantiers de la société du parc industriel et de Glaverdel.

"Si les travailleurs n'ont pas gain de cause cette semaine, on peut prévoir une escalade", affirme M. Michel Pilon, animateur social, qui ajoute qu'il appartiendra aux travailleurs de déterminer les moyens de pression à adopter.

Les travailleurs du comté de Nicolet, une région princi-

palement rurale, considérée comme zone désignée par le gouvernement, veulent obtenir du gouvernement et de Glaverdel qu'ils emploient d'abord sur leurs chantiers, à compétence égale, des ouvriers du comté.

M. Pilon explique que le régime du patronage politique est encore bien vivant dans la région et que les ouvriers en ont assez d'aller quémander des emplois à la faveur d'une rencontre à la taverne avec les parents du contremaître ou d'un politicien.

Les travailleurs soutiennent que le gouvernement ne sa politique de développement régional en n'accordant pas la priorité à la main-d'oeuvre locale.

L'enquête sur l'Arrow

Un navire vétuste et mal équipé

OTTAWA (PC) — Le pétrolier libérien Arrow, qui s'est échoué dans la baie Chedabucto, en Nouvelle-Écosse, en février dernier, déversant une

importante nappe de pétrole, était doté d'un équipement vétuste et son équipage laissait sérieusement à désirer.

C'est ce qui ressort du rapport publié hier par la commission fédérale chargée d'enquêter sur ce naufrage. La commission, en conséquence, a recommandé au gouvernement canadien de convoquer d'urgence une conférence internationale en vue d'établir des règlements de navigation en haute mer qui auraient pour effet, entre autres, de faire porter la pleine responsabilité de la pollution pétrolière aux armateurs.

Quant au Arrow, notent les commissaires, son équipement de navigation était pratiquement hors de service et son équipage, à l'exception du capitaine, était incompetent. Même dans le cas du capitaine, ajoute sévèrement le rapport, "il y a lieu de douter de ses qualifications", soulignant qu'il y a malheureusement de nos jours trop de capitaines qui en sont restés à l'âge de la voile et filent aveuglément à toute vitesse, sans même se servir de leurs instruments de navigation.

En somme les trois enquêteurs, sous la direction du Dr P.D. McTaggart-Cowan, expliquent la sévérité de leurs conclusions en confiant qu'ils ont tout simplement été "consternés" par l'évidente négligence qui a donné lieu au naufrage du Arrow et à la pollution catastrophique qui devait en résulter.

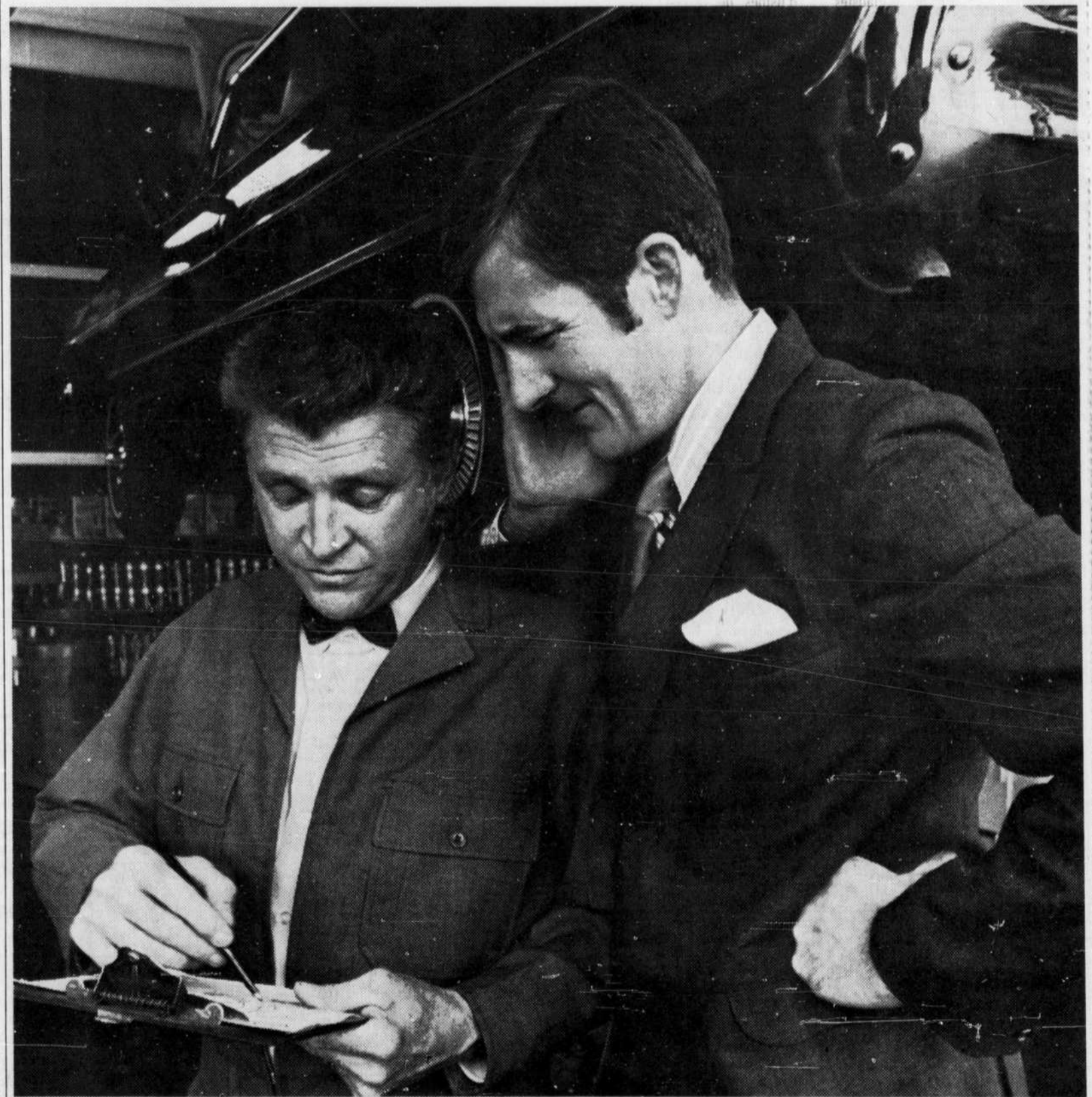
Dépassant le cas du pétrolier libérien, la commission d'enquête recommande aux autorités fédérales toute une série de mesures législatives pour prévenir les dangers de pollution par le pétrole.

Certaines de ces mesures font d'ailleurs présentement l'objet de projets de loi qui doivent être déposés à la prochaine session parlementaire.

Le rapport presse le gouvernement canadien d'établir en quelque sorte des zones "d'urgence-pollution", en haute mer, au large des côtes canadiennes. Avant de franchir ces zones, les navires seraient forcés de se soumettre à l'inspection des autorités canadiennes et de prouver qu'ils sont adéquatement équipés.

La commission a d'autre part rappelé que les opérations de nettoyage dans la baie de Chedabucto se chiffrent à environ \$5.1 millions. Une grande partie du pétrole déversé par le Arrow a été pompé à bord de la péniche canadienne The Whale, qui a elle-même coulé, récemment, au large de Canso.

André Blanchard a besoin de \$3,000. Il n'a plus les moyens d'aller chez Normand.



Depuis deux ans, André va souvent chez Normand, et chaque fois, ça lui coûte plus cher. Normand, c'est le garagiste du coin. André a dépensé une petite fortune en réparations pour sa vieille auto. Mais la dernière facture l'a convaincu que Normand avait raison: il doit acheter une auto neuve.

Ce qui lui reste à faire maintenant, c'est d'obtenir de la Banque de Commerce un prêt pour sa nouvelle auto. Ensuite, ça lui coûtera moins cher pour voir Normand: il arrêtera seulement pour faire le plein.

A la Banque de Commerce, nous ferons tout pour qu'André puisse s'acheter une nouvelle auto. Nous le conseillerons aussi sur la meilleure façon de rembourser son prêt bancaire Commerce.

Nous ferons la même chose pour vous, même si vous n'êtes pas un client de la Banque de Commerce. Que ce soit pour une nouvelle auto, une tentourlotte ou un camion, venez nous voir... vous verrez que ça marche avec la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Ça marche avec la Banque de Commerce.

Nouvel horaire du Turbo

0910

Tous les matins sauf le dimanche: départ de la gare Centrale à 9h 10 au lieu de 7h 45 départ de la gare de Dorval à 9h 27 au lieu de 8h 02 (stationnement gratuit au parc du CN à Dorval) Le prix du billet en Turboclub comprend le repas du midi.

1630

Tous les après-midi: départ de la gare Centrale à 16h 30 au lieu de 16h 10 Le prix du billet en Turboclub comprend le repas du soir.

Montréal-Toronto d'un centre-ville à l'autre en 4 heures 5 minutes dans le confort et la détente.



Grande première de l'URSS

Luna 16 redécouvre de la lune par télécommande

MOSCOU (AFP) — L'URSS a réussi une grande première technique en parvenant, après l'avoir fait atterrir en douceur sur la surface lunaire, à commander à distance le redécouverte de sa station automatique Luna-16.

L'engin fait actuellement route vers la terre où il sera récupéré à l'issue de son voyage, annonce-t-on dans les milieux scientifiques à Moscou.

Avec quatorze mois de retard sur les Américains, les chercheurs soviétiques ont ainsi maîtrisé les procédés complexes permettant à une station lunaire de quitter le

sol de la planète pour regagner la terre. C'est en effet, en juillet 1969 qu'avec Apollo-11, les États-Unis amorçaient le premier décollage lunaire.

On considère cependant à Moscou que les responsables du programme spatial soviétique ont réussi un exploit majeur en faisant effectuer cette opération par un engin inhabité et sur télécommande du sol. Les spécialistes estiment que cette opération exige un degré extrêmement élevé de technicité, et une maîtrise absolue des appareillages de bord et des liaisons.

Cette expérience, qui est

l'aboutissement d'un grand nombre de vols préparatoires effectués dans le cadre des programmes Luna et Zond, confirme pour ces spécialistes l'attachement des chercheurs soviétiques à "la voie automatique", déjà appliquée en grand pour les vols terrestres orbitaux et les sondes interplanétaires.

"La station automatique soviétique Luna 16 a atterri en douceur dans la région de la mer de la Fécondité. Elle a réalisé le programme de travail sur la surface lunaire et le 21 septembre 1970, à 10 heures 43 minutes (heure de Moscou) une fusée cosmique s'est détachée de la station pour décoller à destination de la terre", indique le communiqué de l'agence Tass. A bord de la fusée cosmique, précise le communiqué, il y a des échantillons de sol lunaire.

"L'acheminement automatique d'échantillons du sol lunaire est devenu le point central du programme du vol Luna 16.

"La fusée cosmique, comprenant le module de retour qui contient des échantillons du sol lunaire, a décollé de la lune en utilisant l'étage d'at-

terrissage de la station Luna 16 en guise de plateforme de lancement, précise le communiqué. L'étage d'atterrissage de Luna 16 reste sur la surface de la lune et continue à servir pour des mesures de température de radiations.

"La fusée cosmique a été placée sur une trajectoire balistique vers la terre. Les paramètres sont proches de ceux qui avaient été prévus.

"La fusée cosmique a été interrogée à deux reprises sur la fréquence de 183,6 Megahertz. On procède à des mesures télémétriques afin de déterminer la région où se fera l'atterrissage, qui est prévu pour le 24 septembre.

"Au cours du vol vers la terre, le module de retour se détachera de la fusée, entrera dans les couches denses de l'atmosphère et, après un freinage aéro-dynamique, effectuera une descente en parachute, indique le communiqué de l'agence Tass.

"Etant donné que la région prévue pour l'atterrissage est assez vaste, la recherche et la récupération du module de retour constitueront une tâche complexe. Tous les moyens de

l'opération-recherches sont en état d'alerte".

En ce qui concerne les expériences effectuées sur le sol lunaire à l'aide de la station automatique Luna 16, le communiqué indique qu'il a été procédé à "un ensemble d'opérations technologiques comprenant des mesures de la position angulaire de la station par rapport à la verticale locale et au contrôle général du fonctionnement de différents appareils de bord".

"Après des opérations préparatoires, le travail de prélèvement d'échantillons du sol lunaire a été télécommandé. La meche électrique de la station Luna 16, télécommandée de la terre et pouvant être utilisée sur les plans horizontal et vertical, a été placée dans la position adéquate. Cette meche a foré la roche à une profondeur de 350 mm et prélevé des échantillons du sol lunaire.

"Après la fin du forage, les échantillons ont été placés dans un contenant de la fusée cosmique à l'aide d'une main mécanique. Le contenant a été ensuite hermétiquement scellé", conclut le communiqué de l'agence Tass.

Exportations-importations: excédent de \$1,296 millions

OTTAWA (PC) — Au cours du premier semestre de 1970, le commerce marchandises du Canada a affiché une tenue remarquable, les exportations l'emportant sur les importations pour produire un excédent de \$1,296 millions, a fait savoir, hier, le Bureau fédéral de la statistique, à Ottawa.

Cet excédent est quatre fois supérieur à celui qui avait été enregistré durant la période correspondante de 1969. Durant les premiers six mois de l'année, les exportations ont atteint une valeur de \$8,461 millions.

Certains facteurs sont à la source de cet état de fait, à savoir le retour à la production normale dans certaines industries d'extraction des ressources minérales et la conjoncture "assez bonne", qui régnait, selon le BFS, sur les marchés d'outre-mer, en particulier dans la Communauté économique européenne et au Japon.

Le BFS rapporte qu'en conséquence, les exportations de blé, de pétrole brut, de minerai de fer et d'autres métaux, de pâte de bois, de véhicules automobiles et de pièces de rechange se sont accrues sensiblement.

Toutefois ces facteurs n'ont pas réussi à empêcher une diminution des exportations de bois-d'oeuvre, résultant notamment du ralentissement de la construction aux États-Unis.

Le BFS signale qu'au cours du premier semestre, les importations canadiennes ont augmenté de 3 pour cent, pour atteindre \$7,166 millions.

Les importations de produits chimiques inorganiques, de métaux, d'ordinateurs électroniques et d'autres machines de bureau ont augmenté, mais celles de machines agricoles ont diminué.

Au cours des premiers six mois, les prix à l'exportation ont augmenté en moyenne de 4 pour cent par rapport à la pé-

riode correspondante de 1969 et ceux à l'importation de 3 pour cent.

Durant cette période, le déficit au compte courant avec les États-Unis est tombé à \$438 millions, diminution de plus de 40 pour cent par rapport au premier semestre de 1969.

Les recettes du commerce avec le Royaume-Uni ont augmenté de 27 pour cent pour atteindre \$1,044 millions.

Enfin, le solde du compte courant avec tous les autres pays, y compris les pays de la zone sterling, a subi un brusque revirement, passant d'un déficit de \$80 millions au premier semestre de 1969 à un excédent de \$280 millions cette année.

Manifestation contre la Banque mondiale

COPENHAGUE (AFP) — Des milliers de manifestants, dont certains armés de matraques, de pierres ou de bouillons, ont commencé à se diriger en fin d'après-midi hier vers le "Bella Centret" à Copenhague où s'est ouverte l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Certains manifestants étaient en camions.

1.100 policiers stationnaient près du "Bella Centret" et toute circulation a été interdite. Les manifestants qui, au départ, étaient 6.000 ont eu plusieurs milles à parcourir pour parvenir jusqu'au lieu où se tient l'assemblée.

De violentes bagarres ont éclaté en soirée entre manifestants et policiers après la manifestation. Certains manifestants étaient armés de câbles d'acier. Ils ont renversé des voitures et cassé les vitres des bâtiments de l'American Express et de la Panamerican Airways.

Un tract distribué au cours de la manifestation accuse la Banque mondiale d'apporter son aide aux dictatures militaires, à l'Afrique du Sud, à la Rhodésie, et aux régimes réactionnaires. Il affirme également que l'action de la BIRD

endette profondément les pays en voie de développement et les plonge dans la misère en les empêchant de se créer une industrie nationale. Enfin, précise le tract, la Banque a pour but essentiel de répandre le système capitaliste et d'empêcher l'expansion du socialisme.

L'Académie compte déjà dans ses rangs cent quatre vingt deux savants de quarante-deux pays, dont vingt-six prix Nobel, et a été placée sous la présidence des professeurs Josue de Castro (Brésil), Ha. Schweigart (All. féd.) et Victor Jans (France).

Parmi ses principaux objectifs, l'Académie s'est assigné pour but:

- De souligner, par la voie scientifique, les principes de la protection de la vie, devenue ces derniers temps d'une importance primordiale.
- D'éveiller et de maintenir le sentiment de la responsabilité dans ce domaine.
- Enfin, de faire et d'encourager sur un plan scientifique élevé l'étude coordonnée des conditions de vie et de santé et des dommages et maladies dus aux civilisations.

LUXEMBOURG (AFP) — L'Académie scientifique internationale pour la protection de la vie, l'environnement et la biopolitique vient d'être créée à Luxembourg, dans le cadre du 16ème congrès international sur les maladies de civilisation, l'alimentation et les conditions de vie, qui se tient actuellement dans le grand-duché.

DU PLAISIR
pour toute la famille
lors de la

FÊTE D'ACTION DE GRÂCES AU

Mont Tremblant Lodge

Mont-Tremblant, P.Q.
dans nos belles Laurentides

de vendredi avant le repas du soir au lundi après-midi: 3 diners, 3 nuits, 3 petits-déjeuners et 3 déjeuners, pour:

chambre double, bain privé \$50.00
chambre simple, bain privé \$60.00

PAR PERSONNE
TAXE ET SERVICE COMPPIS

50% d'escompte aux moins de 7 ans.

Pour renseignements et réservations
appeler Montréal 861-6165
ou code (819) 425-2711

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES recherche les services

d'Un professeur de sciences humaines
(histoire et géographie) en Secondaire II

QUALIFICATIONS:
- Être légalement qualifié ou pouvoir obtenir un permis d'enseignement. Minimum 15 années de scolarité.
- Expérience dans l'enseignement souhaitable.

SALAIRE:
- Selon la Convention provinciale

Faire parvenir offre de services avant le 24 septembre 1970 au
Directeur du Personnel,
Commission scolaire régionale Deux-Montagnes,
C.P. 298 Deux-Montagnes, P.Q.

ARCHITECTE (PROJETS)

Ministère des Travaux publics
OTTAWA

Fonction publique du Canada

Traitement jusqu'à \$14,975

La Section des études (Région de la capitale), au ministère des Travaux publics, a immédiatement besoin d'un architecte (projets) expérimenté.

FONCTIONS:
Sous la direction du Chef des études:
- diriger le déroulement des projets de construction d'édifices fédéraux dans la Région de la capitale, de la formulation des besoins aux appels d'offres;
- renseigner les experts-conseils et diriger leur travail;
- à titre de spécialiste des études de construction de bâtiments, donner des conseils techniques aux agents du ministère, aux experts-conseils et aux entrepreneurs.

CONDITIONS DE CANDIDATURE
- Expérience valable et connexe, acquise au Canada, à titre d'architecte superviseur de travaux d'études et de projets, ayant assumé la responsabilité de bon nombre de projets à titre de chef des travaux ou d'administrateur de projets.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO).
Téléphone: (613) 996-3990
Référence à rappeler: 70-230-11.

DÉCORATEUR ENSEMBLIER

Ministère des Affaires extérieures
OTTAWA

Fonction publique du Canada

Traitement jusqu'à \$11,900

Le ministère des Affaires extérieures a immédiatement besoin d'un décorateur ensemblier d'expérience. Le poste permettra au titulaire d'exercer son talent créateur tout en aidant à faire connaître le Canada à l'étranger.

FONCTIONS:
Le candidat choisi devra concevoir et élaborer des programmes de décoration d'intérieurs, d'aménagement et d'entretien des résidences officielles, des chancelleries et des logements du personnel à l'étranger. L'exercice de ces fonctions nécessite beaucoup d'habileté et d'imagination pour créer des agencements de meubles et de décors en utilisant de façon harmonieuse les bois, les tissus, les revêtements muraux et l'éclairage, tout en tenant compte du climat et des usages et du pays.

CONDITIONS DE CANDIDATURE
Les candidats doivent posséder bon nombre d'années d'expérience comportant des responsabilités croissantes en décoration d'intérieurs, de même qu'une connaissance approfondie des styles classique et contemporain des meubles et des articles de décoration. Ils doivent également posséder une aptitude manifeste à interpréter des plans et devis, et à élaborer des plans détaillés de décoration. Un diplôme de décoration d'intérieurs décerné par une école reconnue constituera un avantage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:
Faites parvenir votre curriculum vitae (formation, expérience et salaire actuel) à l'adresse suivante:
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO).
Toute correspondance restera confidentielle.
Référence à rappeler: concours 70-2495.

OUTRE-MER POSTE INTÉRESSANT EN COMPTABILITÉ

Une importante institution bancaire américaine recherche les services d'un comptable qualifié en pratique professionnelle ou dans l'industrie pour instaurer et gérer un système centralisé de contrôle de ses opérations en Europe. Lieu de travail: Paris. Salaire initial: environ \$15,000.

Après quelques mois de familiarisation et d'entraînement au bureau-chef de la banque à New York, le candidat choisi s'installera en Europe où il dirigera l'organisation et la mise en marche d'un ensemble de contrôles de gestion et de rapports identiques

à ceux qu'on utilise dans les activités courantes aux États-Unis. Le candidat choisi restera ensuite en Europe à titre de représentant du membre de la Direction responsable de l'Information à la Direction et de l'analyse des rendements.

En plus d'être bilingues, français et anglais, et de détenir un diplôme reconnu de compétence en comptabilité, les candidats devront posséder une expérience de responsabilité à un niveau de cadre; cette expérience devrait porter sur le contrôle budgétaire, les coûts standards, l'analyse financière et le traitement électronique des données.

Les réponses, qui seront étudiées confidentiellement, devront porter la mention "Dossier No 10" et être adressées à

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, montréal 113

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES recherche les services

d'Un professeur d'art dramatique

Qualifications:
Minimum 15 années de scolarité
Expérience de l'enseignement souhaitable
Formation en expression verbale et gestuelle
Détenir un brevet d'enseignement ou pouvoir obtenir un permis d'enseignement.

Salaire:
Selon la Convention provinciale
Faire parvenir offre de services avant le 24 septembre 1970 au:
Directeur du Personnel,
Commission scolaire régionale Deux-Montagnes,
C.P. 298, Deux-Montagnes, Qué.

RÉSIDENCE CHAMPAGNAT D'IBERVILLE INC.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENDROIT:
Foyer d'hébergement pour personnes âgées, avec une capacité de 56 lits qui ouvrira ses portes au début de l'année 1971, à Iberville, P.Q.

EXIGENCES:
Le candidat devra posséder une certaine expérience du lieu de bien-être, avoir une préparation académique en sciences administratives et de préférence posséder des connaissances en gérontologie;
Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 20 octobre 1970, à

Résidence Champagnat d'Iberville Inc.,
208, 13ème Avenue,
Iberville, P.Q.

VILLE DE LONGUEUIL

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Nous recherchons actuellement des candidats pour combler les fonctions suivantes:

- Directeur adjoint: fonction intéressant les personnes gagnant actuellement \$10,000.00;
- Analystes-programmeurs (3): fonction intéressant les personnes gagnant actuellement \$9,000.00;
- Programmeur: fonction intéressant les personnes gagnant actuellement \$8,000.00;
- Responsable des opérations: fonction intéressant les personnes gagnant actuellement \$6,000.00;
- Opérateur: fonction intéressant les personnes gagnant actuellement \$4,500.00.

Les personnes intéressées devront d'abord compléter une formule de demande d'emploi et seront convoquées par la suite pour une entrevue. Prière de vous adresser au:

Service du Personnel,
100 ouest, rue St-Charles,
Longueuil,
(Tél.: 670-2220, poste 272)

ANALYSTES DE SYSTÈMES

Nous recevons dernièrement une offre d'emploi pour deux analystes de systèmes seniors et trois chefs de projets.

Chaque poste vacant présente un défi unique et exige, par conséquent, un titulaire compétent et possédant une formation distincte.

Les analystes de systèmes doivent avoir au moins trois ans d'expérience des systèmes, avec concentration en informatique. Quant aux chefs de projets, ils doivent avoir prouvé leur capacité de diriger des groupes.

Vous possédez la compétence recherchée! Alors, pourquoi ne pas nous téléphoner!
Salaires allant jusqu'à \$14,000.

Communiquer avec M. R. Bassett, 931-2261

LE CENTRE D'INFORMATIQUE DE SNC LTÉE

"Spécialistes en placement de personnel d'informatique"
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
(au-dessus du métro Guy).

Collège Bois-de-Boulogne

Offre d'emploi

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il est responsable de l'exploitation d'un terminal IBM-2780 relié à un ordinateur S-360 modèle 75; le centre servira spécialement à la gestion pédagogique (fiches, statistiques...)

Qualifications:
- 15 années de scolarité
- 2 années d'expérience dans la programmation

Salaire:
Selon les normes du Ministère de l'éducation.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 septembre au:

Secrétaire Général,
Collège Bois-de-Boulogne,
10,555 Bois-de-Boulogne,
Montréal 355, Qué.
Concours No 007

BOMBARDIER LIMITÉE

demande

ANALYSTE D'INVENTAIRE

FONCTIONS:
- Faire l'analyse scientifique des besoins du groupe Bombardier.
- Établir la réglementation devant permettre l'optimisation des investissements dans les stocks.
- Coordonner l'exécution du plan dans son ensemble et en contrôler les résultats.

LE POSTULANT:
- 5 à 10 ans d'expérience dans le contrôle des inventaires.
- Connaissance sur la gestion scientifique des stocks.
- Connaissance appréciable de l'informatique et de la mise en oeuvre d'un système de gestion à l'aide de l'ordinateur.

SALAIRE:
Selon compétence et nombreux bénéfices marginaux.
Toute demande sera gardée confidentielle.
Prière d'adresser votre curriculum vitae à:
M. Yvan Goyette,
Service des relations industrielles,
Bombardier Limitée,
Valcourt, Qué.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CORRESPONDANT (Affaires étudiantes)

FONCTIONS:
Établir et maintenir des relations avec les associations et groupements d'étudiants de l'Université de Montréal et faciliter les échanges entre les étudiants du campus.

Identifier les besoins des étudiants et les problèmes qui se posent au sein de leurs activités. Agir comme conseiller auprès d'organismes étudiants, etc.

QUALIFICATIONS:
Formation universitaire; connaissance du milieu universitaire; aptitude à travailler en équipe.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128
MONTRÉAL

DEMANDES D'EMPLOI

AVOCAT

Avocat (66), bilingue, avec expérience en droit civil, en droit corporatif et émissions d'obligations, offre services à contentieux de compagnie, secrétaire ou à société d'avocats. Travail de nature non-litigieuse.
Ecrire Case 1380, Le Devoir

informations

internationales

Sommet arabe au Caire

La position des pays arabes évolue en faveur des fedayine

(D'après l'AFP) — Au moment où s'ouvre ce matin, au Caire, le sommet arabe demandé par la Tunisie pour tenter d'apaiser la crise jordan-palestinienne, les pays arabes, d'abord réservés et muets devant le conflit, ont pour la plupart pris position et leur attitude évolue rapidement en faveur des fedayine, populaires dans tout le Moyen-Orient et idoles de la jeunesse.

Quoi qu'il en soit, les chances de succès de cette réunion, acceptée dès vendredi par Nasser, retardée par l'échec des appels au cessez-le-feu et, finalement convoquée à la suite de l'intervention syrienne et des menaces d'intervention américaine, seraient considérablement amoindries si les pays adversaires du roi Hussein la boycottaient.

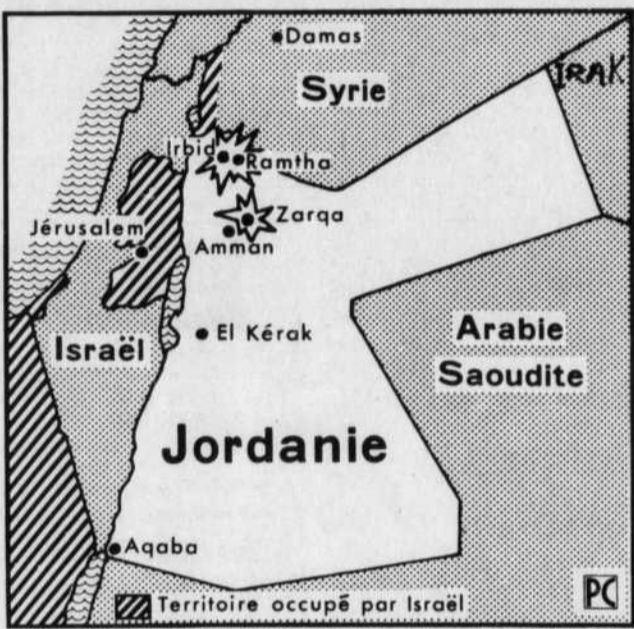
Hussein isolé

Jusqu'à présent, personne dans le monde arabe n'a donné raison au roi Hussein. Pas un leader n'a élevé la voix pour justifier l'action du monarque hachémite, ne serait-ce qu'au nom du droit souverain d'un chef d'Etat de régler ses affaires intérieures. Plusieurs pays l'ont condamné sans équivoque.

Cependant, la Syrie est le seul pays qui, directement ou par personne interposée, ait effectivement aidé la résistance en alignant ses blindés et ses chars contre l'armée royale jordanienne.

La RAU, d'abord silencieuse, a tenté d'obtenir un cessez-le-feu, première étape vers un compromis, puis, peu à peu, a fait pencher en faveur de la résistance l'équilibre qu'elle observait entre Hussein et les fedayine. Dimanche le ton des messages du président Nasser au souverain s'est fait plus sévère.

La plupart des autres pays ont aussi évolué de la réserve et de la neutralité vers une sympathie plus marquée et, pour certains, extrêmement vigoureuse envers les fedayine. Le roi du Maroc a refusé d'assister au sommet du Caire, que le président Boumédiène avait tout de suite repoussé. La Libye a, la première, suspendu son aide financière à la Jordanie et a fait savoir qu'elle pourrait envoyer des hommes se battre aux côtés des commandos. Le Koweït, peu suspect de "progressisme" a arrêté hier son aide financière à Hussein évaluée à \$70 millions. Le roi Fayçal d'Arabie n'a rien dit encore. Il confèrera aujourd'hui avec le président Nasser et fera sans doute connaître ensuite sa décision. Le Liban, enfin, reste sur la réserve. Son problème avec les fedayine n'a pas été réglé et on ne cache pas à Beyrouth que la crise jordanienne pourrait se répercuter au Liban.



Les chars syriens, que les correspondants israéliens évaluaient hier à 200 en Jordanie, occupent avec les fedayine la partie nord du pays, principalement à Ramtha, poste-frontière, et à Irbid, deuxième ville de Jordanie. On rapporte que les blindés jordaniens se sont repliés vers le sud, en direction d'Amman. (Graphique PC)

Selon le gouvernement tunisien, dix pays ont déjà donné leur accord: la République arabe unie, la Libye, le Soudan, la Jordanie, le Liban, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Sud-Yémen, le Yémen et la Tunisie. Le Pakistan, pays non arabe mais musulman, a adressé hier un appel aux gouvernements et aux peuples arabes, les exhortant à intervenir pour mettre fin à la tuerie.

Cependant, l'Irak, l'Algérie et le Maroc ont refusé de s'associer au sommet, tandis qu'on estime possible que le Sud-Yémen, d'obédience marxiste, retire son accord. En outre, on ignore toujours si M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, pourra se rendre au Caire.

La radio du Caire citait hier la Syrie parmi les pays participants, mais avant le départ pour le Caire du président syrien, le docteur Noureddine Atassi, il a été précisé que celui-ci n'assisterait pas au sommet et que son séjour au Caire serait consacré à des entretiens avec les présidents Nasser (RAU), Kadhafi (Libye) et Noumeiry (Soudan).

Malgré une cascade de mesures militaires

Washington préférerait ne pas avoir à intervenir pour sauver Hussein

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement Nixon, profondément inquiet de l'entrée en Jordanie des blindés syriens, a déclenché une vaste offensive diplomatique dans l'espoir d'éviter une intervention militaire américaine pour sauver le roi Hussein.

Parallèlement, tous les plans de contingence ont maintenant été mis au point par le Pentagone, et la Maison-Blanche a donné des ordres urgents pour que la sixième flotte de la Méditerranée soit puissamment renforcée et qu'elle reçoive notamment les hélicoptères de transport lourds dont

elle était fâcheusement dépourvue. Les forces américaines, tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis, sont prêtes à entrer immédiatement en action.

Jusqu'à nouvel ordre, le président Nixon n'envisage pas une intervention militaire directe. On estime en effet à Washington que l'armée jordanienne — la meilleure, de loin, des pays arabes — est capable de ramener les Palestiniens à la raison. Mais il est certain qu'une offensive généralisée des Syriens, avec l'appui éventuel de 12.000 soldats irakiens stationnés en Jordanie, contraindrait les Etats-Unis à intervenir avec de gros moyens aériens et terrestres pour recréer un déséquilibre qui pourrait être fatal au roi Hussein et à l'armée royale.

Hier matin, le président des Etats-Unis s'est entretenu avec ses principaux collaborateurs de la crise et des mesures que les Etats-Unis pourraient être amenés à prendre au cas, où les vies de quelque 400 de leurs ressortissants seraient menacées. Mais rien n'a transpiré de cette consultation.

On croit toutefois savoir que cette réunion aurait été en partie consacrée à l'évaluation des chances d'une in-

tervention israélienne dans la mesure où Tel-Aviv estimerait que ses frontières pourraient être menacées. Mme Golda Meir avait discrètement indiqué la semaine dernière à Washington que son gouvernement ne tolérerait pas que sa sécurité soit mise en danger.

Cascade de mesures militaires

Au Pentagone, on affirmait hier que la cascade de mesures militaires de précaution que Washington décide d'heure en heure, est uniquement destinée à assurer l'évacuation éventuelle des quelque 400 ressortissants américains en Jordanie ainsi que des otages qui sont encore aux mains du FPLP.

Toutefois, beaucoup d'observateurs sont sceptiques en constatant l'ampleur du dispositif militaire actuellement mis en place: mise en alerte des parachutistes et des unités terrestres stationnées en Allemagne et à Fort-Bragg (82ème division aéroportée) en Caroline du Nord; envoi en Europe d'appareils de transport lourds qui viennent s'ajouter aux six "C-130", qui sont déjà à pied d'oeuvre en Turquie; appareillage du porte-

hélicoptères "Guam" et autres navires de soutien logistique qui transportent une trentaine d'hélicoptères lourds et de 1.500 à 2.000 fusiliers-marins, transfert en Méditerranée orientale de plusieurs bâtiments lourds de la flotte de l'Atlantique.

Enfin, on apprend que le porte-avions "John F. Kennedy", entouré d'un nombre indéterminé de destroyers et de péniches de débarquement, se prépare à rejoindre les porte-avions "Saratoga" et "Independence", qui se trouvent déjà à pied d'oeuvre au large du littoral israélien et libanais. Ils disposent de 175 chasseurs et ont environ 1.500 fusiliers marins à leur bord.

S'agit-il, en fin de compte, d'une gigantesque manœuvre d'intimidation dans le cadre de la guerre des nerfs, ou bien d'une intention bien arrêtée d'enrayer une dégradation trop dangereuse de la situation au Proche-Orient comme ce fut le cas, lors du débarquement au Liban des "marines" américains, en 1958? Pour l'instant, les analystes et les commentateurs les plus qualifiés de la capitale fédérale en sont réduits aux spéculations les plus contradictoires.

Le CICR coordonne les secours

(D'après AFP et Reuter) — Des dispositions sont prises à Genève pour organiser une vaste opération internationale de secours aux victimes de la guerre en Jordanie.

Le Comité international de la Croix-Rouge est prêt, à entreprendre cette tâche à la suite d'un appel à l'aide lancé par le roi Hussein.

Un second vol de secours à destination d'Amman a été organisé hier par la Croix-Rouge. Un DC6 a quitté Beyrouth hier matin pour transporter dans la capitale jordanienne quatre tonnes de secours médicaux offerts par le Croissant-Rouge de Koweït et 650 flacons de plasma, don de la Croix-Rouge libanaise. L'un des délégués spéciaux du CICR, M. Marcel Boisard se trouvait à bord de l'avion qui transporte un équipement radio pour permettre le rétablissement de la liaison directe Amman-Genève, coupée depuis vendredi dernier.

D'autre part, le gouvernement helvétique (Conseil fédéral) a invité la Croix-Rouge suisse à organiser une action humanitaire en faveur des victimes du conflit jordanien.

Deux appareils libyens ont quitté Tripoli hier pour Amman, chargés de médicaments et de produits alimentaires destinés aux commandos palestiniens. Une mission du Croissant-Rouge libyen, composée de vingt médecins et d'un certain nombre d'infirmiers, est arrivée à Damas, en route pour la Jordanie.

Le C.I.C.R. a demandé par ailleurs au Croissant-Rouge syrien de lui faire savoir si les hôpitaux syriens étaient disposés à accueillir un grand nombre de blessés graves qui seraient évacués sur la Syrie.

Enfin, un pont aérien a été établi entre la Rau et la Jordanie pour transporter dans ce pays les médicaments nécessaires et pour ramener en Egypte les blessés, annonce Radio-Le Caire. Tous les hôpitaux de la R.A.U. sont en état d'alerte pour recevoir ces blessés.

Élections de Bordeaux

L'échec de JJSS accuse les divisions de l'opposition

PARIS (AFP) — La défaite électorale de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à Bordeaux est considérée comme un échec de l'opposition dans son ensemble par la plupart des commentateurs. Elle rend de plus en plus difficile, estiment-ils, l'avènement d'une troisième force susceptible de remplacer démocratiquement les gaullistes et leurs alliés au pouvoir. Cet échec diminue également les chances d'une alternance à la direction des affaires publiques de formations structurées comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

Les leaders gaullistes ont à plusieurs reprises souhaité publiquement la constitution d'une opposition solide et crédible qui, tout en excluant les communistes, puisse servir d'aiguillon à la majorité parlementaire gaulliste. Ce souhait, exprimé notamment par le président de la République Georges Pompidou et par son premier ministre Jacques Chaban-Delmas paraît aujourd'hui difficilement réalisable du fait des contradictions internes des partis de gauche et du centre, contradictions mises en lumière et en partie suscitées par l'entreprise du député de Nancy.

Le bureau politique du parti radical doit se réunir aujourd'hui mardi et il décidera s'il convient ou non d'accepter la démission de secrétaire général que lui présentera JJSS. Mais quelle que soit la décision des dirigeants radicaux, les observateurs politiques estiment que, du fait de l'action du député de Nancy et de son échec à Bordeaux,

EU: un général à la retraite veillera à la sécurité aérienne

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a placé hier un général d'aviation en retraite à la tête du nouveau programme de sécurité aérienne chargé de former les gardes armés accompagnant désormais les avions de ligne américains.

Par ailleurs, le Département des Transports a annoncé que le gouvernement assurera les avions commerciaux pour la totalité des risques de détournement en raison du relèvement considérable des primes appliquées par les compagnies d'assurances.

Le chef du programme de sécurité de l'aviation civile américaine sera le lieutenant général Benjamin O. Davis Jr., qui était l'officier noir le plus élevé en grade dans l'Air Force lorsqu'il prit sa retraite l'an dernier.

Depuis sa retraite, le général Davis avait été directeur de la sécurité de la ville de Cleveland où il s'était fait remarquer par sa fermeté.

M. John Volpe, le secrétaire aux Transports, a d'autre part annoncé qu'il se rendrait la semaine prochaine en Europe pour discuter de tous les aspects de la sécurité des transports aériens à la suite de la vague de détournements d'avions vers le Moyen-Orient. M. Volpe étudiera les mesures de sécurité prises par les aéroports de Rome, Paris-Orly, Zurich, Frankfurt, Amsterdam et Londres.

De gustibus et coloribus non disputandum*

POUR L'ACHAT D'UN PIANO OU D'UN ORGUE, VOYEZ

Ed Archambault INC.

Le magasin de musique le plus complet au Canada

500 EST, STE-CATHERINE ■ 849-6201

*Des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter.

Vos épargnes?

Dans votre intérêt, confiez-les à Guaranty

Car vous pouvez choisir parmi les nombreux plans d'épargne et de placement celui qui vous convient le mieux.

Car dans la plupart de nos bureaux, les heures d'affaires sont longues: vous pouvez encaisser ou déposer des chèques jusqu'à 21h le vendredi, de 9h à 13h le samedi, et de 9h à 17h les autres jours en semaine.

Car vous pouvez ouvrir un compte combiné, de chèques et d'épargne, pour simplifier vos transactions.

Car vous pouvez effectuer des dépôts par la poste. Nous payons l'affranchissement.

Car nous pouvons vous aider à résoudre tous vos problèmes de gestion financière. Notre réussite prouve que nous administrons bien nos affaires et que nous savons faire profiter nos nombreux clients de notre expérience.

Et car actuellement...

L'INTÉRÊT EST DE **6 1/4%**

(6 1/4% par année, calculé sur le solde mensuel minimum). Si vous ne l'avez pas encore remarqué, ce taux est supérieur à celui des banques à charte canadiennes!

Guaranty Trust

COMPANY OF CANADA
Capital et réserve: \$33.000.000
Membre de la Société canadienne d'assurance-dépôts

427 ouest, rue St-Jacques
849-5705

LYCÉE MONT-ROYAL

(INSTITUT ALIE)

COURS DU SOIR

**9e, 10e, 11e en un an
12e commerciale en un an
Secondaire V**

CONVERSATION ANGLAISE

- Mêmes programmes et examens qu'aux cours du jour
- Recyclage par degré
- Recyclage par matière
- Diplôme et examens du Ministère de l'Éducation

**4364, rue ST-DENIS (Métro Mont-Royal)
845-9145**

(Entre 9 h et 17 h du lundi au vendredi)
(Soir: sur rendez-vous)

DÉBUT DES COURS: 23 septembre

HISTOIRE D'AMOUR

Elle n'a pas besoin de conquérir la route par la force. Elle la charme; elle l'épouse en silence. Peut-être est-ce son tempérament français. La technique de suspension indépendante sur les quatre roues de la Peugeot fait l'objet d'améliorations depuis quelque soixante ans, et c'est aux études des ingénieurs plus qu'au rembourrage des bourreliers qu'elle doit son extrême souplesse.

Quant aux pneus, ce sont des Michelin XAS à carcasse radiale. A signaler aussi la surface des quatre freins à disques assistés de la Peugeot 504: supérieure à celle des freins d'une Mercedes. Et si le liquide du cylindre principal vient à baisser, ou si les garnitures commencent à s'user, une lampe témoin vous le signale aussitôt.

Cédez-lui donc: elle ne demande qu'à retrouver la route, son amour. Essayez une Peugeot chez votre concessionnaire. Même son prix vous y invite: entre \$2245 et \$3700.

PEUGEOT 504

PERFORMANCES POUR PROFESSIONNELS

RÉGION DE MONTRÉAL: Roger Automobile, 4269 Ouest, Ste-Catherine, Tél.: (514) 932-2925; Les Grands Garages du Québec, 306 Est, St-Zotique, Tél.: (514) 273-9105; Chomedy, Remi Lavigneur Auto Inc., Tél.: (514) 681-3380; Lachine 640; Gérard Godeau Inc., 730, St-Joseph, Tél.: (514) 637-8881.

RÉGION DE QUÉBEC: Amos: Trudel S/Station, Tél.: (819) 732-4700; Charlesbourg: Laurent Méthot Inc., Tél.: (418) 626-8112; Chicoutimi: Centre Ville Auto Eng., Tél.: (418) 543-4113; Cowansville: Paul Fortin Auto Eng., Tél.: (514) 283-3268; Drummondville: Valois Automobile, Tél.: (819) 478-3456; Ile Perrot: Garage Poulin Eng., Tél.: (514) 453-2773; Joliette: Drainville Automobile, Tél.: (514) 756-1678; Lévis: Lachance Auto Eng., Tél.: (418) 837-8897; La Tuque: Guvvin S/Station, Tél.: (819) 523-4131; Matane: Service H. Gagné, Tél.: (418) 562-0388; Moncton Laurier: Claude Automobile Inc., Tél.: (819) 623-3511; Plessisville: Clément Roy, Tél.: (819) 362-2277; Pointe Gatineau: Bellemeur Automobile, Tél.: (819) 777-5208; Rimouski: Garage Ernest Landry, Tél.: (418) 723-8466; Rivière-du-Loup: Garage Windsor (Pomerleau), Tél.: (418) 862-3586; Rouyn-Noranda: Garage Mantha, Tél.: (819) 762-1405; Sillery, Québec: Garage Bolduc Inc., Tél.: (418) 683-4459; St-Georges de Beauce: Garage Lionel Morin, Tél.: (418) 228-5787; St-Hubert, St-Hubert Auto Centre, Tél.: (514) 676-0241; St-Hyacinthe: Angers Automobile Ltée, Tél.: (514) 773-0356; St-Jean: Guvvin Auto Inc., Tél.: (514) 346-8445; St-Jérôme: St-Jérôme Automobile Inc., Tél.: (514) 438-2277; St-Patrice: Blais Auto Parts, Tél.: (418) 596-2322; Ste-Rose: Roger Dener Auto Inc., Tél.: (514) 625-4357; Sherbrooke: Gilles Automobile Eng., Tél.: (819) 569-7528; Trois-Rivières: Garage Charest & Frères Inc., Tél.: (819) 376-3754; Val d'Or: St-Amant Auto Body, Tél.: (819) 824-2265; Valleyfield: Jean-Guy Lempre, Tél.: (514) 371-0033; Waterloo: Philip's Auto Service, Tél.: (514) 539-1010.

famille et société

Manuels scolaires

On abrutit encore nos enfants?

par Solange Chalvin

Nous avons, cette semaine, comme bien des parents, pris connaissance des manuels scolaires de nos enfants. Dans l'ensemble, une nette amélioration, particulièrement en ce qui regarde les manuels utilisés au niveau secondaire.

La dénonciation brutale que nous avons faite, en 1962, de 23 manuels scolaires dans un livre intitulé "Comment on abrutit nos enfants" aux Editions du Jour, a véritablement porté des fruits. Il serait à peu près impossible, aujourd'hui, d'écrire le même livre.

Soulignons, toutefois, que certains stocks de livres n'ont pas été brûlés et que certains d'entre eux continuent de circuler dans nos écoles, au grand bénéfice des auteurs. C'est ainsi que nous avons retrouvé un manuel de bienséances écrit, dit-on par un groupe de professeurs anonymes et publié en 1957 par la maison Fides. Ce manuel s'adresse aux élèves de 1ère, 2ème et 3ème années et a été distribué, cette année, à notre connaissance, dans quelques classes de la commission scolaire d'Outremont.

Or, tout, dans ce manuel, est désuet. De l'illustration aux conseils donnés, de l'environnement de l'enfant jusqu'au mode de vie des familles et de la société québécoise. A le feuilleter, on a l'impression que l'enfant passe la moitié de sa vie à l'église, où il doit porter des vêtements modestes et propres, avoir une tenue respectueuse (page 54), se moucher discrètement (page 52), respecter le lieu saint en n'écrivant pas sur le prie-Dieu, etc. "A l'église, peut-on y lire, encore moins qu'ailleurs, il ne faut pas mâcher de la gomme, jeter des papiers par terre, laisser traîner divers objets, etc." "A l'église, c'est le grand silence. Antoine est impoli parce qu'il tousse et éternue sans mettre sa main sur la bouche. Denise se mouche avec fracas". Quant à la pseudo-morale psychologique de ce manuel, elle s'étale à toutes les pages. C'est ainsi que l'enfant y apprend qu'il "est aimé de ses parents, parce qu'il est obéissant et respectueux" (page 5), que les chiens et les chats qui se battent sont vilains et laids à regarder alors que "deux chatons qui jouent en

semble, c'est beau à voir... (page 13).

Notons que certains personnages qui ont quasiment disparu de notre folklore comme la bonne et le jardinier y figurent en bonne place et que nos enfants apprennent à être bons et polis pour eux. Par contre, il n'est nullement question des agents de la circulation qu'ils ont l'occasion de rencontrer tous les jours, ni du concierge de l'école, ni du matériel scolaire ou équipement sportif, qu'ils doivent apprendre à manipuler soigneusement.

Bref, le manuel de bienséances écrit par un groupe de professeurs anonymes et publié dans la collection "l'élève et le maître" par la maison Fides, n'a sûrement pas sa raison d'être entre les mains de nos enfants.

Rejoint au téléphone, le directeur des écoles de la Commission scolaire d'Outremont, M. Georges Falaise, nous affirme que ce manuel ne figure

pas sur la liste des manuels scolaires en utilisation dans les écoles d'Outremont. "Par conséquent, si un enfant l'apporte à la maison, c'est qu'il s'agit d'une initiative personnelle d'un enseignant qui a peut-être trouvé ces manuels désuets dans une caisse mise au rancart. De toute façon, des directives seront données pour que ce manuel disparaisse immédiatement de nos écoles", ajoute M. Falaise qui partage absolument nos vues sur le caractère nettement rétrograde de ce manuel. Il engage même les parents de cette municipalité à lui faire part de plaintes analogues concernant tout manuel scolaire utilisé par les enfants.

Les parents peuvent jouer, en fait, s'ils le désirent, un rôle de chien-de-garde en éducation permettant aux enseignants comme aux représentants des commissions scolaires, de remplir plus efficacement leur mandat.



Robichaud signe une collection qui plaira à la majorité des femmes

par Renée Rowan

Enfin, j'ai vu une collection tout à fait 1970 et qui, en même temps, n'a rien de carnavalesque. Une collection sobre mais élégante, qui joue avec les proportions, qui n'accepte pas d'embellir tout ce qui nous vient de Paris, de Rome ou de New York.

La mode nouvelle, quand elle va à l'extrême, inspire une crainte bien justifiée aux femmes. Elles ont peur de tomber dans le travesti et je les comprends. J'ai voulu éviter, moi aussi, ce piège et ma collection automne-hiver représente le plus grand défi

que j'aie eu à relever depuis mes débuts.

Le couturier de la rue Crescent, Michel Robichaud, a renoncé cette saison au traditionnel défilé qui prend de plus en plus l'allure d'un spectacle. "À tel point, nous dit-il, que l'on oublie de regarder ce qu'en principe on est venu voir: les vêtements".

Il a préféré présenter personnellement à chaque journaliste sa collection. Il le fait dans son petit salon aux murs tendus de velours brun.

Non, ma collection n'a rien de flamboyant, je suis le pre-

mier à l'admettre. Mais ce n'est pas ce à quoi je vise. Mon but: créer des vêtements que les femmes voudront porter et dans lesquelles elles se sentiront confortables tout en étant modernes. Les couturiers manquent-ils à ce point d'imagination qu'ils aient voulu retourner à tout prix aux années 40? soupire Robichaud.

Nous avons besoin d'une mode nouvelle, admet volontiers Michel Robichaud. La mode courte tombait dans la décadence avec ses pompons, ses ajourés. C'était de la masquarade. On revient enfin aux vêtements.

Des vêtements bien architecturés, d'une grande simplicité de ligne, d'une coupe parfaite. C'est ce qui a toujours fait la renommée de Robichaud.

Presque tous les manteaux, robes et tailleurs de la collection sont coupés à la taille et ceinturés. Les hanches sont bien appuyées, la silhouette allongée. Partout, il y a beaucoup de boutons. Sur une robe, on en a même compté plus de vingt. Presque toujours ils sont dorés. On les trouve tout le long de la jupe, sur le devant, sur les manches (qui sont toujours longues), sur le corsage.

Détail important: la jupe est presque toujours boutonnée devant ou largement fendue pour montrer les jambes et faciliter la démarche. Cela permet également de s'asseoir avec plus d'élégance.

Les tissus, comme toujours dans cette maison, sont d'une grande beauté. Plusieurs sont importés de Lyon. Ils sont, cette année, très souples, légers, même quand il s'agit de tweed.

C'est indispensable, nous dit le couturier, si on ne veut pas qu'ils alourdissent trop la silhouette.

Toute la collection joue sur le noir, le brun, le grège, le bordeaux. Le noir est toujours éclairé de blanc ou de beige. On a remarqué sur beaucoup de vêtements des bandes en couleur ou en tissu contrastants: ainsi une bande en cuir sur le bord des manches et du col d'une robe en fin lainage.

C'est, chez Robichaud, le retour du tailleur si pratique, le petit tailleur noir à la mo-

derne: sous la jaquette on trouve une robe qui a tout à fait l'apparence d'une jupe et d'une blouse. La blouse sera très souvent agrémentée d'une cravate très souple en même tissu.

Les manteaux, dans la boutique de la rue Crescent, sont nettement à mi-jambe: "C'est raisonnable, nous dit le couturier." Quant aux robes et aux tailleurs, ils sont juste sous le genou. C'est la longueur qui convient à la majorité des femmes et celles-ci sont prêtes à l'accepter, en tout cas, plus facilement que la jupe à mi-mollet.

Michel Robichaud a des projets: dès le mois de mars prochain, il ouvrira au second étage de son immeuble, une boutique pour homme où l'on trouvera costumes, chemises, cravates. Déjà il a dessiné des croquis et prépare sa première collection.

Pour recevoir les journalistes, il portait hier un costume de sa création, un costume marine à fines rayures bleu-gris et rouges avec chemise d'un rouge atténué et cravate marine à pois de même teinte que la chemise. D'un goût classique, et sûr!

Une exposition de vieux meubles canadiens, Place Ville Marie

Une exposition exclusive d'antiquités canadiennes réunies par le Montreal Trust a été inaugurée ces jours-ci et se poursuivra toute la semaine, à Montréal. Le public peut voir cette exposition dans le local du service de l'épargne de cette société, Place Ville-Marie. On accède à l'exposition du côté de la rue Dorchester, par le foyer de l'immeuble cruciforme de la Place.

Parmi les 70 pièces remontant jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, certaines sont évaluées à plus de \$10.000. Plusieurs sont exposées pour la première fois. Au nombre des vieux meubles canadiens en pin, en érable et en chêne figurent des œuvres de Jean-Baptiste Quevillon, fondateur d'une célèbre famille d'ébénistes au XVIIIème siècle.

Cette exposition a été rendue possible grâce à la collaboration du musée des Beaux-arts de Montréal, du Château de Ramezay et de plusieurs collectionneurs particuliers.



Le président du Montreal Trust, M. F.E. Case, en compagnie de Mme Andrée Sauter, de l'auteur de l'histoire du meuble au Canada français, M. Jean Palardy, ainsi que de M. W. B. Walker et Mme F.E. Case.

Nomination au Conseil du Bien-être

Président de l'Association des citoyens de Pointe-Saint-Charles et porte-parole du comité de coordination antipauvreté du grand Montréal, M. Jean Ayotte vient d'être nommé au Conseil national du Bien-être social.

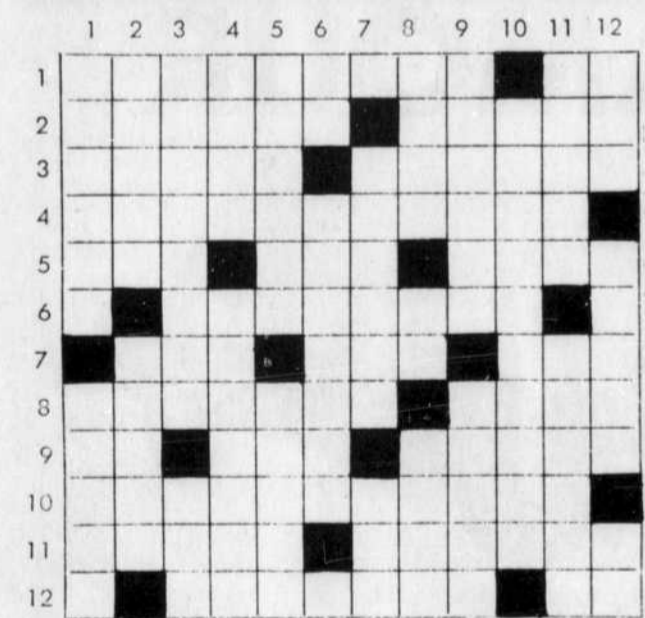
LA COUTURE CHEZ SOI



Les jeunes seront ravies de porter ce joli 3 pièces pour l'automne: manteau "midi", sans manches, robe "mini" et pantalon "maxi".

Patron no: 9360
Le patron imprimé no 9360 est offert pour les tailles 6 - 14. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1—Qui peut passer pour vrai. — Lettre grecque.
- 2—Faire ce que qui était fermé ne le soit plus. — Personne qui conduit des ânes.
- 3—Étendue d'eau peu profonde, stagnante. — Fourrure provenant des carnaissiers du genre mouffette.
- 4—Qui garde le silence.
- 5—Fille de Cadmus. — Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Arme ancienne.
- 6—Renommé.
- 7—Gros perroquet. — Saison.
- 8—Fruit de l'azerolier. — Foyer de la cheminée.
- 9—Note de la gamme. — Partie de l'homme comprenant les fesses et le fondement. — Ch.-l. du dép. de Lor-et-Cher, sur la Loire.
- 10—Rapprocheries les tisons pour les faire mieux brûler.
- 11—Qui excède de beaucoup la taille ordinaire. — Passer la herse sur un sol.
- 12—Utiliserons. — Ruissellet.

Verticalement

- 1—Art de faire des vers. — Proverbe.
- 2—Gnome, démon familier. — Corps simple gazeux.
- 3—Pièce de harnais. — Figure héraldique en forme de T.
- 4—Vase d'ornement. — Vois de peu d'importance.
- 5—Signe convenu pour remplacer le langage à distance. — S'emploie pour chasser quelqu'un.
- 6—Iridium. — Qui aime à faire souffrir.
- 7—Repos pris après le repas de midi. — Lettre grecque.
- 8—Ferre avec un lacet. — Tellure. — Ce que la morale prescrit de faire.
- 9—Débarasser les étoffes des noeuds. — En ce temps-là.
- 10—Examens pour contrôler.
- 11—Action de peser. — Faire apparaître l'irisation.
- 12—Colère. — Pronom personnel. — Ruissellet.

Solution d'hier
1. MALVERSATION
2. L'IVOIRE
3. JALOUSIE
4. ORNEMENT
5. MOT
6. RUSSILET
7. ÉCU
8. RACONTEUR
9. RIRA
10. PELETER
11. ENGIN
12. TIF
1. PUE
2. DEROBES
3. OS
4. PORTER
5. ORE
6. REVISER
7. BIL
8. CANE
9. EXISTE

Bien des gens portent UN DENTIER sans aucun ennui

Votre dentier vous enrôle-t-il et vous embarrasse-t-il en se relâchant quand vous mangez, riez ou parlez? Sapeutez alors vos problèmes de dentier adhésive pour dentiers FAS-TEETH. D'emploi facile, FAS-TEETH maintient fermement votre dentier plus longtemps et vous permet de manger plus facilement. Alcaline, la poudre FAS-TEETH n'agrip pas sous les prothèses. Nul effet gonfleur, strieux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement. Demandez vite votre FAS-TEETH d'emploi facile à tout rayon de pharmacie.

JERSEY BUVARD
Robe chemisier à manches longues. Large poche appliquée. Ceinture souple en tricot uni...
Des jerseys fantaisies, doux...nobles... Venez vite admirer la magnifique collection d'IMPORTATIONS de Stella Label 1374 Sherbrooke ouest, suite 4 849-3205

Cours de Fine Cuisine

"Fondamental" et "de perfectionnement"

du jour ou du soir, un par semaine ou toutes les deux semaines. Débutant les 28-29-30 sept. et 1er oct. 1970

à l'intention des dames, demoiselles et messieurs qui veulent apprendre le savoir-faire de base et les raffinements de cet art avec de bonnes recettes.

Pour prospectus et programmes gratuits, s'adresser à:

Institut Culinaire Henri Bernard

Fondé en 1951 2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal 843-6481

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots, (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

Particulier: doit vendre collection meubles authentiques, tous plus de 100 ans. Prix raisonnables; armoires, tables, chaises, commodes, encoignures, rouets, bergantes, coffres, etc. Tél.: 671-0558. 28-9-70

ANTIQUITES A VENDRE

ENCAN: Kogan Antiques, 15 septembre au 15 octobre, authentiques meubles canadiens en pin, choix de porcelaine et verrerie antiques. Route 2, Berthierville. 836-3806, lundi au dimanche inclus. 12-10-70

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 4360, quelques minutes centre-ville, bachelier meublé, économique, pas de bail \$75. Tél.: 845-7355 ou 933-2500. 23-10-70

AUTO A VENDRE

PEUGEOT 404, 1969, automatique, toit ouvrant, excellente condition. Tél. 684-7181. 23-9-70

CHALET A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$15,900, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél. 731-3501 J.N.O.

CHAMBRE A LOUER

Grand chambre pour professeur ou étudiant près Université de Montréal. Tél: 273-1978. 24-9-70

Chambre à louer à monsieur distingué, usage cuisine, près université. Tél: 273-4396. 25-9-70

CHALET A VENDRE OU A LOUER

Luxueux Bavaros, Ste-Agathe, près pentes, 5 1/2 chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, équitation. Location: semaines, automne, hiver. Tél.: 256-6825. (samedi 254-6728) 13-10-70

FEMMES DEMANDEES

SECRETARE

d'un projet en informatique médicale dans Centre hospitalier universitaire de la région de Montréal.
• Sténo-dactylo bilingue.
• Salaire intéressant.
S'adresser à:
731-4931 poste 552. 23-9-70

SECRETARE LEGALE

bilingue, sténo-dactylo, 1 à 3 ans d'expérience. Tél.: 845-1122. 25-9-70

HOMMES DEMANDES

ANESTHESISTE

Pour s'associer avec groupe de 7 anesthésistes dans hôpital bien administré de 460 lits à Winnipeg, Manitoba. Excellentes conditions de travail. Endroit merveilleux pour élever famille. Membre-associé dans un an.
Écrire pour détails à:
Misericordia Anaesthetic Clinic, 609 Boyd Building, Winnipeg 1, Manitoba. 29-9-70

TERRAINS A VENDRE

Je suis de la finance, j'ai 400 terrains à vendre en reprise de finance et 2 chalets dans domaine de 50 milles carrés à 1 heure de Montréal. Idéal pour chasse et pêche. Très bonnes conditions. Termes faciles. Chemin ouvert à l'année. Vente directe du propriétaire. Contrat notarié de suite. Voir les plans 616 Dunlop, Outremont. Tél.: 342-2590. 25-9-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT
Tél.: 388-2532

IMMEUBLES A VENDRE

PLACEMENT — Longueuil, 8 appartements modernes, tous loués. Revenus \$11,000 Comptant \$10,000. Tél. 737-3886 Pas d'agent. 23-9-70

LOGEMENTS A LOUER

AHUNTSIC: 7 1/2 pièces, 1er étage, luxueux, chauffé. Tél.: 381-6291 25-9-70

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 26-9-70

Agence Matrimoniale et Sociale service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, renseignements le soir; 5 à 9 heures, samedi p.m., fermé lundi. Tél.: 288-2332. 23-9-70

PROPRIETES A VENDRE

LAVAL-DES-RAPIDES, rue Lavoisier, grand bungalow 15 pièces, 4 chambres à coucher au rez-de-chaussée, grands bureaux avec vue au sous-sol. Coin de rues, grand terrain \$40,000. Tél.: 681-4123. 23-9-70

CHARLEMAGNE: magnifique bu gallow 5 1/2 pièces, fenêtres Rusco, garage, près de tout, terrain clôturé, paysagé, 90 x 115, taxes raisonnables. Cause transfert. Tél. 581-1667. 25-9-70

ASSOCIÉ DEMANDÉ

Actif ou non actif - pour un projet de l'ordre de \$200,000.
• Capital requis à discuter
• Candidat sérieux seulement.
Inf.: 270-1760 23-9-70

Le pétrole et le gaz canadiens face au jeu de la politique

2) L'économie du commerce interprovincial

par PIERRE MERCIER, collaboration spéciale

Voici la seconde tranche de l'analyse de M. Mercier sur les décisions politiques qui marqueront l'avenir de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel. Hier, Le Devoir publiait la partie traitant des expéditions de produits pétroliers vers les États-Unis. Aujourd'hui, il sera question du mouvement de ces produits à l'intérieur du Canada.

Quel est donc ce problème qui cause l'affrontement entre certains distributeurs de produits pétroliers et l'office de l'énergie?

Il s'agit en fait de deux questions distinctes: il y a d'abord la protection que l'on veut accorder au marché des producteurs de l'ouest et il y a ensuite la possibilité d'une guerre de prix qui ne serait pas du tout appréciée par les grandes compagnies canadiennes intégrées.

Sur la première question, certains Albertains voudraient que le marché de Montréal soit également réservé à la production de l'ouest: on soutient que cela faciliterait la vente de pétrole aux Américains car ceux-ci trouvent illogique de choisir l'approvisionnement canadien pour des raisons de sécurité alors que l'Est canadien est lui-même approvisionné d'outre-mer. Si les raffineries de Montréal étaient forcées d'acheter le pétrole de l'ouest, cela voudrait dire une augmentation du prix des produits raffinés au Québec. Il ne faut pas exagérer cependant cette augmentation puisque le prix du brut ne compte que pour une faible partie du prix de l'essence: par exemple, une variation de \$1.00 du prix du brut ne fait qu'une différence de \$0.03 dans le prix de l'essence.

Cette variation, faible pour le consommateur, est très importante pour les raffineurs puisque leurs marges de profit varieraient énormément. Il est donc inconcevable qu'Ottawa impose cela aux consommateurs et raffineurs montréalais.

La deuxième question s'inscrit dans tout un mouvement nord-américain de faiblesse des prix des produits pétroliers: les prix ne montent pas au même rythme que les coûts et la marge de profit de plusieurs grandes compagnies américaines et canadiennes s'en trouve diminuée. Cette situation est due, entre autres, à la poussée des indépendants parmi lesquels on trouve les faucheurs de prix. Cette tendance pourrait dégénérer en guerre de prix en Ontario étant donné l'atout qu'y détiennent les faucheurs de prix: celui de s'approvisionner avec des produits importés qui sont nettement moins chers que les produits raffinés en Ontario avec du brut canadien. Évidemment, les grandes compagnies intégrées pourraient, elles aussi, comme l'une d'elles d'ailleurs le fait, alimenter le marché ontarien de produits raffinés à partir de brut importé mais elles ne désirent pas agir ainsi car il faudrait alors modifier la structure des rapports entre les diverses filiales d'un même groupe international. On soupçonne qu'une filiale canadienne, achetant du brut de la compagnie-mère ou d'une autre filiale du groupe, mais habituellement un prix plus élevé que le prix du marché afin qu'une plus grande partie des profits aille dans la filiale de production: il y a là, entre autres, des avantages fiscaux.

Les perdants de cette guerre de prix seraient donc les

grandes compagnies intégrées et cela surviendrait à un moment où les mesures qu'elles devront prendre pour lutter contre la pollution pourraient diminuer encore leur rentabilité.

3. Taux de profit des transporteurs et des distributeurs canadiens de gaz naturel

Il s'agit ici d'une question purement canadienne puisque les transporteurs et les distributeurs sont tous Canadiens; la participation américaine la plus forte est de 20% dans l'un des transporteurs. Cette décision d'Ottawa sera, comme nous le verrons, le reflet de sa politique économique en matière d'inflation.

Les deux transporteurs principaux et quelques distributeurs importants demandent au gouvernement le droit de réaliser sur leurs actifs un taux de rendement supérieur à celui qu'ils réalisent actuellement. Si on accorde un taux supérieur à un transporteur il y a immédiatement une augmentation du prix chargé au distributeur et ce dernier augmente automatiquement le prix au consommateur afin de conserver le même taux de rendement, il y aurait une deuxième augmentation si on ac-

cordait également une augmentation de taux au distributeur.

Pour justifier cette augmentation de prix, les entreprises soutiennent qu'au taux actuel de rendement, les projets d'investissement futurs deviennent difficiles à financer ou non-rentables après un financement onéreux. C'est qu'en effet le taux de rendement est calculé avant les frais financiers, si bien que les profits de nouveaux investissements peuvent être nuls au moment où les taux d'intérêt sont supérieurs au taux de rendement.

La décision d'Ottawa sera donc basée à la fois sur une prévision de l'évolution des taux d'intérêt de même que sur sa politique en matière de prix et d'inflation. Cette décision sera déterminante quant à l'atout qu'exercent pour les financiers, les entreprises canadiennes de transport et de distribution de gaz naturel.

4. Les mouvements de produits pétroliers à l'ouest de l'Outaouais

Les produits raffinés importés d'outre-mer au Québec et les produits raffinés au Québec avec du pétrole importé d'outre-mer ne devraient pas être vendus en Ontario (à l'ouest de l'Outaouais) puisque ce marché est réservé à la production canadienne de pétrole selon la politique établie par Ottawa.

Caloil conteste la décision de la Cour de l'Echiquier

La compagnie Caloil (Calex) a annoncé hier, qu'à la suite du jugement rendu par le Juge Dumoulin de la Cour de l'Echiquier maintenant la légalité des règlements de l'Office National de l'Énergie, le procureur de la compagnie, Me Raynald Langlois, présentera, à la Cour de l'Echiquier de Montréal, aujourd'hui devant le Juge Dumoulin, une requête en rectification de jugement. Enfin, Caloil (Calex) fait préparer par ses avocats un appel devant la Cour Suprême.

Des conservateurs veulent démocratiser les congrès de l'aile québécoise du parti

QUEBEC (PC) — Une centaine de militants progressistes-conservateurs de huit comtés de la région de Québec ont approuvé, dimanche, une résolution visant à démocratiser les prochains congrès d'orientation politique de l'aile québécoise de ce parti.

Réunis en séance d'organisation à Québec, les militants ont, en outre, proposé que le prochain congrès annuel de l'Association, en janvier prochain, n'ait pas lieu dans un hôtel de la banlieue de Québec, mais dans une école ou tout autre endroit où le travail pourra être sérieux et à l'abri de cette at-

mosphère mondaine plus propice aux réunions qu'aux congrès sur l'avenir d'un parti.

La résolution d'ouvrir grandes les portes des congrès d'orientation politique du parti à toute la population ne pourra toutefois être étudiée qu'au prochain congrès annuel; si elle était adoptée, elle ne vaudrait que pour des congrès d'orientation politique ultérieurs, et non pas pour les réunions d'études des affaires internes du parti où seuls les délégués ont le droit de vote.

En proposant, pour les réunions d'orientation politique, l'abolition du prin-

cipe des délégués de comtés, les défenseurs de la résolution ont rappelé que cela se pratiquait dans certains partis, comme le Parti québécois, et que les résultats en étaient excellents.

Cependant, partisans et adversaires des "congrès à portes ouvertes" ont convenu qu'il serait tout de même préférable que, "pour le principe", les associations de comtés nomment trois délégués aux assises.

Les délégués ont aussi étudié la perspective du vote ouvert à tous les militants lors d'un congrès de mise en candidature d'un représentant du parti aux élections.

Vient de paraître

"Un curé célibataire", par Jean Bousquet, o.p.

Le père Jean Bousquet, religieux dominicain de Sackville, Nouveau-Brunswick, et professeur de littérature à l'université anglo-protestante Mount Allison que dirige l'Église Unie du Canada, vient de publier, sous forme de biographie romancée, un ouvrage dans lequel il fait part au lecteur d'expériences diverses au plan de l'apostolat oecuménique.

Cet ouvrage, intitulé "Un curé célibataire", se rapproche davantage du petit traité d'apologétique que du roman. La mince intrigue qui se noue entre le curé céliba-

taire et une vedette de la télévision est vite dénouée et semble ne servir que de prétexte à l'auteur pour révaloriser le célibat du prêtre et exprimer son adhésion à l'encyclique "Sacerdotalis Caelibatus".

Admirateur fervent de Paul VI, ce curé ne croit pas que la mise à jour de la sainte Église, les progrès de l'oecuménisme et la montée spectaculaire de la nouvelle théologie soient une invite à chambarder le dogme, la loi morale, les prescriptions du droit canonique. Souligne-t-il avec trop de complaisance la nécessité de révaloriser la notion d'autorité par une compréhension meilleure du rôle essentiel du Magistère dans le maintien de l'orthodoxie et de la discipline? Les lecteurs en décideront.

Le livre du père Bousquet (227 pages format de poche) ne se trouve qu'à la librairie dominicaine, 2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal.

Vicaire épiscopal

Le Père Maurice Lafond, qui, jusqu'en juin dernier, était provincial des Pères de Sainte-Croix, est actuellement vicaire épiscopal, c'est-à-dire co-responsable avec l'évêque, Mgr Coderre, pour les religieux et les religieuses du diocèse de Saint-Jean.

L'Allier, vice-président de la Transit Association

M. Lucien L'Allier, président-directeur général de la commission de transport de la communauté urbaine de Montréal, a été élu hier, vice-président de l'"American transit Association", lors de l'assemblée annuelle de cet organisme tenue à Boston. C'est le deuxième canadien en quarante ans à accéder à cette haute fonction.

Les entreprises membres de l'ATA transportent plus de 85 pour cent des usagers des transports urbains du Canada et des États-Unis.

Directeur du service des travaux publics et membre de la commission des services électriques de la ville de Montréal, M. L'Allier s'est vu confier, en 1961, la direction de la construction du métro.

Il fut nommé le 15 août 1964 président et gérant général de la commission de transport de Montréal, tout en conservant la direction générale des travaux du métro, à titre d'ingénieur en chef.

En octobre de cette même année, il a été reconnu par le Kiwanis international et l'American public works association comme l'un des dix hommes qui, au cours de l'année, se sont le plus distingués, dans le domaine des travaux publics par leurs réalisations remarquables, leur intégrité et leur

haute compétence professionnelle.

Le 6 octobre 1966, l'université McGill lui décerna le titre honorifique de "docteur des sciences".

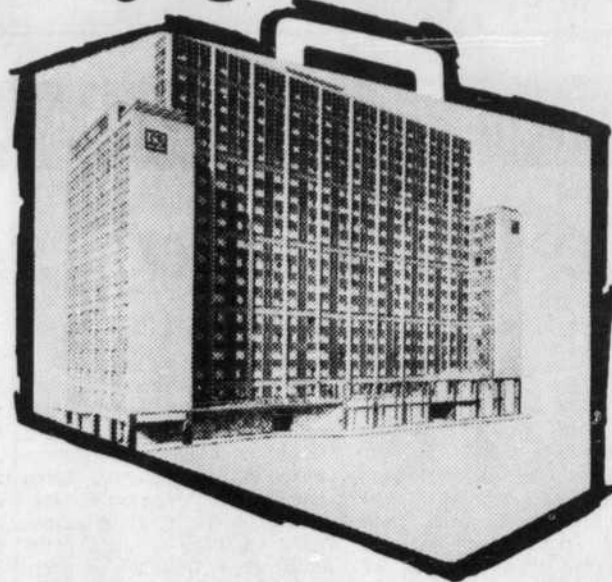
M. L'Allier est membre de la corporation des ingénieurs du Québec, de l'"Engineering Institute of Canada", ancien président de l'association canadienne du transport urbain et membre du conseil d'administration de l'Institut pour rapid transit.

Régime d'assurance-maladie

QUEBEC — La Régie de l'assurance-maladie du Québec affirme que le nombre de bénéficiaires qui lui ont fait parvenir une demande d'inscription s'élève maintenant à plus de cinq millions et que cinq personnes sur six sont maintenant inscrites. Au rythme actuel des demandes d'inscription, la plupart des résidents du Québec seront inscrits à temps pour l'entrée en vigueur du régime. La Régie continue d'expédier les cartes d'assurance-maladie des personnes inscrites — environ 150,000 par semaine — et plus de 3 millions d'individus sont maintenant en possession de cette pièce,

pour un voyageur...

L'idéal est de loger au Lord Simcoe... un accueil amical... un excellent service... des bars et restaurants raffinés... le tout à des prix abordables... et pour plus de commodité, le métro à la porte... au centre-ville même de Toronto. La prochaine fois que vous irez à Toronto, profitez de votre séjour en demeurant au Lord Simcoe.



c'est le Lord Simcoe Hotel

Angle University et King, Tél. 362-1848



Martini & Rossi?

Si, si, si!

En Italie, comme ici, et partout ailleurs, tout le monde dit "oui" au vermouth rouge Martini & Rossi. Sa fraîcheur et son velouté sont parfaitement équilibrés: c'est pourquoi on le boit en soirée avec autant de plaisir qu'à l'apéritif. La prochaine fois qu'on vous suggérera Martini & Rossi, n'hésitez pas, dites: "Si, si, si!"

MARTINI & ROSSI

...sur glace!



Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi. No de la Régie: 559-1.

Où sont les bars d'antan...

...sympathiques, accueillants avec leur atmosphère intime? Pas ces boîtes effrayantes, au décor de plastique, lumières psychédéliques, musique assourdissante et rock et pop et stop... Il en reste au moins un, un vrai bar: Les Mariniers, au Château Champlain.



Administré par la Reine Elizabeth

CP Hôtels

Où trouver un petit homard cuit sur un lit d'algues avec palourdes et crevettes?

Au restaurant THE BLUENOSE réputé pour ses fruits de mer. Attenant au Carrefour, Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511

arts et spectacles

Théâtre: Centre du théâtre d'aujourd'hui et Centre national des arts

Le "Chmou" suscite une lueur d'espoir!

par Michel Bélair

Ce n'est pas facile! Le théâtre québécois en est encore à ses débuts et il n'est certes pas de tout loisir de s'y consacrer intégralement. Pierre Collin et son groupe le savent bien: après avoir redéfini la vocation du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, ils ont dû, l'an dernier, essuyer les critiques les plus amères qui soient. L'option québécoise du CTA est pourtant capitale: elle commence même à se révéler rentable.

Une permanence difficile

Plus un répertoire est réduit, plus les possibilités de succès sont rares: c'est une évidence. La saison 69-70 du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui en a même fait la preuve! Il n'en reste pas moins que la CTA s'impose comme un des seuls "débouchés natu-

rels" pour les jeunes auteurs québécois: c'est là-dessus que semble avoir misé Pierre Collin en assurant la permanence de la compagnie. Après une première saison extrêmement difficile, voilà qu'une lueur d'espoir se manifeste enfin avec "Chmou" de Pierre Bégin.

"Chmou" n'est pas un chef-d'œuvre: loin de là. C'est, à tout le moins, une pièce intéressante malgré ses ficelles et ses faiblesses. D'abord très lente à se faire accepter, elle réussit néanmoins à susciter un certain intérêt une fois passé les enfantillages de la scène initiale. "Chmou", c'est d'abord la contraction d'une expression juvale assez connue et personnalisant ici un comportement social voué à la passivité totale. Pièce politique à certains égards, ce tex-

te de Pierre Bégin est pourtant plus attachant par son côté fable enfantine: composé en contre-point, il devient ainsi le lieu d'une multitude d'espaces possibles n'ayant comme seul lien connu que la réalité la plus "théâtrale" qui soit. Le monde de "Chmou" est un monde d'impuissance érigée en système: en système totalitaire faudrait-il ajouter. Toutes les aspirations à la liberté, au dynamisme et à la contestation interne y sont impitoyablement dénoncées comme impies, comme indignes de la fausse pureté de l'enfance. "Chmou" c'est aussi un dieu pour enfant: celui de l'inaction totale. Une sorte de principe auquel l'on se soumet en silence.

Le monde de l'enfance est d'ailleurs une donnée importante du spectacle: ces

jeux, ces rondes, ces "tournois de bolo" en viennent même à fatiguer par leur nouveauté affichée. Pourtant, ils mettent en relief l'aspect le plus réussi de la production: celui de la mise en scène. Pierre Collin a réussi à insuffler au texte un rythme et un mouvement assez remarquables. Aucun véritable temps mort, sinon la lenteur du début, ne vient à l'interprétation: tout y est le reflet d'un dynamisme constant. Les mouvements d'ensemble sont particulièrement vivants et les effets rythmiques de la fin extrêmement intéressants.

Quant à l'interprétation, elle se greffe elle aussi sur cette qualité générale que fait ressortir la mise en scène: aucune faiblesse flagrante, pas d'appels trop fréquents à la facilité. C'est d'ailleurs une autre caracté-

ristique de "Chmou" puisqu'on peut facilement dire la même chose du décor, des costumes et de l'éclairage, à quelques exceptions près. "Chmou" augurerait-il d'une ère nouvelle pour le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui?

C'est à souhaiter. Peut-être, ainsi, en sera-t-il vraiment de même pour le théâtre québécois. Les édits néfastes du grand "Chmou" ne sont peut-être finalement qu'une fausse alarme... Pour le théâtre s'entend.



Le simple soldat, Turvey, vu par la troupe du Festival de Charlottetown

par Naim Kattan

La troupe du Festival de Charlottetown présente à Ottawa deux comédies musicales de son répertoire de cet été: "Anne of Green Gables" qui obtient depuis plusieurs années un succès considérable auprès du public et une nouvelle comédie musicale, "Private Turvey's War" dont Donald Harron a tiré le thème d'un roman célèbre du poète Earle Birney.

Turvey est un provincial, candide, simple, innocent, un sourire perpétuel illumine son visage, surtout aux heures les plus sombres. La guerre le projette sur une scène dont les horizons embrassent le monde. On le trouve d'abord

à l'entraînement au Canada, ensuite à Londres et puis en Hollande. La guerre qui l'ennuie ne l'oppose pas à l'ennemi. Il est toujours écrasé par la machine militaire, et ceux dont il est la victime sont ses chefs. Comme toutes les armées, celle du Canada possède sa part d'ivrognes, d'imbéciles, de névrosés, d'habiles manipulateurs et d'escrocs qui pratiquent le marché noir. Turvey connaît tous les malheurs de la guerre. Injustement puni, maltraité, blessé, il a une vertu de survivre et de vaincre malgré lui; son innocence, sa candeur lui donnent un courage aveugle. Inconsciemment il surmonte les obstacles. C'est le cousin du

soldat Schweik et le frère de Ti-coq.

Dans le roman, Earle Birney mettait un simple soldat dénué de toute puissance face à une machine écrasante. Après maintes péripéties, Turvey sort indemne. Entre-temps, Birney fait appel à toutes ses ressources d'humour et de satire pour faire état de l'absurdité de la guerre et surtout celle de la machine militaire.

Le roman se prête bien à l'adaptation qu'en a faite Donald Harron. Celle-ci est réussie. Le début est un peu lent. L'aspect picaresque n'est pas suffisamment accusé. Au deuxième acte les événements se précipitent. Le mouvement, sans être endiablé, est rapide. Les mots d'esprit, les jeux de mots donnent une épaisseur aux chansons, aux danses et aux jeux de scène. Souvent, on évite de justesse le mauvais goût, et l'on voit que "Hair" est entré dans les moeurs puisqu'on profite d'une ou deux occasions pour montrer des dos masculins nus. Cela donne à cette comédie musicale un aspect de modernité, d'actualité de style. La musique de Norman Campbell

est efficace. Les marches militaires paraissent souvent drôles, ce qui ne les rend pas moins entraînantes. Les comédiens défendant la pièce, même si Alan Loft nous a semblé un peu faible dans le rôle écrasant de Turvey. On n'a que des éloges à adresser à Alan Lund qui a mis en scène cette comédie musicale.

Jackson à l'expo du Groupe des sept

Le peintre A.Y. Jackson, seul survivant du groupe des sept, assistera à l'ouverture officielle de la grande exposition rétrospective du groupe au Musée des Beaux-Arts aujourd'hui à 21 heures.

On l'appellait "le père Raquette" du temps qu'il parcourait les régions de la côte Nord avec sa boîte à couleurs et ses pinceaux. Jackson a maintenant 88 ans.

Il est représenté par 47 toiles dans l'exposition organisée par la Galerie Nationale du Canada. La rétrospective compte en tout 200 tableaux.

Le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier ouvrira l'exposition.

ARENA MAURICE RICHARD

CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE

Ce Soir 8 h 30
et jusqu'au 4 oct.
excepté le 28 sept.

MATINEES:
sam. et dim. 2 h 30

Demi-tarif pour enfants:
vendredi soir et samedi:
2 h 30

Billets en vente: Arena Maurice Richard, CCA 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine; Coisse Populaire Maisonneuve, 4200, Adam; Gollipou, 1480 Fleury; Charlebois, 2115 est, Jean-Talon

Réervations:
Arena: 872-2440
CCA: 932-2171

LA VIE... C'EST LA CONTESTATION... L'AMOUR... LA REVOLTE!;

GENEVIEVE BUJOLD **DONALD SUTHERLAND**
GILLES VIGNEAULT **MONIQUE LEYRAC**

Acte du Coeur

UN FILM DE Paul Almond

PREMIERE MONDIALE!

JEUDI 24 SEPTEMBRE

BILLETTS EN VENTE AU QUICHET

10 DAUPHIN Jeudi 24 sept. 21 h 30

À Sir George Williams

Festival canadien du film étudiant

Les étudiants cinéastes sont-ils nombreux? La réponse bientôt sera connue alors que vingt-neuf films sélectionnés en provenance de campus à travers le Canada seront jugés au FESTIVAL CANADIEN DE FILMS ETUDIANTS qui aura lieu à l'Université Sir George Williams du 24 au 27 septembre.

Pour cette occasion, le Conservatoire d'Art Cinématographique de l'Université a réuni un jury de marque dont le président d'honneur sera le cinéaste Norman McLaren. Les autres membres seront: Chris Anstead, étudiant; André Guérin, directeur de l'Office du Film du Québec; Jean-Pierre Lefebvre, metteur en scène; Dr Serge Losique, directeur du Conservatoire et Luc Perreault, critique de cinéma à La Presse.

Les 29 films ont été sélectionnés parmi 60, le double de l'an dernier. Ils sont classés en quatre catégories: films animés (11), films expérimentaux (9), films avec scénario (5) et documentaires (4). Il y a cinq films provenant d'étudiants d'écoles secondaires ainsi que des films provenant de Canadiens étudiant à Yale, Brandeis, Stanford et à l'Université de Californie.

Les projections auront lieu dans l'édifice Hall, au coin du Boulevard de Maisonneuve et de la rue Bishop à 20h.30. Les films gagnants seront annoncés et reprojétés le dimanche 27 septembre.

FESTIVAL '70

99¢ TOUJOURS et en tout temps
CHAQUE FILM AU VERDI

Près de 200 films à voir. Demandez votre liste complète au cinéma.

5380 St-Laurent 277-4143

théâtre du rideau vert

la dame de chez maxim's

DU MARDI AU SAMEDI à 20 h. 30
DIMANCHE 19 h. 30

Comédie de G. FEYDEAU
mise en scène
Guy Hoffmann
décors: R. Prevost
costumes: F. Barbou
au vaudeville

ANDRÉE LACHAPPELLE
JANINE BUTTO
GUY HOFFMANN
YVES LETOURNEAU
et une pléiade de comédiens.

VOYEZ GRATUITEMENT "LA DAME DE CHEZ MAXIM'S"

En prenant un abonnement de saison.
Les mardis, mercredis, jeudis ou dimanches.

Renseignements: 844-1793

4664 rue ST-DENIS (METRO LAURIER)
Réservation: 844-1793

Blue Bonnets

CE SOIR À 7H.45

Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

100, est AVENUE DES PINS

CE SOIR à 20 h 30

"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARÇONS"
de PAUL ZINDEL

Adaptation MICHEL TREMBLAY
mise en scène ANDRÉ BRASSARD

avec DENISE PELLETIER

Rita Lafontaine, Frédérique Collin
Anne-Marie Ducharme et Rita Cyr

RÉSERVATIONS: 845 7271

3 derniers soirs

JEAN-PAUL BELMONDO
ANNIE GIRARDOT

un homme qui me plaît

de CLAUDE LELOUCH

14 ANS

BUTCH CASSIDY et MOISIEU LE SUNDANCE KID
7.30 9.30

le DAUPHIN
REMBERT PRES D'IBERVILLE 721-6060

DERNIERE SEMAINE

A ne pas manquer cette délicieuse fantaisie musicale

"LA PUCE AMOUREUSE"

adaptation musicale de "L'École des Femmes" de Molière avec
Edgar Frézier, Ginette Champagne
Jeanine Beaubien Jr.
Thomas Bonhomme, Robert DuParc

Au piano: Dick McLaughlin
mise en scène de Jeanine Beaubien

Mardi au vend. 8 h 30 p.m.
samedi 6 h 30 et 9 h 30 p.m.

Réervations: 526-0821

Taux spéciaux pour les étudiants

BILLETTS EN VENTE:
Ladies Branch, Banque MtL,
1245 Sherbrooke ouest,
Montréal Trust,
Place Ville Marie

LE DERNIER FILM DE SHARON TATE!

12 + 1

ARLEQUIN 288-2943
LES GALERIES D'ANJOU 353 5960

JOANNA SHIMKUS
MICHEL PICCOLI

GLYSEE
33 MILTON 742-8083
SALLE 800-0708

l'INVITEE

3e SEM.

CINEMAS GRIMCO AMUSEMENT

"Prélude à l'extase"

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

Caligula d'Albert Camus

Présenté par Le Tréteau de Paris
Jean-Pierre Laroche
dans le rôle-titre
Mise en scène de Georges Vitaly

Production de la Place des Arts
en collaboration
avec Jean de Riquart

Du 25 septembre au 3 octobre
Billets: \$4.50, \$3.50, \$2.50

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"

Mené de main de Maître
Claude Chabrol est le meilleur directeur de tout le cinéma français d'aujourd'hui
D'une grande intensité dramatique
C'est le spectateur qui est mis K.O.

QUE LA BÊTE MEURE

MICHEL DUCHAUSSEY-CAROLINE CELLIER
un film de CLAUDE CHABROL

2e Sem.

VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

gilles vigneaault

du 14 SEPT. au 4 OCT.

BILLETTS-EN VENTE
Sem. \$2.00 à \$5.50
Samedi: \$2.50 à \$6.00

Billets en vente à tous les comptoirs

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

Un instant, s'il vous plaît

Accordez-nous un instant. Accordez-vous un instant... un instant de détente agréable en notre compagnie. Nous n'en demandons pas plus pour l'instant. Ecoutez-nous un instant. Ce sera peut-être... sûrement... un engouement instantané.

CJFM
Un plaisir de tous les instants
95.9 au cadran FM

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Franz-Paul Decker, directeur artistique

FESTIVAL BEETHOVEN

L'événement musical de l'année

FIDELIO
(opéra en 2 actes — version de concert)

au pupitre
Franz-Paul Decker

distribution
Gladys Kuchta
soprano
Metropolitan — Opéra de Berlin — Bayreuth

Colette Boky
soprano
Metropolitan Opera

Jon Vickers
ténor
Metropolitan, Salzbourg, Covent Garden

Tom Krause
baryton
Metropolitan, Salzbourg, Munich

Bernard Turgeon
Opéra, Vancouver Festival

Richard Mundt
basse
Royal Opera (Copenhague)

Paul Trépanier
ténor

Chœur de l'OSM — direction René LACOURSE

LES GRANDS CONCERTS
mardi, mercredi, 29-30 septembre à 8 heures 30
\$2.50 - 3.50 - 4.50 - 6.00

SPECIAL: 100 billets de dernière heure à \$1.50 les soirs de concerts à 7 heures

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

Festival de Sorrente: Les "Rencontres internationales du cinéma" ont commencé, dimanche soir à Sorrente, par la projection du film de Bill Melendez "A Boy Named Charlie Brown".

Au cours de la soirée de clôture, le 27 septembre, les "prix de sélection" seront décernés aux films sélectionnés et d'autres prix attribués aux meilleurs interprètes et cinéastes du cinéma américain.

Exposition: Le bureau d'Information de Radio-Québec tient à souligner que l'exposition présentée en cours à la Maison des arts de la Sauvegarde se poursuivra jusqu'au dimanche 27 septembre inclusivement.

Musique: Franz-Paul Decker, directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dirigera un orchestre à cordes composé de 24 musiciens au cours d'un concert qui aura lieu à la Salle Claude-Champagne, jeudi le 8 octobre 1970, à 20h.

Theatre: Le Théâtre de Paris, en collaboration avec la Place des arts et Jean de Rigault, présentera "Caligula" d'Albert Camus, du 25 septembre au 3 octobre, au théâtre Port-Royal.

On dément que l'IMMC: Le Ladies Morning Musical Club attaque sa saison 1970-71 avec un récital du pianiste Noël Lee le 22 octobre. On notera également que le IMMC ne présentera pas sa saison à la Comédie-Canadienne.

Rétrospective: Le Musée des Beaux-Arts exposera une sélection des œuvres, d'Arthur Lismer, du 23 septembre au 31 octobre, dans sa vaste rétrospective (203 tableaux) du Groupe des Sept, organisée à l'occasion du 50^e anniversaire de la première exposition officielle de ce Groupe en 1920.

Horaire des théâtres

Table with 2 columns: Theatre name and show details. Includes ARENA MAURICE-RICHARD, THEATRE DE LA POUDRIÈRE, THEATRE DE WATSON, etc.

Horaire des cinémas

Table with 2 columns: Language (EN LANGUE FRANÇAISE, EN LANGUE ANGLAISE) and cinema listings with showtimes.

Horaires

Table with 2 columns: CBFT and CBMT radio/television station schedules.

Le VIIIe Festival du film de New York
Un panorama fragmentaire du cinéma actuel

de notre envoyé spécial Jean-Pierre Tadros

C'est dans la plus parfaite des monotonies que s'est déroulé le VIIIe Festival du film de New York, qui s'est terminé dimanche soir avec la présentation du dernier film de Bunuel, "Tristana".

Et pendant ces onze jours, la meute des journalistes venus couvrir le festival a suivi dans le calme et la sérénité le flot harassant des projections, manifestant à l'occasion, il est vrai, leur mécontentement par de stridents sifflements.

Ce qu'on reprochait au comité de sélection c'est-à-dire à Richard Roud, Arthur Knight, Henri Langlois, Andrew Sarris et Susan Sontag, c'est finalement d'avoir voulu imposer une certaine image du cinéma qui, tout en étant fort défendable, n'en était pas pour autant représentative du cinéma actuel.

On pense alors, tout naturellement, à cet "Othon" de Corneille, porté à l'écran par Jean-Marie Straub et géométriquement dédié à ce néo dans la langue française qui ne connaît pas l'œuvre de Corneille.

Mais l'on peut penser aussi au film de Truffaut, "L'enfant sauvage", qui devait ouvrir le festival et qui reçut un accueil fort contradictoire. Et si je comprends le désemparement de certains, je m'explique mal l'engouement de beaucoup de critiques si-

non en la mettant au compte de cette "truffautmanie" qui semble s'être emparée des cinéphiles américains.

Et puis, il y a Chabrol qui avec "Le Boucher" nous a donné un film dont la thématique ne va pas sans rappeler "La Femme infidèle" mais dont l'intrigue reste bien en-deçà de celle de "Que la Bête meure".

Les films politiques

Enfin, il y a eu la grande masse de films à tendance politique qui n'a fait finalement que refléter la vogue que connaît actuellement aux États-Unis ce cinéma destiné avant tout à la jeunesse. Cette prédominance du film politique marque en fait un important tournant, qui nous apparaît d'ailleurs d'autant plus significatif que "Z" de Costa-Gavras avait été refusé par le comité de sélection l'année dernière.

Et puisque c'est vers l'Est que nous regardons, autant dire tout de suite notre étonnement devant l'absence de films de l'Europe de l'Est. Il est vrai qu'il ne s'agit pas ici d'une omission volontaire, puis-

que les films retenus par le comité de sélection n'étaient pas disponibles. Cette absence s'est fait néanmoins lourdement sentir.

C'est cet afflux de films politiques, souvent à messages révolutionnaires — on entendra plus d'une fois l'Internationale — qui devaient particulièrement irriter les critiques. Après les films de sexe, voilà donc ouverte l'ère des films politiques, mais nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser.

Car il faut tout de suite dire, à la décharge des organisateurs, que le festival de New York ne ressemble en rien aux autres festivals internationaux. Son objectif est en effet de refléter les principaux courants du cinéma international en présentant une sélection de films ayant été pour la plupart déjà montrés dans les festivals internationaux.

Tout simplement (et c'est déjà énorme, comme on le verra) pour introduire sur le marché américain des œuvres de qualité, c'est-à-dire pas nécessairement commerciales. Il s'agit en

fait d'un festival de promotion qui s'adresse avant tout aux distributeurs, et cela dans l'espoir de les sortir de leur apathie légendaire.

C'est donc dans la perspective d'intéresser d'éventuels distributeurs que le festival avait sélectionné cette année, à côté d'œuvres récentes, des films qui, bien que tournés il y a plusieurs années, n'avaient pas encore trouvé preneur aux États-Unis. C'est ainsi que la critique américaine a eu l'occasion de découvrir la semaine dernière, "Je t'aime, je t'aime" d'Alain Resnais que nous avons déjà vu à Montréal.

Il nous a été donné également, de redécouvrir cet extraordinaire film qui depuis plus de dix ans se trouve relégué aux oubliettes: "Une simple histoire" de Marcel Hanouin. Ce festival devait donner sa chance à un jeune réalisateur anglais, Maurice Hatton, qui depuis deux ans essaye de sortir son "Praise Marx and pass the ammunition".

Ce festival sans vedettes reste donc important dans la mesure où il permet au cinéma étranger qui échappe encore à l'empire hollywoodien de s'introduire sur le marché américain. C'est pourquoi nous regrettons personnellement qu'il n'ait pas réservé une place plus grande aux représentants des jeunes cinémas, qu'ils soient d'Europe de l'Est, d'Amérique latine, et pour qui pas du Canada, et non à ces valeurs sûres, comme cela a été le cas cette année, que sont Truffaut, Chabrol, Bunuel et même Bertolucci.

N'empêche, ce festival nous laisse entrevoir ce que sera le cinéma cette année. Aussi prêchons articles d'en définir les différents courants qui se sont fait jour durant ces onze jours, laissant, à l'occasion, aux réalisateurs (Marcel Hanouin, Marin Karmitz, Bernardo Bertolucci et Maurice Hatton) le soin de s'expliquer sur leurs prises de position actuelles.



"L'enfant sauvage" de Truffaut

(à suivre)

Ce soir à la Comédie-Canadienne

"Hair": une première attendue

par Michel Bélaïr

Après New York et Paris. Après Toronto. Après l'affaire du David et celle des Ballets africains, "Hair" arrive à Montréal. Pour s'y installer peut-être. Si l'on considère tout le chemin parcouru depuis cinq ans, "Hair" à Montréal, c'est presque un tour de force: un exploit du moins.

Du Broadway à la rue Ste-Catherine

Le plus célèbre des "American Love-Rock Opera" n'a que deux ans d'existence: c'est pourtant déjà un affaire florissante. Certains prétendent qu'il est trop tard, et que "Hair" ne tiendra pas le coup à Montréal: qu'on aurait dû le monter l'an dernier, que c'est une forme dépassée... etc. Michel Gélinas, coproducteur, est pourtant persuadé du contraire.

"Je ne crois pas que 'Hair' soit dépassé si l'on en juge par le succès qu'il connaît partout à travers le monde. Cette production de 'Hair' qui débute ce soir est d'ailleurs la sixième dixième (70e), ce qui me semble être un critère assez valable. Si le spectacle est un succès complet dans soixante-neuf villes différentes, je ne vois pas pourquoi Montréal ferait exception... De toutes façons, il est facile de comprendre pourquoi 'Hair' a mis deux ans pour passer du Broadway à la rue Ste-Catherine: c'est une question d'administration et de droits. En plus d'être un spectacle, 'Hair' est une compagnie: une très grosse compagnie new-yorkaise qui ouvre des succursales un peu partout. C'est une compagnie qui n'accepte de s'étendre qu'à une condition: celle de déléguer à chaque fois son équipe de production. S'assurant ainsi d'une continuité et d'un standard de

qualité constante, "Hair" restera toujours "Hair". Pour assurer une plus large "distribution", une plus importante "mise en marche", la compagnie "Hair" a accredité deux équipes de production qui, seules, sont autorisées à monter et à présenter le spectacle. C'est une particularité intéressante. Le "Hair" de Montréal sera un "Hair" différent par sa langue et ses interprètes: c'est tout. La mise en scène, la chorégraphie, le décor et l'éclairage sont de l'équipe de production originale."

Un produit "original"

"Hair" est donc un produit bien gardé: il n'y a pas à se méfier des imitations puisqu'elles sont matériellement impossibles. Autant à Montréal, qu'à Berlin ou à Toronto, "Hair" ne peut qu'être un produit d'origine! Comme "Hair" ne sera montrealais que par sa langue et ses comédiens, avec Gil Courtemanche, s'est chargé de la version française de la production, a tenu à préciser certains petits détails.

"Disons tout de suite que le 'Hair' de Montréal ne sera pas une copie de celui de Paris: la langue en est totalement différente. Non pas que nous ayons opté pour le jargonnais: bien au contraire, nous avons voulu faire de ce 'Hair' une version à la fois internationale et québécoise pour certaines expressions. Contrairement à la traduction parisienne qui est, elle, truffée d'argot, celle de Montréal sera paradoxalement en français universel. Pourtant, il faut bien préciser qu'il s'agit d'une traduction et non d'une adaptation. 'Hair' doit rester ce qu'il est, c'est-à-dire une comédie musicale new-yorkaise. Ceux qui s'attendent à la voir transposée dans un contexte

montréalais seront déçus au premier abord avant de réaliser que la pièce y gagne à être ce qu'elle est. Je crois d'ailleurs que nous sommes assez près culturellement et géographiquement pour saisir d'emblée toutes les implications de la pièce sans avoir à les transposer ni à les expliquer." La mise en garde est donc formelle: on ne retrouvera pas dans "Hair" un contexte québécois, ni même montréalais. Les

vingt-cinq comédiens de la troupe sont tous de la région de Montréal, mais ils ont été engagés pour servir un texte que l'on pourrait qualifier d'universel. Autant pour eux que pour tous les spectateurs futurs, la seule condition essentielle pour assister à "Hair" est d'avoir l'esprit assez long que les cheveux... Ce qui, en principe, ne devrait pas être très difficile à obtenir; ici comme ailleurs, l'esprit de "Hair" est déjà passé dans les moeurs.

Advertisement for the musical 'Hair' at the Comédie-Canadienne. Includes the headline 'ENFIN À MONTRÉAL EN FRANÇAIS', 'PREMIÈRE CE SOIR', and a detailed price list for various seating areas.

Advertisement for the Ballet du XXe siècle at the Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles. Features a drawing of a ballerina and details about the program and ticket prices.

Advertisement for the 4 Series of Exceptional Subscriptions at the CCA. Lists various subscription packages including Classical, Ballet and Opera, Family, and Choice series.

Advertisement for a recital by pianist Emil Gilels at the Salle Wilfrid-Pelletier. Includes a portrait of Gilels and details about the program and ticket prices.

Les marchés boursiers

Variations fractionnaires et marché mixte

Les prix étaient à la baisse juste avant la fermeture d'une journée d'échanges actifs, hier, à la Bourse de Montréal.

Les banques et les papiers ont perdu plus qu'un point chacun. Les autres secteurs ont fluctué de façon fragmentaire.

Le volume des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne fut de 1.1 millions d'actions, en comparaison de 1.4 millions d'actions, vendredi.

Les principales baisses furent: Great Lakes Paper, de 1-3/8 à \$18 5-8, Canadian Industries Ltd. 1-2 à \$9 3-4, Canadian Hydro 3-8 à \$15, Bombardier Ltd. 3-8 à \$14 1-4 et Kaiser Resources 3-8 à \$11.

Ont aussi baissé: Industrial Acceptance à \$14 3-4, Dominion Textile à \$13, Hudson's Bay Mining and Smelting à \$20 1-2 et Rio Algom à \$16 1-4.

Il y eut variation chez les pétroles avec une augmentation de 2 à \$66 1-2 pour Dome Petroleum et de 3-8 à \$14 pour Northern and Central Gas pendant qu'il y avait baisse pour Husky Oil, 1-4 à \$12 3-4 et Shell Canada 1-4 à \$29 1-2.

GPR a gagné 1-2 à \$62 1-4, Defasco 1-4 à \$20 3-4, Inco 1-4 à \$40 7-8, International Utilities 1-4 à \$29 1-4 et Banque de la Nouvelle-Ecosse 1-8 à \$19 3-8.

La Banque de Montréal est restée stationnaire à \$15 5-8.

Les déclins ont dépassé les gains 124-72 et 71 marchés n'ont pas varié.

L'indice composé était de .01 à 161.50.

Toronto

Les prix étaient mixtes et les hausses fractionnelles, hier sur le marché torontois des valeurs.

Pour la troisième séance d'affilée, l'indice des industriels révélait une hausse générale. Il a grimpé de .12 à 163.18.

Les aurifères avaient décliné de 1.27 à 158.14; les métaux vifs, de .95 à 95.20; les pétroliers, de .41 à 183.32.

Le volume des transactions s'établissait à 1.98 million d'actions, une baisse au regard du volume de vendredi qui se chiffrait par 2.43 millions.

Les secteurs en tête étaient les produits manufacturiers, les commerces et l'acier.

L'immeuble, les communications et le secteur de produits alimentaires avaient accusé une baisse marquée.

Parmi les bancaires, généralement mixtes, Toronto Dominion était en hausse de 1-2 à 19 7-8, et Banque Canadienne Impériale, de 1-8 à 10 7-8. D'autre part, Banque Royale

avait décliné de 1-4 à 22 1-2, et Banque de Montréal, de 3-8 à 15 3-4. Banque de la Nouvelle-Ecosse était inchangée, à 19 3-8.

Dans le secteur des pâtes et papiers, Prince Co. était inchangée, à 8, et Abitibi était en avance de 1-8 à 7 3-8.

Au nombre des pétroliers, Home A était en baisse de 1-2 à 20 1-4. Cette compagnie a vendu un million d'actions à Hamilton Bros. Petroleum.

Reitman's était en hausse de 1-4 à 20 1-4, rapportant un profit net semestriel de 69 cents l'action, soit une hausse de 13 cents au regard de la période correspondante de 1969.

Parmi les autres valeurs en avance, notons Dome Pete, en hausse de 3 à 67 1-2; Ford of Canada, de 2 3-8 à 68; Super-test, de 1 à 12; National Trust, de 1 à 20; Canadian Tricentrol Oils, de 1-2 à 38; Canadian Superior Oil, de 1-2 à 38.

En baisse: Staler Stell, de 3-4 à 12 3-4; Canada Perma-trust, de 5-8 à 9 5-8; R. L. Crain, de 1-2 à 12 1-2; International Mogul, 30 cents à 9.25; Scurry-Rainbow, de 5-8 à 22 et Asamera, de 5-8 à 16 1-4.

New York

La tendance s'est alourdie hier à Wall Street. L'impact de l'abaissement du prime rate par deux des plus grandes banques new yorkaises a été annulé par les inquiétudes causées par la situation au Moyen-Orient et par la crainte que la grève contre la General Motors se prolonge.

Après avoir progressé légèrement à l'ouverture, la cote s'est repliée régulièrement dans un marché modérément actif pour clôturer à son plus bas niveau de la journée.

Les pertes l'ont nettement emporté dans tous les compartiments à l'exception des grands magasins et des alimentaires qui ont clôturé sur une note irrégulière tandis que les matériaux de construction se sont montrés résistants. Les pétroles, où Standard Oil (New Jersey) et Atlantic Richfield se sont nettement repliés, et les ordinateurs, où IBM et Burroughs ont été lourds, ont été parmi les compartiments les plus affectés par la baisse. En revanche, on a noté que les légers progrès de General Dynamics, Anaconda et General Electric aux aéropatiales, aux cuprifères et aux électroniques qui ont suivi la tendance générale. Les mécaniques, les automobiles, les chimiques et les transports aériens se sont inscrits en baisse modérée.

LES INDUSTRIES MOLSON LIMITEE



Walter Morris

M. Peter M. Turner, vice-président au service de l'expansion des Industries Molson Limitée, annonce la nomination de Walter Morris au poste de directeur de l'expansion commerciale.

M. Morris est diplômé de l'Université de Toronto et il y a été reçu docteur en génie métallurgique.

Avant d'entrer au service des Industries Molson, il était vice-président principal et directeur général de la division des services professionnels de Warnock Hersey International Limited. Auparavant, il avait été directeur de l'expansion commerciale chez Crucible Steel of Canada Limited.

M. Morris sera attaché au bureau de Toronto.

Les Prévoyants s'associe à une compagnie française

La Préservatrice, compagnie d'assurance française, vient d'acquiescer 62.500 nouvelles actions de Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale. Il s'agit d'un investissement de plus de trois quarts de million qui viendra renforcer les structures financières de cette compagnie en pleine expansion. Cette importante transaction fait suite à l'émission de 150.000 actions nouvelles qui portera à 500.000 le nombre d'actions total de Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale, lorsque le programme sera complété. La Préservatrice aura donc une participation de 12,5% dans la capitalisation de la Compagnie.

Cet accord, en plus de l'apport important de capital dont il est fait mention, prévoit des ententes de réassurance et d'échange de personnel technique. Les dirigeants des deux entreprises fondent de grands espoirs sur la portée future d'une telle collaboration.

Pour le Groupe Prévoyants du Canada, ce sera un associé précieux qui l'aidera à continuer son expansion chez nous, tout en lui fournissant une ouverture à l'étranger.

NOMINATION AU CONSEIL



M. Robert McCormick Schmon

Le président du Conseil et de la Banque, M. Louis Hébert, est heureux d'annoncer la nomination de M. Robert McCormick Schmon au Conseil d'administration de la Banque.

Homme d'affaires ontarien bien connu, M. Schmon est président de The Ontario Paper Company Limited, de Thorold, et de Québec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau. Il est également président de Québec and Ontario Transportation Company, de Montréal, président du Conseil de la Great Lakes Waterways Development Association et administrateur de plusieurs autres compagnies.

La Banque Provinciale au Niger

La Banque Provinciale, en collaboration avec le Centre de recherches en développement économique de l'Université de Montréal, participe à une mission économique au Niger, dont le but principal est de conseiller la direction à la Banque de Développement de la République du Niger sur les améliorations à apporter aux structures et aux méthodes de gestion tant financières qu'administratives de cette Banque.

Pour cette mission, la Banque Provinciale a délégué l'un de ses dirigeants, M. Roger Gauthier, qui travaillera sous la direction de M. André Saumier, conseiller spécial de l'Agence canadienne de Développement international, auprès du président de la République du Niger.

ROBERTS/FENTON/McCONNELL L.TÉE.



Claude G. Jarry, C.A.A.P.

M. R. V. Cattell, vice-président et directeur général de l'agence de publicité Roberts/Fenton/McConnell pour l'Est du Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de Claude G. Jarry, C.A.A.P. au poste de Directeur du bureau de Montréal.

Né à Montréal, et jusqu'à récemment Chef des Services de commercialisation à Pepsi-Cola Canada, Ltée, M. Jarry possède de plus une longue expérience dans les domaines de la publicité, du marketing et de la réalisation en radio/TV tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette expérience sera mise au service des clients nationaux et locaux de l'Agence dans le Québec. Il a reçu sa formation à l'Université de Montréal, aux Hautes Études Commerciales et à McGill. M. Jarry est bien connu dans le milieu publicitaire et fait partie du Publicité Club de Montréal.

■ cours des changes

| PAYS | MONNAIE | COURS |
|---------------------|---------------|--------|
| Afrique du Sud | Rand | 1.438 |
| Allemagne | Deutsche Mark | 272 |
| Angleterre | Livre | 2.418 |
| Argentine | Peso | 829 |
| Australie | Dollar | 1.127 |
| Autriche | Schilling | 681 |
| Belgique | Franc | 694 |
| Brahil | Cruzeiro Novo | 275 |
| Chili | Escudo | 1082 |
| Danemark | Couronne | 1349 |
| Espagne | Peseta | 6147 |
| France | Franc | 1636 |
| Hollande | Florin | 2818 |
| Italie | Lire | 601822 |
| Japon | Yen | 60832 |
| Mexique | Peso | 610 |
| Nouveaux États-Unis | Dollar | 1.0138 |
| Norvège | Couronne | 1413 |
| Ontario | Dollar | 1.1427 |
| Perou | Sol | 6243 |
| Suède | Couronne | 1844 |
| Suisse | Franc | 235 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | 1416 |
| Venezuela | Bolivar | 225 |

les indices

MONTREAL

| Changement | Industr. | Serv. publ. | Banq. | Comb. | Papiers |
|---------------|----------|-------------|--------|--------|---------|
| -0.31 | +0.51 | -0.08 | -0.12 | -0.12 | -0.50 |
| Fermeture | 164.90 | 138.26 | 176.70 | 161.50 | 88.60 |
| Sem. dernière | 164.67 | 135.44 | 178.15 | 160.91 | 89.04 |
| Mois dernier | 156.66 | 129.03 | 165.75 | 152.76 | 82.45 |
| 1970 haut | 195.96 | 144.30 | 193.63 | 183.63 | 125.35 |
| 1970 bas | 144.35 | 115.86 | 148.29 | 129.22 | 81.00 |
| 1969 haut | 207.15 | 159.30 | 206.12 | 197.97 | 136.47 |
| 1969 bas | 167.75 | 137.14 | 156.73 | 162.14 | 103.98 |

TORONTO

| Changement | Industrielles | Aurifères | Métaux | Pétroles |
|---------------|---------------|-----------|--------|----------|
| +0.12 | -1.27 | -0.95 | -0.41 | -0.41 |
| Fermeture | 163.18 | 158.14 | 95.20 | 183.32 |
| Sem. dernière | 162.71 | 167.20 | 96.37 | 178.07 |
| Mois dernier | 160.28 | 161.41 | 95.24 | 169.05 |
| 1970 haut | 187.18 | 190.01 | 121.00 | 231.00 |
| 1970 bas | 141.43 | 131.03 | 81.66 | 108.14 |
| 1969 haut | 198.77 | 276.96 | 122.54 | 310.73 |
| 1969 bas | 164.25 | 141.02 | 97.85 | 181.54 |

DOW JONES

| Industrielles | Ouv. | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|---------------|--------|--------|--------|-------|--------|
| 760.13 | 763.96 | 748.22 | 751.92 | -6.57 | |
| 142.12 | 143.13 | 140.58 | 141.29 | -1.26 | |
| 108.22 | 108.86 | 107.36 | 107.71 | -0.26 | |
| 240.84 | 242.21 | 237.67 | 238.78 | -1.83 | |

VOLUME: Industrielles 935,400; Transport 245,100; Services publics 207,200; Ensemble 1,387,700;

La Banque mondiale

L'aide aux pays pauvres ne suit pas le rythme de l'endettement

WASHINGTON (AFP) — La Banque mondiale s'est inquiétée de l'endettement croissant d'un certain nombre de pays en voie de développement qui contraste avec le plafonnement du volume de l'aide accordée par les pays riches.

La banque, que préside M. Robert McNamara, a consacré à la question de l'endettement des pays pauvres une partie importante de son rapport annuel qui contient également,

pour la première fois, une étude sur les problèmes que l'urbanisation pose aux pays en voie de développement.

Alors que le volume de l'aide financière apportée aux pays en voie de développement par les pays industrialisés est demeuré pratiquement inchangé, aux environs de 13 milliards de dollars, entre 1968 et 1969, la dette extérieure globale des pays pauvres s'est accrue de 6 milliards pour atteindre 60

milliards de dollars, soit le double de ce qu'elle était cinq ans plus tôt.

"Au cours des dix dernières années, souligne la banque mondiale, l'accroissement de la dette extérieure et des remboursements par les pays en voie de développement a été environ deux fois plus rapide que l'accroissement de leurs recettes d'exportations et presque trois fois plus rapide que leur produit national brut global".

Le rapport cite sept pays en voie de développement dont les obligations de remboursements étaient les plus lourdes en 1968 par rapport aux revenus des exportations. Ce sont l'Argentine (27,8 pour cent), le Mexique (26,8), la Tunisie (24), le Brésil (22,5), le Pérou (20,9), le Pakistan (19,4) et le Chili (18,4). Il signale également le cas de Ceylan dont la part des revenus extérieurs absorbés par les remboursements de dettes est passée de 2 pour cent en 1965 à près de 7 pour cent en 1968.

M. Friedman, conseiller économique de la Banque Mondiale, a insisté sur la nécessité de maintenir le crédit de ces pays afin de ne pas entraver le processus de leur développement économique et social. En dehors des plans de réaménagement de dettes à la négociation desquels la banque mondiale apporte son concours, M. Friedman a souligné la responsabilité des pays en voie de développement dans le maintien de leur crédit international. Ils peuvent, selon lui, y parvenir en mobilisant plus largement leur épargne nationale et en appliquant plus vigoureusement une politique de substitution des importations par des produits locaux.

En application d'une idée chère au président Robert McNamara, la Banque mondiale a fait cette année son premier prêt pour financer un programme de contrôle des naissances dans un pays en voie de développement. Il s'agit d'un prêt de 2 millions de dollars fait en juin dernier à la Jamaïque. Des missions de la banque étudient actuellement la possibilité de financer des programmes de contrôle des naissances dans plusieurs autres pays dont l'Indonésie.

te augmenter ses exportations de bauxite de fer et de titane à travers le monde par un programme dynamique de recherches et de développement. Il a fait état de l'accroissement continu des investissements de Fer et Titane du Québec, Inc. depuis son installation en 1958 ainsi que de l'augmentation du nombre des employés, ce qui lui a permis de porter ses exportations au rythme actuel de \$60 millions par an. Il a aussi exprimé la confiance de sa société dans le climat socio-économique du Québec, lequel a motivé sa compagnie à étendre ses opérations dans la province.

Pour la première fois au Canada, le conseil d'administration de Kennecott Copper Corporation tenait vendredi sa réunion mensuelle ordinaire aux bureaux de Fer et Titane du Québec Inc.

Sondage sur l'adoption du système métrique aux EU.

WASHINGTON (AFP) — M. Maurice Stans, secrétaire au commerce, a ouvert hier une série de conférences d'une semaine sur les conséquences de l'adoption ou de la non-adoption du système métrique aux États-Unis.

Plusieurs centaines de représentants de l'industrie et du commerce vont peser, avec les représentants des services publics, les avantages et les inconvénients d'un changement

fonds mutuels

| Fonds | Off. | Dem. |
|---------------------------|-------|-------|
| Abbey Nth Am Fund | 1.06 | 1.06 |
| A.G.F. Special | 2.15 | 2.15 |
| Adanac | 1.87 | 1.87 |
| All Cdn Com | 6.49 | 7.09 |
| All Cdn Div | 7.51 | 8.21 |
| All Cdn Ven | 3.26 | 3.56 |
| Adanac | 1.87 | 2.04 |
| American Growth | 4.40 | 4.83 |
| Andreas Equity | 3.45 | 3.99 |
| Associate Investors | 4.81 | 4.86 |
| Beacon Growth | 5.49 | 6.03 |
| Beaumont | 38.49 | 41.80 |
| Canada Growth | 4.97 | 5.46 |
| Canacex | 8.62 | 8.98 |
| Chase Energy | 4.27 | 4.69 |
| Cdn Invest Fund | 4.19 | 4.60 |
| Cdn Scudder Fund | 17.51 | 17.51 |
| Commonwealth Int'l | 2.88 | 3.16 |
| Cdn S.A. Gold Fund | 4.76 | 5.20 |
| Cdn Trusteed | 4.53 | 4.95 |
| Canafund | 55.85 | 58.64 |
| Capital Growl | 7.99 | 8.20 |
| Champion Mutual | 6.72 | 7.34 |
| Champion Int'l | 7.19 | 7.51 |
| Collective Mutual | 5.20 | 5.71 |
| Commonwealth Int'l | 11.28 | 12.36 |
| Competitive Capital | 6.51 | 6.99 |
| Corporate Investors | 4.95 | 5.41 |
| Corporate Invest Stock Fd | 4.48 | 4.89 |
| Commonwealth Int'l Lev | 2.88 | 3.16 |
| Dominion Compound | 4.46 | 4.85 |
| Dreyfus | 10.41 | 11.41 |
| Equity Investment | 5.41 | 5.71 |
| Exec Fund Cda | 5.95 | 6.52 |
| Exec Inv Int'l | 3.33 | 3.59 |
| First Participating | 15.44 | 17.09 |
| Fonds Desjardins A | 3.71 | — |
| Fonds Desjardins B | 4.29 | — |
| Fonds Desjardins C | 3.71 | — |
| Fonds Desjardins D | 4.29 | — |
| Fonds Desjardins E | 2.56 | 3.24 |
| Fonds P.E.I. | 2.95 | 3.20 |
| Fraser Growth | 2.44 | 2.67 |
| Gis | 7.67 | 8.23 |
| Gis Income | 2.95 | 3.25 |
| Growth Equity | 5.59 | 6.14 |
| Growth Oil and Gas | 2.82 | 3.09 |
| Guardian Growth | 6.70 | — |
| Harvard | 6.17 | 6.76 |
| IOS Int'l | 4.87 | 5.24 |
| IOS Venture | 3.22 | 3.52 |
| Industrial Growth | 5.09 | 5.59 |
| International Growth | 5.46 | 5.97 |
| Investors Growth | 9.42 | 10.32 |
| Investors Int'l Mutual | 6.11 | 6.69 |
| Investors Mutual | 4.84 | 5.29 |
| Ivest | 13.14 | 14.36 |
| Keystone Cda | 5.32 | 5.85 |
| xKeystone Cust 5-1 | 15.78 | 17.22 |
| xKeystone Cust 5-4 | 3.73 | 4.08 |
| xKeystone Cust K-2 | 4.32 | 4.72 |
| Keystone Polaris | 3.04 | 3.23 |
| xLexington Research | 13.36 | 14.60 |
| Magna Carta | 1.77 | 1.93 |
| Maritime Equity | 2.83 | 3.09 |
| Marlborough | 3.76 | 4.10 |
| Mutual Accumulating | 4.68 | 5.15 |
| Mutual Bond | 8.49 | 9.10 |
| Mutual Growth | 4.05 | 4.45 |
| Mutual Income | 4.58 | 5.03 |
| Natrcus | 11.31 | 12.01 |
| Natural Resources | 6.65 | 7.31 |
| N.W. Equity | 4.50 | 4.95 |
| N.W. Financial | 3.52 | 3.87 |
| N.W. Growth | 4.22 | 4.64 |
| Northern Trust | 12.81 | 12.81 |
| Ontario Growth | 4.78 | 5.14 |
| Pension Mutual | 6.72 | 7.36 |
| xPerformance Plus | 2.58 | 2.60 |
| P.H. and N. Fund | 10.01 | 10.71 |
| Planned Resources | 5.18 | 5.69 |
| Principal Growth | 3.60 | 3.95 |
| Provident Mutual | 6.53 | 6.60 |
| Prov Stock Fd | 4.91 | 5.37 |
| Putnam Growth | 8.80 | 9.29 |
| Radisson | 2.87 | 3.02 |
| Regent Fund | 7.71 | 8.43 |
| Royalton | 4.84 | 4.99 |
| Sav Inv Pret et Rev | 5.71 | 6.34 |
| Sav Inv Am Pret | 8.57 | 9.42 |
| Spec | 7.64 | 8.34 |
| Taurus | 4.27 | 4.69 |
| Technol | 6.38 | 6.95 |
| Timed Investment Fund | 6.18 | 6.18 |
| United Accumulative | 4.22 | 4.64 |
| United Horizon | 2.50 | 2.74 |
| United American | 1.89 | 2.04 |
| United Venture | 3.35 | 3.68 |

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

dépôts garantis

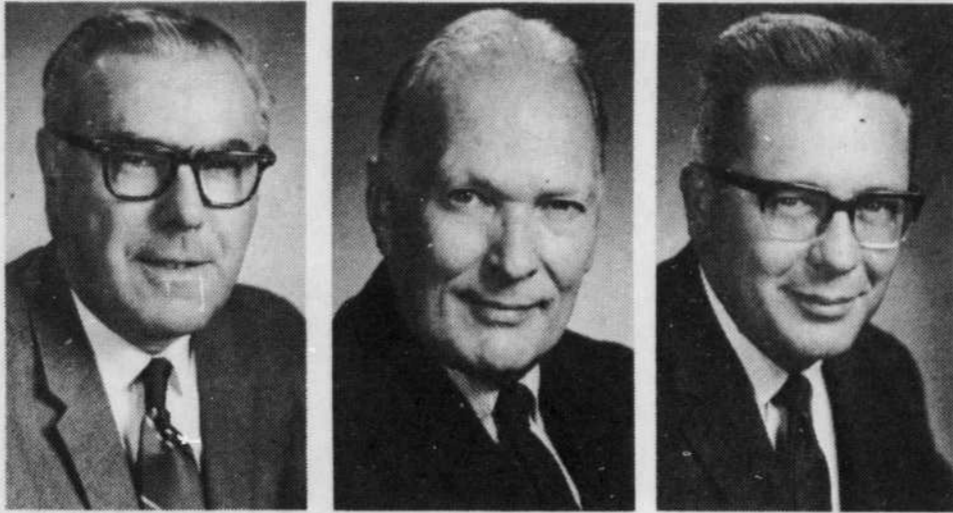
Table showing guaranteed deposit rates for various terms from 30 days to 365 days.

à 5 ans

Table showing 5-year deposit rates for different terms.

INSTITUTION INSCRITE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

WABASSO LIMITEE - NOMINATIONS



M. Bernard S. Saunders, vice-président et directeur exécutif, annonce les nominations suivantes: M. A. J. Fyfe devient vice-président et directeur général.

Marine Industrie lance une barge-centrale électrique

Marine Industrie Ltée, a procédé samedi dernier à son chantier de Sorel au lancement de la première d'une série de quatre barges spéciales qu'elle doit construire pour la compagnie General Electric de New York.

Nomination à la Mutual Life



Michel Devault, B.Sc. com. La Mutual Life du Canada est heureux d'annoncer qu'elle a nommé Michel Devault directeur du service de l'assurance collective à Montréal.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

Ces barges sont d'une longueur de 215 pieds, d'une largeur de 79 et leur tirant d'eau à la ligne de flottaison est de 9 pieds.

ne sera nécessaire pour en assurer le fonctionnement. La protection de ces installations complexes et très dépendantes est assurée par un système de stabilisation automatique en cas de mer houleuse et d'un appareillage à base de CO2 en cas d'incendie.

Ce contrat fut accordé à M.L.L. de Sorel en février 1970 et grâce à ses nouvelles méthodes de production, les quatre barges seront livrées à Newport News, Virginie, avant la formation des glaces sur le Saint-Laurent cet hiver.

ORTHOPÉDAGOGUES TROUBLES Psycho - moteurs - d'apprentissage - Logico-mathématiques DIAGNOSTIC ET RÉÉDUCTION 389-5001 J. AUGER 488-9673 F. SCHONING 435-0253 R. BOLDUC

Elle est de retour la BIC. Advertisement for BIC pens and stationery, featuring images of BIC pens and stationery products.

PLACE DESJARDINS

Le développement de ce complexe immobilier d'envergure à Montréal crée plusieurs postes au niveau des cadres supérieurs. Des salaires attrayants sont offerts, de même que les bénéfices marginaux d'usage.

- DIRECTEUR DES FINANCES - Ce poste requiert des connaissances et une expérience approfondie dans le domaine du financement comprenant émission d'obligations et négociations sur le marché des finances. D'autre part, ce directeur agira comme trésorier et établira tous les contrôles financiers et budgétaires de l'entreprise.
DIRECTEUR DES ÉTUDES - Au début, cet ingénieur sera affecté à la planification du projet et plus tard à la direction des études techniques. Il travaillera de concert avec les architectes et ingénieurs conseils impliqués dans le projet. Une expérience récente dans la conception et la construction de grands édifices est désirable.
DIRECTEUR DU CONTENTIEUX ET DU SÉCRÉTARIAT - Membre du Barreau, il s'occupera de tous les aspects légaux de l'entreprise. Il contribuera à l'élaboration des nombreux ententes à conclure avec les organismes extérieurs.
DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES - Le titulaire aura un rôle primordial dans la diffusion de l'information à l'extérieur comme à l'intérieur des institutions du Mouvement Desjardins. Une vaste expérience des relations publiques ou des médias d'information et une aptitude à comprendre la nature et les objectifs du mouvement coopératif sont nécessaires.
DIRECTEUR COMMERCIAL - Sous la direction du titulaire seront centralisées toutes les transactions commerciales du complexe. Il sera responsable des locations et concessions. Une vaste expérience dans le domaine immobilier est indispensable.
CHEF ESTIMATEUR - Relevant du directeur des études, il participera à la préparation des devis estimatifs, à l'analyse des soumissions et à l'administration des contrats. Une expérience récente acquise dans la construction immobilière constitue un avantage précieux.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION. MONTREAL: Place Ville Marie VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG HAMILTON • TORONTO • OTTAWA QUÉBEC • SAINT JOHN

Advertisement for BIC pens and stationery, including the text 'Achetez-en une douzaine, OBTENEZ 2 DOUZAINES, GRATIS! C'est fou!' and a list of distributors across various regions.

new york

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Nomination à la Stelco

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Canada, including columns for stock names, prices, and changes.

Montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Bourse canadienne

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of Canadian stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

Prêts aux courtiers

Les emprunts contractés

Text article discussing the borrowing of funds by brokerage firms and the impact on the market.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agrés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

Advertisement for Chartered Accountants of Quebec, listing various firms and their services.

Avis légaux - Avis publics

Legal notices and public announcements, including information about company meetings and legal proceedings.

APPEL D'OFFRES

DOCUMENT 2

Call for tenders for the construction of a school building, including details on specifications and submission procedures.

ARCHITECTES

Architectural firms and their services, including contact information for various practices.

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Engineering firms specializing in mechanical and electrical work, listing their areas of expertise.

INGÉNIEUR EN SERVICES EXTÉRIEURS

Engineering firms providing exterior services, including maintenance and construction.

information

sportive

Au hasard des nouvelles

JACK BRABHAM, champion du monde des conducteurs en 1959-1960 et 1966, a reçu le titre de pilote de l'année au de rencontrer ses efforts sur la réalisation de nouveaux bolides qui seraient conduits par d'autres pilotes. Depuis quelque temps, les accidents mortels sont de plus en plus nombreux sur les pistes de courses à travers le monde et cette situation devient intolérable pour les femmes des pilotes. C'est sans doute à cause de la crainte qu'éprouve sa femme lorsqu'il participe à une course que Brabham songe sérieusement à la retraite. "Je suis prête à retourner en Nouvelle-Zélande dès qu'il le désire", de dire sa femme Betty. "Je ne sais pas ce qu'on attend; c'est à Jack toutefois de décider quand nous partons.", de conclure Betty. Pour l'instant, son célèbre mari participera en fin de semaine à la plus importante course, sur le plan monétaire, de formule-1. Elle se déroulera à Watkins Glen, N.Y. et les coureurs tenteront de remporter un premier prix d'une valeur de \$50.000.

DAVE KEON, le compteur le plus régulier des Maple Leafs de Toronto au cours des 10 dernières années, a abandonné le camp des Torontois, à cause de négociations infructueuses au sujet d'un nouveau contrat. "Si les choses avaient progressé de façon raisonnable, je serais resté", a déclaré le joueur de centre âgé de 30 ans, après un bref entretien avec le directeur-général des Leafs, Jim Gregory. "Je n'ai aucun projet," d'ajouter Keon.

Il n'a pas voulu faire de commentaires relativement à l'offre des Leafs, mais le vice-président du Gardiens de Toronto, Harold Ballard, aurait déjà déclaré que Keon réclamait un salaire de \$125.000 pour la prochaine saison. Keon a, par la suite, confirmé cette somme. Le président des Leafs, Stafford Smythe, a exprimé son mécontentement au sujet de la décision de Keon. "Il pense que nous allons l'échanger si nous n'agréons pas ses demandes. Il se trompe!" a déclaré Smythe.

CHUB FEENEY, président de la ligue Nationale, a déclaré, hier, qu'il prendrait une décision à la suite du protêt lancé par Léo Durocher lors de la rencontre de dimanche entre les Cubs et les Expos "mais pas avant d'avoir en main toutes les données utiles pour rendre un verdict final." Durocher a introduit son protêt à la suite d'un double réussi par Ron Fairly. Il prétendait que la balle avait touché un spectateur et que Fairly, dans les circonstances, devait demeurer au premier coussin.

TED BLACKMAN a été nommé directeur de l'information sportive du quotidien The Gazette. Il succède à Ed McAuley dont la démission prendra effet le 5 octobre. McAuley, incidentement, est un friand du golf et du curling et il n'est pas surprenant d'apprendre qu'il a été nommé publicitaire du grand championnat annuel canadien de curling appelé Macdonald Brier parce qu'il est commandité par la compagnie de tabac Macdonald depuis de nombreuses années, tournoi aussi considéré comme étant "la coupe Stanley du curling".

GEORGE KNUDSON, en gagnant l'Omnium Robinson après une éliminatoire à résultat immédiat de quatre tours supplémentaires contre George Archer, avant-hier, a fait plus que remporter un premier prix de \$20.000, soit \$11.400 pour Archer. Il s'est assuré, un peu tard cette saison, de ne pas avoir à se qualifier pour les tournois au calendrier 1971 du golf professionnel américain. Sa dernière ronde de 29-34-63, qui lui permit de rejoindre Archer avant de l'éliminer, est la meilleure réussie sur le circuit américain cette année. Son total était de huit coups sous la normale pour cette ronde, son compte de 268 pour les quatre rondes régulières étant, lui, de 16 coups sous la normale.

CURTIS MCCLINTON, qui s'est retiré, la semaine dernière, du football professionnel, a été nommé vice-président et directeur des opérations de l'Union Economique Noire.

CARLOS PAGE, du Brésil, le nouveau phénomène des courses automobiles, s'est écrasé, dimanche, au volant d'une formule-3, alors qu'il filait à plus de 100m/h. Sa Lotus a d'abord perdu deux roues puis a heurté le contour en terre de la piste, avant de s'immobiliser dans un petit ravin, non sans avoir auparavant fait quelques têtes-à-queue. Et aussi incroyable que cela puisse paraître le jeune coureur en est sorti... indemne!

DERRIÈRE LE VOLANT

JACK BRADHAM, champion du monde des conducteurs en 1959-1960 et 1966, a reçu le titre de pilote de l'année au Canada, lors d'une soirée organisée par Player's au Gray Rocks Inn. A cette occasion, on lui a remis une magnifique peinture illustrant ses activités en sport automobile.

JACKIE STEWART au volant d'une Tyrrell-Ford qui avait réussi à conserver 25 points au classement mondial de Formule UN, s'est vu dans l'obligation d'abandonner le Grand Prix de dimanche, au 31e tour de piste, à la suite du bris de la suspension-arrière gauche de sa nouvelle voiture expérimentale.

SEULEMENT 3 BOLIDES ont complété les 90 tours. Il s'agit du champion Jackie Ickx sur Ferrari pour une vitesse moyenne identique à son coéquipier, et enfin Chris Amon de Nouvelle-Zélande au volant d'une March-Ford pour 100,63 mph, en moyenne.

LE SEUL PILOTE CANADIEN à participer au championnat du monde des conducteurs, George Eaton, s'est classé 10e il a complété 85 tours au volant d'une BRM qu'il conduisait pour l'équipe Yardley.

L'ÉCURIE DU COMMENTAIRE semble être inévitablement en marche vers la grande victoire avec ce 3e laurier de Jackie Ickx. Les redoutables Ferrari en sont maintenant à leur 3e triomphe consécutif et il ne reste que deux Grand Prix; celui des États-Unis à Watkins Glen le 4 octobre prochain et le Grand Prix du Mexique le 25 du même mois.

JACQUES COUTURE, déçu de ne pouvoir participer en Formule UN avec les champions du monde, a toutefois remporté les honneurs du championnat Molson pour se classer seul au 1er rang avec un total de 73 points. Brian Robertson et Peter Broeker auront toutefois une autre chance de bien se qualifier ce championnat puisqu'il reste une dernière épreuve qui sera présentée au circuit les 3 et 4 octobre prochains.

DEREK JOHNSON, dans le championnat Laurentide, au volant d'une Camaro pour la Classe "C" s'est confortablement installé en tête du peloton après que Dick Brown eût été contraint d'abandonner la course à la suite d'ennuis mécaniques survenus au 7e tour.

JACQUES BIENVENU sur Porche 911 a pris les devants pour s'assurer de la victoire en classe "B", devançant ainsi Jacques Duval qui obtint la 2e place. Duval s'était qualifié premier, samedi, avec un temps de 1:58,8 min.

INSCRITS À B.B.

CE SOIR

| PREMIÈRE COURSE | | CINQUIÈME COURSE | |
|--|-------------------|--|---------------------|
| 2 ans. Novices à réclamer \$2.750 - \$2.500. | BOURSE: \$1.900 | 2 ans à réclamer \$3.200 - \$2.750. 4 fur. | BOURSE: \$2.400 |
| 4 fur. | | 5-Davelles Voyage | S. Hawley 2-1 |
| 1-Sarah | S. Hawley 3-1 | 1-Rapid Charger | L. Buzit 3-1 |
| 2-Hidden Bud | B. Willoughby 5-2 | 2-Make Joy | J. Santaga 4-1 |
| 3-Jellico | pas nommé 4-1 | 3-Freddy The Beat | R. Stewart 5-1 |
| 4-Sum Favorite | M. Neff 6-1 | 4-Town Champion | D. Beckon 6-1 |
| 5-To Lindy | J. Naves 8-1 | 5-Tickled Pink | M. Lapensee 8-1 |
| 6-Sailors Gal | L. Buzit 8-1 | 7-Tana | M. Gibson 10-1 |
| 1-Fantastic Flight | D. Beckon 5-2 | SEPTIÈME COURSE | |
| 2-Maw Cranned Beat | M. Ferro 12-1 | 3 ans et plus à réclamer \$1.500. 1 mille. | BOURSE: \$1.900 |
| 3-Nelly Rene | M. Lapensee 10-1 | 6-Mi Poggio | M. Neff 2-1 |
| 7-Mas Sincere | B. Diamond 20-1 | 5-Rasco | M. Lapensee 3-1 |
| DEUXIÈME COURSE | | 1-Mister Leo | S. Hawley 4-1 |
| 3 et 4 ans. Novices à réclamer \$1.500. 6 fur. | BOURSE: \$1.800 | 3-Dudes Pick | W. Grady 6-1 |
| 1-Uncle Feras | D. Beckon 5-2 | 4-Fighty Noble | L. Reynolds 8-1 |
| 2-Debbie D. B. | L. Buzit 3-1 | 2-Mama's Gossip | pas nommé 12-1 |
| 3-Monour Bob | W. Grady 4-1 | SEPTIÈME COURSE | |
| 4-Bright Horizon | L. Goldberg 2-1 | 3 ans et plus à réclamer \$1.500. 8 fur 1/2. | BOURSE: \$1.800 |
| 5-Golden Kitty | K. Robinson 8-1 | 3-Calm Man | Robert Pion 2-1 |
| 6-Our Honey B. | L. Reynolds 8-1 | 2-Lord Cloudy | L. Reynolds 2-2 |
| 7-Yagajay | M. Lapensee 10-1 | 3-Dark and lovely | R. Pion 4-1 |
| 8-Gold Bronze | C. Hughlett 12-1 | 2-Mama's Star | K. Longden 6-1 |
| 4-King Glory | Y. Savoie 20-1 | 6-Volar Vestige | R. Stewart 8-1 |
| 10-Sandra's Wish | L. Kress 25-1 | 1-Lucky Norm | D. Beckon 10-1 |
| TROISIÈME COURSE | | 4-Joy Blues | pas nommé 12-1 |
| 3 ans et plus à réclamer \$1.500. 1 mille 1/8. | BOURSE: \$1.900 | 7-Fast Flight | T. Corrick jr. 15-1 |
| 1-Dynamic Dan | S. Hawley 2-1 | 9-M 'J' Boy | R. Gavel 25-1 |
| 2-Ronnie H. | L. Kress 3-1 | MANILA | |
| 3-Dark Seagull | L. Reynolds 4-1 | 3 ans et 4 ans allocations 6 fur. | BOURSE: \$4.200 |
| 4-Turkish Princess | R. Stewart 6-1 | 1-Hal the Gang | S. Hawley 3-1 |
| 5-Happy Daisy | M. Lapensee 8-1 | 3-Becassine | R. Stewart 3-1 |
| 6-Lady Montague | D. Beckon 10-1 | 4-Southern | S. Hawley 4-1 |
| QUATRIÈME COURSE | | 5-Flying Reason | K. Robinson 5-1 |
| 3 et 4 ans. Novices à réclamer 6 fur. | BOURSE: \$1.800 | 6-Dream Green | S. Hawley 8-1 |
| 1-Middle Isle | M. Lapensee 3-1 | 1-Sicatan | pas nommé 10-1 |
| 2-Gallant Foe | R. Stewart 7-2 | NEUVIÈME COURSE | |
| 3-Dextarous | S. Goldsmith 4-1 | 3 ans et plus à réclamer \$1.500. 6 fur. | BOURSE: \$1.900 |
| 4-Pine Gold | K. Robinson 6-1 | 1-Lyke Tu | S. Hawley 5-2 |
| 5-Golden Colleen | D. Buzit 8-1 | 2-Rutella | S. Goldsmith 3-1 |
| 6-Ascot Heath | G. Sutcliffe 12-1 | 3-Nunes 4-1 | Nunes 4-1 |
| 7-Stephann | C. Hughlett 15-1 | 4-Brother Flirt | M. Lapensee 8-1 |
| 8-Near Free | P. Griffin 20-1 | 9-Cool Belle | R. Stewart 6-1 |
| 2-Clintivclank | J. Naves 10-1 | 1-Abi Landing | C. Hughlett 8-1 |
| | | 6-Ninacout | K. Robinson 8-1 |
| | | 5-Lyve | W. Green 12-1 |
| | | 8-Slash Ride | D. Beckon 12-1 |
| | | 10-Sam's Wish | K. Longden 15-1 |



OVILA FORTIER, directeur de l'Institut national des viandes, remis à Paul A. Brown, à gauche, sous-ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le livre intitulé: "L'original".

Deux livres exceptionnels sur la chasse et le gibier

par WITOLD ROWAN

Tous les chasseurs se réjouissent de la parution, juste à temps pour la saison de chasse, de deux excellents ouvrages, chacun unique en son genre.

Le premier, *Chasse et gibier du Québec*, écrit en collaboration par Greg Guardo et Raymond Bergeron, constitue le guide le plus complet à avoir jamais été publié chez nous à l'intention du chasseur.

Le second, préparé par les spécialistes de l'Institut national des viandes, a pour titre *L'original*: c'est le meilleur livre qu'il n'ait été donné de lire à ce jour non seulement sur les moeurs de cet animal, mais sur l'art de le chasser et plus particulièrement de le dépecer.

Ces deux ouvrages, je n'hésite pas à le dire, devraient faire partie de la bibliothèque de tous les chasseurs.

Greg Guardo, ancien chroniqueur de chasse et de pêche à Dimanche-Matin et au Devoir, professeur de physique au Collège Vieux Montréal, lui-même chasseur averti, et Raymond Bergeron, biologiste et auteur d'une étude écologique sur le chevreuil, n'ont rien épargné pour faire de leur ouvrage *Chasse et gibier du Québec* un recueil complet où tout est présenté dans une longue plume et facile d'accès même pour le non-initié ou le débutant dans l'art de la chasse.

Le livre, de près de 400 pages, s'ouvre sur un chapitre consacré à l'écologie, sujet que l'on connaît peu en général mais qui retient l'attention de chacun intéressé à la conservation de notre gibier.

Le manuel est conçu de telle façon qu'il se consulte aisément: on trouve regroupés en chapitres distincts, le gros gibier, le petit gibier, les migrateurs aquatiques, les auteurs donnent une description, l'habitat, les habitudes alimentaires, la distribution et la façon de le chasser.

Les esprits curieux apprécieront le chapitre consacré à la chasse au loup et aux coyottes, à la marmotte, à la corneille, à l'étonneur et même au porc-épic. On y donne plusieurs renseignements non seulement utiles, mais intéressants.

A noter: le caractère très pratique du chapitre sur les armes et la balistique. En plus des photos et dessins de qualité exceptionnelle, il faut souligner le soin apporté par les auteurs à rechercher le terme français le plus juste possible, ce qui est loin d'être facile.

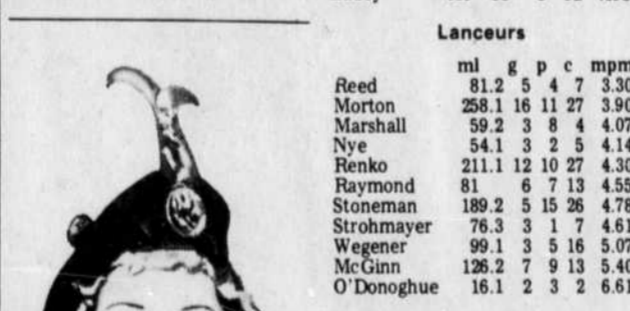
Je m'en voudrais de passer sous silence le chapitre consacré à la rencontre Greg, c'était à un "Field Trial" où il avait fait courir son chien, suivant le parcours son jeune fils Laurent sur les épaules. A "trois", ils avaient gagné le ruban bleu.

* *Chasse et gibier du Québec*, par Greg Guardo et Raymond Bergeron, Les Éditions du Jour.

* *L'original*, écrit en collaboration et publié par l'Institut national des viandes.

Les Expos au bâton

| | ab | cs | c | pp | moy. |
|------------|-----|-----|----|----|------|
| Bailey | 314 | 94 | 27 | 80 | 289 |
| Day | 96 | 28 | 0 | 5 | 282 |
| Fairly | 350 | 101 | 14 | 58 | 289 |
| Staub | 530 | 145 | 30 | 90 | 274 |
| Mashore | 11 | 3 | 1 | 2 | 273 |
| Boccabella | 145 | 39 | 5 | 17 | 269 |
| Gosger | 258 | 69 | 5 | 36 | 267 |
| Hahn | 130 | 32 | 0 | 7 | 246 |
| Fairey | 208 | 50 | 3 | 24 | 240 |
| Jones | 268 | 64 | 14 | 31 | 239 |
| Phillips | 210 | 50 | 6 | 20 | 238 |
| Bateman | 483 | 114 | 14 | 62 | 236 |
| Brand | 123 | 29 | 0 | 10 | 236 |
| Wine | 468 | 105 | 3 | 47 | 224 |
| Staehe | 317 | 70 | 0 | 26 | 221 |
| Sutherland | 326 | 66 | 2 | 25 | 202 |
| Laboy | 419 | 83 | 5 | 52 | 198 |



CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIERS ET "KING"

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 23 ave. Rosemont

Gretel II disqualifié

NEWPORT (AFP) - Gretel II, le voilier australien vainqueur, dimanche, de la deuxième régates de la Coupe de l'Amérique a été disqualifié hier par le comité de course de New York Yacht Club au profit de son rival américain Intrepid qui mène donc désormais par deux victoires à zéro.

La décision a été accueillie avec étonnement dans les milieux américains tandis qu'elle scandalisa le clan australien où l'on n'évitait pas de remarquer que le 12 mètres américain avait bénéficié du favoritisme du comité composé uniquement de membres de New York Yacht Club.

Les deux bateaux se heurtèrent tout juste après le départ, soulevant la protestation simultanée des deux barreaux, la sanction ayant finalement frappé Gretel II qui, selon le jury, aurait dû céder le passage à son adversaire considéré comme étant déjà engagé.

"C'est une décision de favoritisme et il ne nous reste plus qu'à remporter quatre courses d'affilée", a déclaré Sir Frank Packer, président du syndicat australien, sur un ton sarcastique.

"Je pensais avoir clairement expliqué le cas et j'ai quitté la salle du comité plein d'espoir, mais il est vrai qu'un aspirant n'a jamais eu gain de cause dans cette épreuve", s'est étonné Martin Visser, le co-pilote de Gretel II qui était à la barre au moment de la collision.

"C'est toutefois une bonne leçon et il nous faudra maintenant éviter d'avoir affaire au comité", a-t-il ajouté.

Baseball

AUJOURD'HU (et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE
Montréal, Wegener (3-5) et Stoneman (5-15) à Pittsburgh, Ellis (12-9) et Veale (8-15), 2, 8h05
New York, McAndrew (10-12) à Philadelphie, Bunning (10-14), 7h35
Chicago, Hands (17-13) à St-Louis, Gibson (22-6), 9h
San Diego, Corkins (5-6) à Atlanta, Nash (12-8), 8h05
Houston, Forsch (1-1) à Cincinnati, Nolan (17-7), 8h05
San Francisco, Bryant (5-5) à Los Angeles, Foster (9-13), 11h

LIGUE AMERICAINE
Minnesota, Kaat (12-10) ou Zepp (9-4) à Oakland, Dobson (16-13), 10h30
Californie, Bradley (2-4) à Milwaukee, Patin (12-12), 9h
Kansas City, Drago (8-14) et Fitzmorris (7-5) à Chicago, Wynne (1-2) et Magnuson (1-3), 2, 7h
Detroit, Reed (1-2) à Baltimore, Phoebus (4-5), 8h
Washington, Bosman (16-10) à New York, Stottlemeyer (13-13), 8h

Cleveland, Hand (6-11) à Boston, Peters (14-11), 7h30

CLASSEMENTS (parties d'hier soir non comprises)

LIGUE NATIONALE

| | EST | G | P | Moy. | Diff. |
|--------------|-----|----|-----|--------|-------|
| Pittsburgh | 82 | 70 | 539 | 2 | |
| Chicago | 80 | 72 | 536 | 2 | |
| New York | 79 | 74 | 518 | 3 1/2 | |
| St-Louis | 72 | 81 | 471 | 10 1/2 | |
| Philadelphie | 70 | 83 | 458 | 12 1/2 | |
| Montréal | 67 | 85 | 441 | 15 | |

OUEST

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---------------|----|----|------|--------|
| Cincinnati | 96 | 58 | 623 | - |
| Los Angeles | 83 | 69 | 546 | 12 |
| San Francisco | 82 | 70 | 539 | 13 |
| Atlanta | 74 | 80 | 481 | 22 |
| Houston | 72 | 80 | 474 | 23 |
| San Diego | 59 | 94 | 366 | 36 1/2 |

LIGUE AMERICAINE

| | EST | G | P | Moy. | Diff. |
|------------|-----|----|-----|--------|-------|
| Baltimore | 98 | 54 | 645 | - | |
| New York | 86 | 67 | 562 | 12 1/2 | |
| Boston | 80 | 73 | 523 | 18 1/2 | |
| Détroit | 76 | 76 | 500 | 22 | |
| Cleveland | 74 | 79 | 484 | 24 1/2 | |
| Washington | 70 | 81 | 464 | 27 1/2 | |

OUEST

| | G | P | Moy. | Diff. |
|-------------|----|----|------|--------|
| Minnesota | 92 | 60 | 605 | - |
| Oakland | 84 | 69 | 549 | 8 1/2 |
| Californie | 80 | 72 | 526 | 12 |
| Kansas City | 59 | 92 | 390 | 32 1/2 |
| Milwaukee | 59 | 93 | 388 | 33 |
| Chicago | 54 | 96 | 360 | 37 |

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAU
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE DU PARC
270-1141

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 23 ave. Rosemont

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Mauch gérant de l'année? Ce ne serait pas une moquerie!

C'était l'opinion du gérant Gene Mauch l'hiver dernier que l'édition 1970 des Expos de Montréal serait de beaucoup supérieure à celle de 1969. "Je crois que nous devrions remporter 70 victoires en 1970", avait-il déclaré à une conférence de nouvelles à la fin de janvier.

Les Expos ont remporté seulement 52 victoires à leur première saison d'activités dans la ligue Nationale, mais Mauch était persuadé que le club ne pouvait faire autrement qu'aller en s'améliorant durant la deuxième année d'opération.

Le début de la saison 1970 ne fut pas rose. Le club a perdu 10 de ses 11 premières parties. Il s'est quelque peu retrouvé, puis une autre série de 11 revers d'affilée est survenue. Et au 4 juin, la fiche était de 16 victoires et 33 défaites.

Puis les choses se sont améliorées. Le progrès anticipé par Mauch s'est fait sentir. Le rendement de victoires et défaites des équipes, depuis le 5 juin, précisons-le, jusqu'au 16 septembre nous raconte l'histoire:

DIVISION EST

| | G | P | Pct. | Diff. |
|--------------|----|----|------|--------|
| Pittsburgh | 55 | 40 | 579 | - |
| New York | 53 | 46 | 535 | 4 |
| Expos | 40 | 49 | 450 | 7 |
| Chicago | 51 | 50 | 505 | 6 |
| St-Louis | 48 | 54 | 471 | 10 1/2 |
| Philadelphie | 45 | 55 | 450 | 12 1/2 |

DIVISION OUEST

| | W | P | Pct. | Diff. |
|---------------|----|----|------|-------|
| Cincinnati | 57 | 42 | 576 | - |
| San Francisco | 55 | 42 | 567 | 1 |
| Los Angeles | 50 | 47 | 515 | 6 |
| Houston | 47 | 48 | 495 | 8 |
| San Diego | 46 | 59 | 438 | 14 |
| Atlanta | 44 | 59 | 427 | 15 |

Avec ce rendement supérieur à 500 durant une période de près de 3 1/2 mois, les Expos s'acheminent vers l'objectif de Mauch et il semble qu'il sera atteint. Les Expos ont besoin de remporter seulement 3 de leur 10 derniers matches pour atteindre le but fixé.

Et ce rendement est davantage significatif qu'il a permis aux Expos de se maintenir dans la course au championnat de la division Est, du moins au point de vue mathématique. Et il y a aussi la possibilité que l'équipe évite le dernier rang dans une section puissante et ce, seulement à sa deuxième saison.

Lorsque Mauch parlait de 70 victoires en janvier, il accordait un total de 52 victoires (autant que le club en 1969) au quatorze lanceurs débutants qui allaient se composer de Joe Sparma, Jim Britton, Bill Stoneman et Steve Renko.

**Certains sont tristes
D'autres 'Plu(s)vieux'
Mais moi, LONDON FOG ...
je suis le sourire
de l'élégance
sous la pluie!**

L'imper **LONDON FOG** se rit de la pluie et conserve sa coupe première même après de très abondantes ondées. **LONDON FOG** répond à toutes les exigences de l'imper moderne; à noter les détails-mode. En plus, **LONDON FOG** n'est pas seulement une tenue de pluie mais aussi un élégant manteau tout-aller. Messieurs, votre mise sera toujours impeccable qu'il pleuve ou qu'il fasse beau! Voyez la collection imposante **LONDON FOG** chez EATON en ville, au deuxième étage, Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 229.

Voici quelques caractéristiques:

'Poole', le modèle classique tout-aller interprété en "Fortrel" et coton peigné ignorant le repassage. Marine ou havane naturel. Tailles 36 à 46

40⁰⁰

Un COMPTE EATON est un accessoire-mode



EATON

COMPOSEZ 842-9211

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211

